



EPAURIF

ETABLISSEMENT
PUBLIC
D'AMENAGEMENT
UNIVERSITAIRE
DE LA REGION
ILE-DE-FRANCE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



04 ÉDITO**06 UNE ANNÉE SINGULIÈRE POUR LES ÉQUIPES DE L'EPAURIF**

- 08 Adapter les missions pour apporter une réponse face aux défis de la crise sanitaire
- 12 Mobiliser le Secrétariat général au service des missions de l'Epaufif
- 16 Poursuivre les activités opérationnelles pendant la crise sanitaire
- 18 Les nouvelles orientations de la communication

20 UNE ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE MAINTENUE À UN HAUT NIVEAU MALGRÉ LA CRISE**22 Études stratégiques**

- 24 Formaliser la stratégie immobilière de l'Observatoire de Paris

26 Démarche patrimoniale, rénovations, adaptation à de nouveaux usages

- 28 Adapter l'hôtel particulier de la Meilleraye aux usages d'aujourd'hui
- 30 Valoriser le patrimoine et la recherche scientifique de l'Institut Henri Poincaré
- 31 Une nouvelle cohérence pour les bâtiments de la faculté de pharmacie de Paris
- 32 Réhabiliter le bâtiment classé du Pavillon des reptiles

34 Travail fin sur les attentes des utilisateurs (analyse des besoins, programmation)

- 36 Censier : vers de nouvelles activités universitaires au cœur de Paris

38 Démarche environnementale dès l'amont du projet et performance énergétique

- 40 La renaissance énergétique du bâtiment Breguet
- 42 Le choix de la géothermie pour la bibliothèque « La Contemporaine »

46 Montages en concession / PPP / marché global et conduite d'opération

- 48 Transformation du Val-de-Grâce au profit d'un site dédié au numérique pour la santé : PariSanté Campus
- 50 Un contrat de partenariat public-privé pour réaliser le pôle BPC
- 52 Un binôme Hôpital-Université pour le campus CHU Saint Ouen Grand Paris Nord

54 Plan de relance

- 56 Plan de Relance / la rénovation de Maupertuis
- 57 Plan de Relance / poursuivre la réhabilitation du bâtiment de l'Illustration

58 Dossiers de labellisation et d'expertise

- 60 Poursuivre la réhabilitation de l'IUT Rostand
- 61 Vers la création d'un Learning Center à Evry, lieu de partage et de rencontre

62 Concours d'architecture et de maîtrise d'œuvre

- 64 Un nouvel élan pour le bâtiment A de l'université Paris 8 Saint-Denis

- 68 Choix du maître d'œuvre pour l'IUT Neuville

- 70 Un concours d'architecture pour le réaménagement du Grand Hall de l'ENS

74 BIM : la maquette numérique au service du projet et de l'exploitation du bâtiment

- 76 BIM : un partenariat actif avec le CSTB
- 77 Opérations développées en BIM
- 78 Le choix d'un processus BIM pour la Maison Internationale de la Recherche à Cergy

80 Phase d'études de conception / permis de construire et organisation appel offres travaux

- 82 Vers une future « Clinique de l'autonomie »
- 83 Rénovalo, le projet de restructuration pour le site d'Orsay
- 84 Cap sur Paris 2024 pour le centre Sarrailh
- 86 Le renouveau du campus de Paris-Dauphine

88 Démarche Bâtiment Durable Francilien

- 90 Objectif niveau argent de la démarche Bâtiment Durable Francilien pour le futur centre de recherche MATH STIC

92 Gestion des chantiers : poursuivre l'activité sous contrainte Covid

- 94 Adapter le chantier de Campus Agro Paris-Saclay face à la situation sanitaire
- 98 Composer avec le ralentissement du chantier du nouveau campus de l'université Sorbonne Nouvelle
- 100 Chantier du BEM : organiser la reprise après un arrêt temporaire

104 Intervention en site occupé

- 106 Une double contrainte d'occupation et de densité pour l'ESPCI
- 110 Opération sur mesure pour la faculté de médecine du Kremlin-Bicêtre
- 111 Moderniser le siège de l'Alliance Française Paris Île-de-France en site contraint

112 Équipements scientifiques de pointe

- 114 D'un besoin spécifique à un projet atypique : préparer la reconversion de Brunoy pour le Muséum National d'Histoire Naturelle
- 115 Répondre aux besoins d'un centre de chimie du XXI^e siècle

116 Transferts : une attention permanente aux besoins et demandes des utilisateurs

- 118 Le transfert d'activités scientifiques de pointe pour Necker
- 120 Organiser les futurs emménagements vers le pôle Biologie-Pharmacie-Chimie et le Campus Agro Paris-Saclay
- 122 Préparer le transfert vers le campus Nation

124 GPA et parachèvement

- 126 Un Data Center plus performant pour P2IO
- 128 Avenir garanti pour l'îlot Champollion
- 128 Mots, papillons et couleurs pour le CTLES
- 129 Vers la fin de réhabilitation de la caserne Lourcine

130 ORGANISATION

- 132 Le conseil d'administration
- 134 L'organigramme de l'établissement

136 INDICATEURS CHIFFRÉS

- 140 Bilan social

146 GLOSSAIRE

Édito

Pour beaucoup d’entre nous, 2020 restera l’année de « la Covid-19 », de cette situation de crise sanitaire internationale qui a si fortement impacté nos vies professionnelles et nos vies personnelles. Cette pandémie aura naturellement eu des conséquences majeures sur l’ensemble des activités immobilières et notamment sur celles de l’Epauf et de ses collaborateurs.

Chantiers quasiment tous mis à l’arrêt, retards dans la conduite des prestations intellectuelles, bascule vers des modes de travail et de communication entièrement dématérialisés pendant les périodes de confinements, gestion de la classe à la maison pour les parents de jeunes enfants, organisation des conditions sanitaires du retour en toute sécurité dans nos locaux et sur les chantiers... Cette année aura été marquée par une succession de situations à laquelle nous n’étions pas très préparés et qui ont éprouvé notre capacité collective à nous adapter, à dépasser ce qui pouvait antérieurement être vécu comme des situations bloquées, à faire preuve de solidarité, également. De cette fameuse « résilience », enfin mise en pratique !

Mais si cette année nous aura tous fait grandir, nous ne pourrions pas oublier qu’elle aura également été parfois douloureuse : que ce soit la disparition ou la maladie grave qui a touché certains proches, les difficultés à concilier vies professionnelle et personnelle dans un contexte où les limites classiques sont souvent abolies, la perte de lien social, l’anxiété ressentie devant l’incertitude scientifique et l’absence de perspectives, la précarisation économique d’une part importante de la population et notamment des étudiants, les difficultés financières majeures de nombreuses entreprises... tous les pans de notre vie en société ont pu être durement ébranlés.

Avec les moyens qui sont les siens et une forte dose de volontarisme de ses équipes, l’Epauf se sera efforcé d’apporter sa pierre pour limiter les effets de la crise, dans le cadre d’actions coordonnées étroitement avec son ministère de tutelle et notamment le Rectorat d’Île-de-France. Que ce soit l’accélération de la chaîne des paiements, la participation à la mise en place d’opérations immobilières du « Plan de relance », le maintien en activité de certains chantiers pendant les périodes de confinement ou l’attention portée aux personnels isolés, ce rapport d’activités 2020 met tout particulièrement en évidence les actions qui ont été impulsées dans ce contexte difficile.

La préparation du « monde d’après » a évidemment débuté bien avant cette crise, avec les nombreux projets immobiliers de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR) auquel l’établissement

contribue activement. Malgré les décalages de calendriers opérationnels subis inévitablement, 2020 aura été marquée par l’avancement significatif de nombreux chantiers structurants dans lesquels l’Epauf est partie prenante ; plusieurs d’entre eux connaîtront leur achèvement en 2021 ou début 2022, comme le campus Nation-Picpus pour l’Université Sorbonne Nouvelle à Paris, la bibliothèque « la Contemporaine » à Nanterre, le bâtiment d’enseignements mutualisés à Palaiseau, les campus AgroParisTech/INRAE et Biologie-Pharmacie-Chimie sur le plateau de Saclay... D’autres opérations d’importance ont progressé, que ce soit des projets dont les chantiers démarreront en 2021 (MathSTIC, Institut Henri Poincaré, MIR des Chênes...), la préparation du dialogue compétitif du volet universitaire du futur Centre hospitalo-universitaire Grand Paris Nord ou les études de programmation pour diverses opérations immobilières qui devraient figurer demain dans le prochain Contrat de Plan État-Région (comme la rénovation du bâtiment Bréguet pour CentraleSupélec, la rénovation de la faculté de médecine au Kremlin-Bicêtre...).

Enfin, 2020 aura été pour l’Epauf une année d’ajustement de son organisation, avec la fusion des deux directions de la construction, et de renouvellement important de ses équipes, tant au niveau du comité de direction que pour certains postes de responsables d’opérations et de gestionnaires. Une nouvelle génération prend donc le relais, avec une énergie renouvelée et toujours un état d’esprit exemplaire pour concrétiser les projets immobiliers de nos établissements partenaires ! Cette ambition réaffirmée s’est par ailleurs traduite par l’adoption en Conseil d’Administration d’un nouveau Contrat d’Objectifs et de Performance pour la période 2021-2025, qui fixe les orientations de l’Epauf pour qu’il contribue activement à relever les défis qui attendent l’enseignement supérieur et la recherche dans les années à venir.

Nous vous invitons donc à découvrir tous ces éléments dans les pages qui suivent et serions ravis de pouvoir échanger prochainement avec vous sur ces projets et ces démarches de progrès !

Christophe Kerrero

Recteur de la région académique d’Île-de-France, Recteur de l’académie de Paris, Chancelier des universités de Paris et d’Île-de-France

Président du conseil d’administration de l’Epauf

Jérôme Masclaux

Directeur général de l’Epauf

Une année singulière pour les équipes de l'Épaurif

Avec la crise sanitaire liée à la Covid-19, ce sont l'ensemble des organisations qui ont été impactées et l'Épaurif n'a évidemment pas été une exception à la règle. Comment naviguer en terre inconnue ? Comment adapter le travail des équipes et les process à une situation alors mouvante et imprévisible, ou en tout cas imprévue ? Comment réinventer les modes de travail en un temps si court ? Un défi assumé par des équipes qui ont su rester très mobilisées, pour gérer conjointement les deux fronts de la crise : la poursuite du bon fonctionnement interne de l'établissement et le maintien d'une activité opérationnelle, ceci sans sacrifier à la précaution sanitaire. Les réponses conjointes des équipes techniques et des services support ont permis de faire face aux défis inédits de la pandémie. Et comme un premier héritage de cette crise, certaines dispositions sont amenées à perdurer et définir de nouveaux modes de travail collectif.





Adapter les missions pour apporter une réponse face aux défis de la crise sanitaire

Dans une situation de crise comme celle qu'a connue l'ensemble de l'Europe à compter de la mi-mars 2020, la première préoccupation pour un établissement comme l'Epaupif est bien entendu de s'assurer de pouvoir mettre ses collaborateurs et les activités qu'il pilote en situation de sécurité. Par la nature de ses activités, l'Epaupif pouvait organiser une part importante de sa production propre sous des formes dématérialisées. Dès l'annonce du confinement sur l'ensemble du territoire national, le télétravail s'est donc immédiatement déployé au sein de ses équipes. L'enjeu était en effet important de pouvoir maintenir certaines activités opérationnelles et les activités administratives malgré le confinement.

Au moment où la situation sanitaire commençait à se dégrader, l'établissement s'était déjà engagé dans une démarche visant à mettre en place le télétravail pour les agents volontaires. Un groupe de travail, animé par la Direction des Ressources Humaines (DRH), était en train de finaliser un accord sur cette thématique ainsi que les documents afférents, notamment une charte du télétravail et des conventions encadrant les droits et obligations des collaborateurs choisissant de recourir à cette possibilité.

C'est dans ce contexte qu'est survenue la généralisation immédiate et obligatoire du télétravail pour tous les agents de l'Epaupif. La crise sanitaire a forcément constitué un facteur d'accélération massif de ce nouveau cadre de travail, tout en enrichissant la réflexion de l'établissement sur le télétravail après la pandémie.





Suivant attentivement l'évolution des consignes nationales au fil des semaines, ainsi que chacune des situations individuelles, la DRH a pu particulièrement appuyer l'encadrement dans la conduite des activités. La préoccupation était de pouvoir identifier d'éventuelles chaînes de contamination internes, pré-confinement, et de permettre à chaque collaborateur de concilier ses activités professionnelles dans ce nouveau cadre avec les contraintes propres à sa vie et son organisation personnelles, nécessairement bousculées. Avec la conseillère de prévention, la DRH s'est montrée attentive aux conditions de travail des agents et a porté une vigilance accrue sur les problématiques de risques psychosociaux.

Une adaptation de l'organisation du travail s'est mise en place pour donner plus de flexibilité à tous les agents qui devaient concilier vie personnelle et professionnelle dans ce contexte particulier.

Pour ce qui concerne les conditions matérielles d'exercice et notamment les moyens informatiques mis à disposition, l'établissement était dans l'ensemble bien préparé : si seulement 4 collaborateurs sur plus de 70 télétravaillaient une partie de la semaine à la fin 2019, la plupart des collaborateurs avait déjà été équipée d'ordinateurs PC portables. Et la résilience de l'organisation avait déjà été éprouvée avec les grèves de transport fin 2019. Tous les collaborateurs avaient été équipés de solutions de connexion à distance, ce qui a permis à l'activité de se poursuivre pendant le premier confinement.

Le Service Systèmes d'Information (SSI) a accompagné l'ensemble des équipes dans la mise en place rapide du télétravail et proposé une assistance informatique. Une grande partie des tâches étant déjà dématérialisées, ce fut relativement rapide d'organiser la bascule pour celles qui ne l'étaient pas encore. Le défi principal à relever visait finalement à remplacer toutes les réunions qui se tenaient dans des salles désormais inaccessibles, tous les échanges interpersonnels qui constituent le quotidien d'un collectif de travail. Le SSI et la mission qualité performance ont donc également rapidement déployé des outils de visio-conférences et notamment l'outil Teams, pour assurer les échanges entre les équipes et avec les partenaires extérieurs.

Un pack accueil a été développé par le SSI pour permettre aux personnes embauchées pendant la pandémie de rejoindre le réseau sécurisé Epauf depuis leurs ordinateurs personnels, avant qu'ils ne puissent, dès le déconfinement organisé début mai 2020,

être dotés de matériel professionnel. Les derniers utilisateurs de postes fixes ont été par la suite équipés de PC portables de dernière génération pour accompagner la généralisation du télétravail et les phases de confinements ultérieurs.

Cette année 2020 si particulière et cette expérience de confinement ont été également l'occasion d'accélérer les réflexions sur la modernisation des outils bureautiques de l'Epauf, qui a fait le choix de se doter en fin d'année de la suite Office 365.

L'agence comptable et la Direction des Affaires Financières et des Moyens (DAFM), dont l'activité reposait déjà très largement sur des process intégralement dématérialisés, ont pu assurer un service continu pour le paiement des factures avec un souci permanent de maîtrise des délais de paiement, élément clé pour la trésorerie de nos prestataires.

L'expérience du confinement a, là encore, constitué un accélérateur pour la dématérialisation des factures avec un effort de communication important

à destination des partenaires de l'établissement pour les inciter à recourir systématiquement à Chorus Pro, plateforme de l'État assurant la facturation électronique dématérialisée pour les marchés conclus avec l'État et ses sous-traitants.

Entre la mise à l'arrêt complet du secteur du bâtiment lors du premier confinement puis sa reprise progressive, d'abord limitée à des chantiers prioritaires puis progressivement étendue à l'ensemble des chantiers suivis par l'Epauf, les équipes techniques ont pu s'appuyer sur la solide

expérience de la Direction des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM) pour construire des réponses conciliant une juste indemnisation des préjudices subis par les entreprises et la préservation des intérêts de la personne publique.

Ainsi accompagnés par les équipes du secrétariat général, les agents de l'Epauf se sont adaptés à ce nouveau contexte, s'appropriant les nouveaux modes de communication et permettant ainsi la poursuite de l'activité et les échanges entre les équipes et les partenaires extérieurs.



Mobiliser le Secrétariat général au service des missions de l'Epaurif

Coordonnées par une Secrétaire générale, les équipes du « SG » concourent au bon fonctionnement courant de l'établissement et participent aussi directement au bon déroulé juridique, administratif et financier des opérations.

La Direction des Ressources Humaines (DRH)

La DRH accompagne l'ensemble des agents de l'Epaurif et l'encadrement des 3 grandes directions de l'établissement dans l'organisation et le pilotage de leurs activités. L'équipe conduit ou appuie :

- Les recrutements de personnels et coordonne leur bonne intégration
- La gestion contractuelle pour tous les agents et les aspects juridiques en droit social,
- La paie et la gestion administrative des personnels

La DRH pilote également le plan de formation qui permet le développement des compétences et l'animation du dialogue social dans un contexte constructif.

La référente covid

Fonction évidemment instituée courant 2020, la référente organise le suivi et l'application des différents protocoles nationaux et assure une communication renforcée sur ce thème. Son rôle se décline sous plusieurs missions :

- Recenser les cas contacts et accompagner les agents dans les démarches à suivre
- Établir les justificatifs dérogatoires et les renouveler
- Suivre et octroyer les autorisations spéciales d'absence
- Gérer les congés des agents selon les nouvelles règles en vigueur

La conseillère de prévention

La conseillère de prévention conseille l'employeur et les travailleurs sur la sécurité des postes de travail et sur l'hygiène des lieux de travail. Elle élabore avec l'employeur une politique de prévention relative au bien-être psychosocial des travailleurs et joue un rôle actif sur cette politique.

Elle dispense conseils, accueil et assistance aux salariés qui estiment être victimes de violence, harcèlement moral et/ou sexuel, discrimination.

La Direction des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM)

Composée de 5 personnes, la DAJM conseille et assiste les différents services sur tout point qui nécessite une expertise juridique. elle intervient sur toutes les étapes d'une procédure d'achat, en phase d'exécution de marché, en cas de précontentieux et de contentieux. Son rôle consiste également à :

- Structurer la politique d'achat en lien avec les directions métiers, puis en contrôler la bonne application ainsi que celle de la réglementation
- Valider et sécuriser les différentes phases des procédures d'achat, de l'expression du besoin à l'achèvement des contrats





La Direction des Affaires Financières et des Moyens (DAFM)

Composée de 9 personnes, la DAFM est chargée de la gestion budgétaire de l'établissement, de la logistique et des moyens de fonctionnement.

En lien avec les services opérationnels, elle assure la gestion financière des opérations menées pour le compte des établissements partenaires (engagements juridiques et dépenses des opérations

gérées en compte de tiers), ainsi que celle relevant du budget propre de l'établissement.

Au sein de la DAFM, le Service Systèmes d'Information (SSI) met en place les outils numériques nécessaires au fonctionnement des services et assure la maintenance et le fonctionnement des réseaux informatiques et téléphoniques. Particulièrement sollicité dans la mise en place du télétravail généralisé,

il a accompagné l'ensemble des agents pour garantir des conditions de travail optimales.

La direction organise également la conservation de l'ensemble des documents produits et reçus par l'Epauf. Tous les documents relatifs aux diverses opérations immobilières menées par l'Epauf pour les établissements d'enseignements supérieurs sont conservés. Ces archives sont une source

importante d'information pour la mémoire du patrimoine immobilier universitaire. Cela représente près d'un kilomètre linéaire d'archives, conservées sur le site historique de Jussieu et dans les locaux de l'Epauf, rue Réaumur. Le service s'occupe également de la conservation de l'ensemble des archives électroniques.



La Mission Qualité Performance

La crise sanitaire a contribué à profondément transformer nos quotidiens et donc à accélérer les réflexions sur la transformation des missions de l'Epauf et des conditions de travail de ses agents. La responsable « Qualité Performance » organise notamment les réflexions internes portant sur l'amélioration du fonctionnement de l'établissement, en association étroite avec les différents services de l'établissement et le comité de direction. Pour l'année 2020, différentes missions lui était confiées :

- Pilotage de la performance, à travers l'élaboration d'un bilan du Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) précédent et celle d'un nouveau contrat pour la période 2021-2025. Des réunions de dialogue de performance régulières sont instituées en interne et une présentation est faite au conseil d'administration des résultats obtenus dans l'année au regard des objectifs stratégiques du COP
- Poursuite de la démarche de Contrôle Interne Budgétaire et Comptable (CIB-CIC), déploiement d'actions qui ont permis de faire baisser les niveaux de risque et en particulier la disparition de l'ensemble des risques « forts » identifiés l'année précédente
- Pilotage de la tenue à jour d'une soixantaine de procédures opérationnelles, notamment pour intégrer les évolutions du nouveau code de la commande publique (avril 2019) et poursuite de la rédaction de nouvelles procédures impactant l'organisation interne (circuit de la dépense, courrier dématérialisé...)
- Chantiers d'amélioration du fonctionnement interne : mise en place d'un parcours d'intégration et mise à jour du guide du nouvel arrivant, organisation de retours d'expérience sur des thèmes choisis, intégration progressive des outils collaboratifs et process de dématérialisation dans une démarche de gouvernance de l'information

Poursuivre les activités opérationnelles pendant la crise sanitaire



À la mi-mars 2020, au moment du premier confinement généralisé, l'Epauf assurait la conduite de 10 chantiers. Conformément aux restrictions sanitaires qui prévoyaient des dérogations pour les tâches qui ne peuvent pas être télétravaillées, l'Epauf a pris la décision de ne pas procéder, sauf exception, à la fermeture des chantiers. En revanche, les entreprises titulaires des marchés de travaux ont, de leur côté, décidé pour la plupart de suspendre leur activité. Huit, puis neuf chantiers se sont ainsi arrêtés durant cette période. Seul celui du campus Nation-Picpus dans le 12^e arrondissement de Paris a conservé une activité significative, de l'ordre de 15 % de l'activité normale. C'est dans ce contexte que les équipes juridiques et opérationnelles se sont appuyées sur le guide de préconisations sanitaires de l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTP), la loi d'urgence sanitaire et l'ordonnance qui a suivi, pour traiter l'interruption puis la reprise des chantiers.

Ce travail a visé à permettre aux chantiers de progressivement reprendre leur activité, dans le strict respect des mesures sanitaires, et en veillant à minimiser les impacts sur les plannings des opérations.

Cette situation a fortement mobilisé les équipes techniques et la Direction des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM). La DAJM a assuré le suivi et l'analyse des « ordonnances covid » et, sur cette base, a mobilisé son expertise pour la gestion contractuelle avec les entreprises dans cette situation exceptionnelle. Un guide interne de bonnes pratiques sur les conditions de la reprise des chantiers a par la suite été formalisé avec les équipes opérationnelles, afin de partager et conserver la mémoire de cette expérience si singulière.

Côté finances, en lien avec l'agence comptable, l'ensemble des délais de paiement ont été maintenus. La chaîne de la dépense, déjà dématérialisée, a pu fonctionner dans de bonnes conditions.

Les moyens généraux et la conseillère en prévention se sont assurés du renforcement

de la démarche de prévention des risques en matière de santé et sécurité au travail.

Des discussions régulières entre les équipes techniques et les entreprises ont permis de progressivement reprendre l'activité sur les chantiers, tout en veillant à la bonne application des mesures sanitaires en vigueur. La reprise opérationnelle s'est étalée entre la mi-avril et la fin mai selon les sites. Des adaptations des installations de chantier ont dans la plupart des cas été nécessaires pour permettre de respecter les gestes barrières dans ces espaces et en renforcer le nettoyage.

Malgré ces mesures accompagnées par l'Epauf pour permettre la reprise de l'activité, celle-ci n'est pas forcément revenue rapidement au niveau de mars, notamment en raison des protocoles sanitaires mis en place dont la rigueur pouvait ralentir les cadences et limiter le nombre de personnes présentes simultanément sur site, des absences de salariés des entreprises ou encore de difficultés d'approvisionnement. La situation s'est le plus souvent « normalisée » pendant l'été 2020.

Les entreprises et organisations ont ainsi été beaucoup plus en capacité de maintenir leur activité courante lors du deuxième confinement d'octobre-novembre 2020, lors duquel l'activité du secteur du bâtiment et de l'Epauf s'est maintenue.

Les bureaux d'études en charge de la maîtrise d'œuvre et de l'Ordonnance Pilotage Coordination (OPC), en relation étroite avec les entreprises, ont été chargés d'adapter les plannings des chantiers, en intégrant les restrictions sanitaires en vigueur. La DAJM a été également largement mobilisée pour répondre aux sollicitations des entreprises, dans le respect de la réglementation en vigueur.

En parallèle, la plupart des activités d'études ont pu se poursuivre, avec cependant un certain ralentissement. Certaines prestations demandant des visites sur site ont dû être différées. Les consultations en cours ou lancées pendant la période ont également été allongées de quelques semaines.

Les nouvelles orientations de la communication

Nouveau virage cette année pour la communication, avec des codes éditoriaux et graphiques renouvelés ! Les différentes typologies de communication s'affirment. La communication institutionnelle, opérationnelle et interne investit désormais un univers nourri par le nouveau logo de l'Epaupif, 2020 ayant aussi marqué les 10 ans de l'établissement au service des projets immobiliers universitaires.

Communication externe et identité visuelle

Un rapport d'activité tourné vers le lecteur

Le rapport d'activité 2019 de l'Epaupif a été totalement repensé pour le rendre plus attractif et plus accessible. La nouvelle ligne éditoriale mise en place entend valoriser les compétences de l'établissement. L'objectif principal : sortir d'une vision purement technique et faciliter le cheminement du lecteur à l'intérieur des contenus. Dans cette perspective, un nouveau chemin de fer a été élaboré pour souligner les domaines de compétences de l'Epaupif en s'appuyant sur des projets emblématiques. Il s'agit d'éviter l'approche catalogue d'opérations pour offrir une cohérence globale au document avec comme fil conducteur l'expertise, les compétences et l'expérience de l'Epaupif.

Un livre pour les 10 ans de l'Epaupif

Pour ses 10 ans, l'Epaupif a entrepris l'écriture d'un livre pour retracer les différentes étapes qui ont jalonné cette décennie très active et lui ont permis de piloter des projets majeurs d'aménagement universitaire. À travers différents épisodes, le lecteur est emmené à la découverte des opérations, des bâtiments et des aménagements.

L'ouvrage à paraître mi-2021 présentera les enjeux qui ont présidé à la création d'un Établissement Public dédié au patrimoine immobilier universitaire à travers ses moments et acteurs clés. Outre la qualité des projets réalisés, il s'agit aussi de mettre en avant le savoir-faire de l'Epaupif par son histoire et un chemin narratif qui nous guide à travers les projets architecturaux universitaires.

Ce livre illustré est construit autour de textes, d'entretiens et d'images. Il est conçu en partenariat avec la maison d'édition Bookstorming, spécialisée dans l'architecture. Il est préfacé par Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Il recueille des propos de Christophe Kerrero, Recteur de l'académie de Paris, Recteur de la région académique d'Île-de-France, Chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France et Président du Conseil d'administration de l'Epaupif, d'Anne Hidalgo, de dirigeants d'universités et d'écoles franciliennes qui ont souhaité développer leurs projets en étroite relation avec l'Epaupif et enfin des architectes qui les ont conçus.

Vers une nouvelle identité visuelle

À l'occasion de cet anniversaire et pour marquer une nouvelle étape du développement de l'établissement,

la direction de la communication s'est chargée de mettre en œuvre une nouvelle identité visuelle, intégrant notamment un changement de logo, et d'appliquer la charte gouvernementale pour les opérateurs de l'État. Ce nouvel univers graphique a été déployé en interne (signature mails, documents internes) et les supports de communication ont été adaptés.

Animation sur les réseaux sociaux et en interne

Sur les réseaux sociaux, et principalement sur le réseau professionnel LinkedIn, la direction de la communication valorise l'actualité de l'établissement : concours et consultations, partenariats... Afin de pourvoir les postes vacants, les fiches de poste sont également publiées sur divers médias.

En interne, des lettres d'informations sont diffusées pour informer notamment sur l'aménagement des locaux, l'accueil et la présentation des nouveaux arrivants. Un entretien permet de détailler le parcours professionnel des nouveaux collaborateurs pour les présenter à l'équipe de l'Établissement.

Une communication de projets proactive

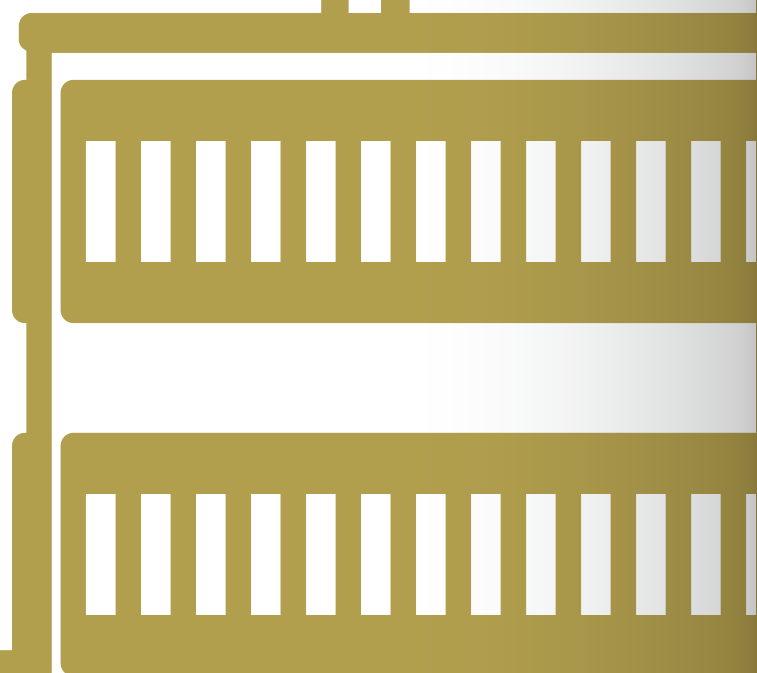
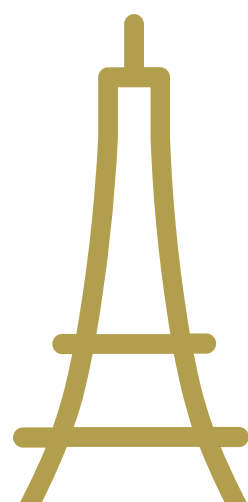
Avec l'appui des directions opérationnelles, une communication spécifique est amorcée sur les grands projets, tels que la restructuration de l'université de Paris Dauphine-PSL.



Une activité
opérationnelle
maintenue
à un haut niveau
malgré la crise



ÉTUDES STRATÉGIQUES



En tant qu'établissement public spécifiquement dédié, l'Épaurif concentre une connaissance importante du parc immobilier de l'enseignement supérieur et de la recherche en Île-de-France et de ses problématiques, ainsi qu'une expérience riche et diversifiée des projets immobiliers qui contribuent à son amélioration. Cette expertise précieuse, tout comme son positionnement de partenaire public privilégié, légitiment l'Établissement pour accompagner les universités et écoles sur leurs projets immobiliers structurants. L'objectif commun est d'imaginer et de réaliser les campus de demain : adaptés aux usages contemporains, ouverts sur leur environnement direct, connectés et plus serviciels. L'Établissement est ainsi sollicité pour des réflexions stratégiques de long terme, notamment pour établir des Schémas Pluriannuels de Stratégie Immobilière (SPSI), des schémas directeurs, pour mener des études d'évaluation afin d'appréhender une vision globale et transversale liée à la libération de sites, ou encore pour développer des opérations de valorisation patrimoniale. Ce savoir-faire prospectif place l'Épaurif bien en amont des opérations, et lui permet d'apporter une véritable aide à la décision pour les gouvernances des établissements.

Formaliser la stratégie immobilière de l'Observatoire de Paris

L'Observatoire de Paris, c'est d'abord un patrimoine architectural unique, qui sert également de lieu de travail pour 650 permanents et 250 étudiants. Implanté sur 3 sites à Paris, Meudon et Nançay (Cher), il se développe aujourd'hui sur plus de 50 bâtiments. L'Epaufif accompagne l'Observatoire dans l'élaboration de sa stratégie immobilière, pour disposer d'une vision globale de son patrimoine, et ainsi piloter et faciliter la gestion immobilière et patrimoniale à moyen et long terme. Dans le cadre d'une convention passée entre le ministère de l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation, l'Observatoire de Paris et l'Epaufif, l'Établissement s'est vu confier une mission d'études pour réaliser le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI). Ce document a vocation à se décliner en divers plans stratégiques et opérationnels, notamment un Schéma Directeur Immobilier d'Aménagement et d'Énergie, accompagné d'un Schéma Directeur de Mise en Sécurité et d'Accessibilité et d'un Programme Pluriannuel d'Investissement. Autant d'outils pour anticiper et programmer des interventions cohérentes et coordonnées sur ces bâtiments. Le périmètre de l'étude intègre les trois implantations de l'Observatoire.

Pour conduire ces études, l'Epaufif s'est appuyé sur un groupement d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), conjuguant des expertises diverses et complémentaires en ingénierie, aménagement, environnement, économie de la construction et programmation. Au préalable, l'Epaufif a lancé un certain nombre de diagnostics pour actualiser la connaissance de ce patrimoine et identifier les potentiels leviers d'action.

L'année 2020 a permis de formaliser ce SPSI. La stratégie retenue par l'Observatoire pour son parc immobilier à court, moyen et long terme a été présentée auprès des partenaires institutionnels (Rectorat, DIE, ACMH) en septembre dernier.

L'Epaufif a également accompagné l'Observatoire pour préparer un dossier de demande de financement dans le cadre du plan de relance.



ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : Observatoire de Paris (Direction immobilier et logistique)

Maître d'ouvrage délégué : Epaufif

AMO ingénierie, aménagement et environnement : SCE

AMO économiste : Sans conteste

AMO programmation : SCET

Diagnostic accessibilité : CITAE

Diagnostic SSI : SIPREV

Diagnostic énergie : INDDIGO

CHIFFRES CLÉS

3 sites

236,5 hectares (Ha)

46 488 m² de surface hors d'œuvre nette (SHON)

51 bâtiments

241 k€ de budget réalisation études SPSI

DATES CLÉS

Décembre 2019 : Transmission de la note stratégique de l'Observatoire

Juillet 2020 : Présentation du SPSI finalisé à l'Observatoire de Paris

Septembre 2020 : Présentation du SPSI auprès des partenaires institutionnels de l'Observatoire (rectorat, DIE, DRAC, ACMH)

Fin 2020 : Dépôt du dossier d'expertise pour instruction et agrément



DÉMARCHE PATRIMONIALE

RÉNOVATIONS

ADAPTATION À DE NOUVEAUX USAGES



L'une des particularités du patrimoine universitaire francilien que nous envient beaucoup d'universités dans le monde, est probablement le caractère atypique de l'installation des établissements d'enseignement supérieur au sein de bâtiments historiques, parfois classés et souvent remarquables. Ce contexte peut complexifier les projets, face aux enjeux majeurs et incontournables que représentent la transition écologique et l'adaptation aux nouveaux usages. Comment prendre en compte un patrimoine parfois vieillissant, conçu à l'origine pour d'autres fonctions ? Comment optimiser les surfaces utiles alors que la rareté foncière et la non-artificialisation sont de mise ? Comment garantir préservation de la dimension patrimoniale et sobriété énergétique ? Comment recréer de la valeur avec un patrimoine immobilier d'exception alors même que les contraintes réglementaires sont exigeantes ? L'Épaurif accompagne les acteurs dans leurs réflexions et le pilotage d'opérations à forte valeur patrimoniale ajoutée pour rénover, adapter, valoriser ou optimiser, dans des contextes où respect de l'histoire, aménités contemporaines et contexte environnemental deviennent toujours plus essentiels.

Adapter l'hôtel particulier de la Meilleraye aux usages d'aujourd'hui

L'Hôtel de la Meilleraye est un hôtel particulier du XVII^e siècle qui héberge aujourd'hui une partie des activités de Sciences Po Paris. Ce bâtiment est relié au siège historique de l'institution par un jardin, cœur de la vie étudiante. L'Epaupif est mandaté par Sciences Po Paris afin de concevoir cette opération immobilière devenue nécessaire alors même que ce bâtiment n'a pas été rénové depuis 1979.

Le projet doit répondre à des exigences patrimoniales importantes. L'édifice est inscrit dans le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du 7^e arrondissement de Paris. La quasi-totalité de l'enveloppe bâtie et l'ordonnancement des espaces libres doivent être conservés. L'Epaupif a donc fait réaliser une expertise patrimoniale et un architecte du patrimoine a été intégré à l'équipe en charge de la programmation. Les travaux doivent également permettre la mise en sécurité de l'édifice et garantir son accessibilité. L'objectif est d'adapter l'hôtel particulier aux usages d'aujourd'hui et d'augmenter sa capacité d'accueil.

En 2020, les études ont repris et le périmètre d'intervention a été élargi. Il intègre maintenant le jardin, afin d'inscrire pleinement cette opération dans la continuité des aménagements du campus et participer ainsi à son animation.

UN PATRIMOINE REMARQUABLE

L'Hôtel de la Meilleraye est successivement un hôtel particulier aristocratique (de 1661 à 1755), puis une grande demeure familiale (de 1755 à 1947) puis un établissement d'enseignement supérieur ayant logé de 1947 à 1976 l'École Nationale d'Administration avant d'être affecté à Sciences Po Paris.

Il présente les caractéristiques des grandes demeures aristocratiques parisiennes : cour d'honneur côté rue, jardin en arrière, escalier d'honneur, corps de logis, couloir de distribution et escalier de service. Il est également remarquable par la présence de décors intérieurs de ses anciens salons. Malgré de nombreuses interventions au cours des siècles, son intérêt patrimonial a été confirmé, dans les trois dimensions : architecturale, décorative et d'organisation générale des espaces.

Si ses qualités patrimoniales sont indéniables, il n'est pas pour autant inscrit à l'inventaire des monuments historiques. Sa protection est assurée par son inclusion dans le secteur du 7^e arrondissement de Paris, soumis à la réglementation du Plan de Sauvegarde et de Mise en valeur (PSMV). Le niveau de protection patrimoniale élevé (type A) concerne environ 80 % des surfaces utiles du bâtiment, impliquant de respecter fidèlement la trame existante et d'assurer la remise en état de l'architecture et des aménagements. Ainsi toute intervention pour des améliorations fonctionnelles, techniques ou réglementaires, s'accompagnera d'un programme de remise à niveau patrimonial.



ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maîtrise d'ouvrage : Sciences Po Paris

Maîtrise d'ouvrage mandataire : Epaupif

Partenaires : CROUS de Paris, DRAC (ABF dans le cadre du PSMV)

Programmation : groupement Co-S / volet patrimonial CAPLA (+ SMEG sous-traitant sur le volet paysage) / volet environnemental (Elémentaire conseil)

EN CHIFFRES

1 700 m² d'emprise du jardin en cœur d'îlot

3 000 m² de Surface De Plancher (SDP)

19,5 M€ TTC Toutes Dépenses Confondues (TDC) Coût de l'opération d'ensemble (stade programme)

DATES CLÉS

2014 : Signature de la convention entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de l'Innovation, Sciences Po Paris et l'Epaupif

2015 : Réalisation des études de préprogrammation et des audits patrimoniaux des bâtiments

2016-2017 : Diagnostics techniques sur la Meilleraye

10/2017 : Choix du scénario de réhabilitation pour l'hôtel de la Meilleraye

2018 : Élaboration des scénarios de faisabilité et du préprogramme [Menighetti / AREP]

2020 : Reprise des études avec l'intégration du jardin dans le périmètre opérationnel et notification d'un nouveau marché [Co-S / CAPLA / Elémentaire Conseil]

2020 : Poursuite de la campagne des diagnostics techniques

2021 : Validation du programme et lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre



Valoriser le patrimoine et la recherche scientifique de l'Institut Henri Poincaré

L'Epaufif a été mandaté par Sorbonne Université pour piloter la réhabilitation du bâtiment historique Jean Perrin. Actuellement localisé dans le bâtiment Emile Borel, au sein du Campus Curie, l'Institut Henri Poincaré (IHP) profitera de la réhabilitation du bâtiment Jean Perrin voisin pour étendre ses locaux. Ce sont 2 600 m² supplémentaires qui seront ainsi mis à disposition de cet établissement d'enseignement supérieur qui développe des activités de recherche, d'organisation d'événements scientifiques et de diffusion des savoirs en mathématiques.

Ce projet de réhabilitation permettra notamment d'intégrer, à l'intérieur du bâtiment Perrin, un espace muséal. Le programme prévoit également la création de nouveaux espaces de travail et de salles de conférences, au sein d'un bâtiment dont l'identité architecturale est préservée et valorisée.

Les espaces d'exposition et de médiation scientifique seront des lieux privilégiés de partage des connaissances et de rencontre entre les chercheurs et les enseignants, les acteurs du monde économique ou encore des intervenants sociaux et culturels.

En 2020, les travaux préalables de curage, désamiantage, déplombage et d'assainissement ont été achevés. En parallèle, l'appel d'offres visant à sélectionner les entreprises amenées à réaliser les travaux principaux a été lancé. Les travaux débiteront au deuxième trimestre 2021. La livraison est prévue à l'été 2022.

ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : Sorbonne Université

Mandataire de la maîtrise d'ouvrage : Epaufif

Maîtrise d'œuvre : Atelier Novembre (mandataire), EGIS, DU&MA, LAMOUREUX

Bureau de contrôle : Alpha Contrôle

Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) : Degouy

Utilisateur : Institut Henri Poincaré

CHIFFRES CLÉS

650 m² de Surface Utile (SU) d'espace muséal sur **1 750 m²** SU projet global

DATES CLÉS

2016 : Validation du dossier d'expertise et validation du programme technique détaillé

Juillet 2017 : Notification du marché de maîtrise d'œuvre

2018 : Dépôt du permis de construire, validation des études de programmation, lancement des travaux préalables

2019 : Obtention du permis, validation des études de conception et production du dossier de consultation des entreprises

2021 : Lancement des travaux principaux de réhabilitation

Une nouvelle cohérence pour les bâtiments de la faculté de pharmacie de Paris

L'Epaufif a été missionné pour réhabiliter et réaménager la faculté de pharmacie de l'université de Paris, dans le 6^e arrondissement de la capitale. Le projet présente de forts enjeux patrimoniaux. Il est situé dans le périmètre de protection de plusieurs monuments historiques et intègre également le jardin botanique de la faculté. Les bâtiments datant pour la plupart du XIX^e siècle ont connu divers travaux d'extension, qui ont fait perdre de la cohérence fonctionnelle au site. Ils sont aujourd'hui vieillissants, peu fonctionnels et inadaptés aux besoins d'un centre d'enseignement et de recherche moderne.

L'opération menée compose avec de fortes contraintes, liées à l'exiguïté des lieux, à la simultanéité de plusieurs chantiers et aux travaux menés en site occupé avec maintien des activités de recherche et d'enseignement, avec la nécessité de relogements temporaires sur site dans le cadre d'opérations tiroirs. Ces éléments demandent donc une programmation particulièrement ambitieuse, pour répondre au double objectif de :

- Constituer des pôles géographiquement et fonctionnellement cohérents
- Moderniser et adapter ces locaux anciens pour des espaces d'enseignement et de recherche répondant aux usages actuels et futurs

L'opération Campus, pour laquelle est mandatée l'Epaufif, est divisée en deux tranches. Les travaux de la première tranche se sont terminés en 2019. Ils ont permis la création d'un pôle de formation continue, d'un espace de vie étudiante et de restauration sur le site et d'un nouveau cœur de réseau informatique. La deuxième tranche du projet a pour principal objet la construction d'un bâtiment dédié à la recherche, ainsi qu'aux fonctions supports de la recherche. Des travaux préalables portent sur la modernisation de l'installation électrique du site, ainsi que sur l'aménagement de locaux temporaires. La démolition partielle du bâtiment 800 et la mise en sécurité et la réhabilitation

partielle du bâtiment 700 sont également au programme, préludes d'une future restructuration de ce bâtiment. En 2020, les deux études de programmation ont été reprises et la consultation de sélection du maître d'œuvre technique de la modernisation de l'installation électrique a été lancée.

ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maîtrise d'ouvrage : Université de Paris

Maîtrise d'ouvrage mandataire : Epaufif

Utilisateurs : Faculté de pharmacie

Partenaires : Chancellerie de Paris, CROUS de Paris

CHIFFRES CLÉS

Études préalables

0,99 M€ TTC

Tranche 1 :

6,46 M€ TDC

1 500 m² SDP

Tranche 2 :

37,07 M€ (stade pré-programme)

2 000 m² SDP démolis, 2 760 m² SDP

construits et 1 500 m² SDP réaménagés

DATES CLÉS

2012 : Signature de la convention d'études

2015 : Signature de la convention de mandat de la tranche 1 et validation du dossier d'expertise correspondant

2018-2019 : Travaux de la tranche 1

2019 : Validation du dossier d'expertise de la tranche 2

2019 : Signature de la convention de mandat de la tranche 2

2020 - 2021 : Réalisation des études de programmation et campagne de diagnostics techniques

2022 : Lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre pour la construction du bâtiment de recherche



Réhabiliter le bâtiment classé du Pavillon des reptiles

L'aménagement intérieur du Pavillon des reptiles de la ménagerie du jardin des plantes du Muséum National d'Histoire Naturelle n'a pas évolué depuis sa construction, datant de 1874. Au regard de l'obsolescence de la structure et du mobilier zoologique, l'édifice a dû fermer ses portes en janvier 2019.

L'Epaurif est aujourd'hui mandaté par le Muséum National d'Histoire Naturelle pour réhabiliter et moderniser le Pavillon, actuellement très énergivore, tout en proposant un nouveau parcours de médiation zoologique capable de soutenir l'attractivité de la Ménagerie.

Comme la totalité du Jardin des Plantes, le bâtiment et son mobilier d'exposition d'origine sont classés au titre des monuments historiques. La conception et le suivi de la réalisation sont par conséquent confiés à l'Architecte en Chef des Monuments Historiques territorialement compétent.

La réhabilitation s'inscrit également dans une démarche environnementale ambitieuse, qui fera l'objet d'une certification Bâtiment Durable Francilien (BDF).

L'ensemble de l'édifice fera l'objet d'une réhabilitation patrimoniale. Les 500 m² d'espaces muséographiques feront également l'objet d'un aménagement scénographique et zoologique respectueux de l'histoire du lieu, en particulier avec l'adaptation des vivariums et du bassin historique, tout en mobilisant les connaissances les plus pointues quant aux conditions de vie des espèces conservées.

Le projet vise également à rénover les étages et à leur offrir une seconde vie, afin de répondre au mieux aux besoins du Muséum.



ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : Muséum National d'Histoire Naturelle

Mandataire de la maîtrise d'ouvrage : Epaurif

Programme muséographe : Abaque / Filigrane programmation / Ecoprogrammation

Maîtrise d'œuvre : H2O architectes – Charlotte Hubert

Expert vivariums : BLC Zootech

Bureau de contrôle : Alpha Contrôle

Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) : Degouy

EN CHIFFRES

5 salles de médiation zoologiques (**540 m²**)

49 espèces présentées dans **22** vivariums dont **10** adaptés dans le mobilier historique et un bassin historique

180 m² pour les coulisses zootechniques

300 m² d'espaces tertiaire

DATES CLÉS

2021 : Validation du dossier d'expertise et validation du programme technique détaillé

Mai 2021 : Désignation de l'équipe de scénographes

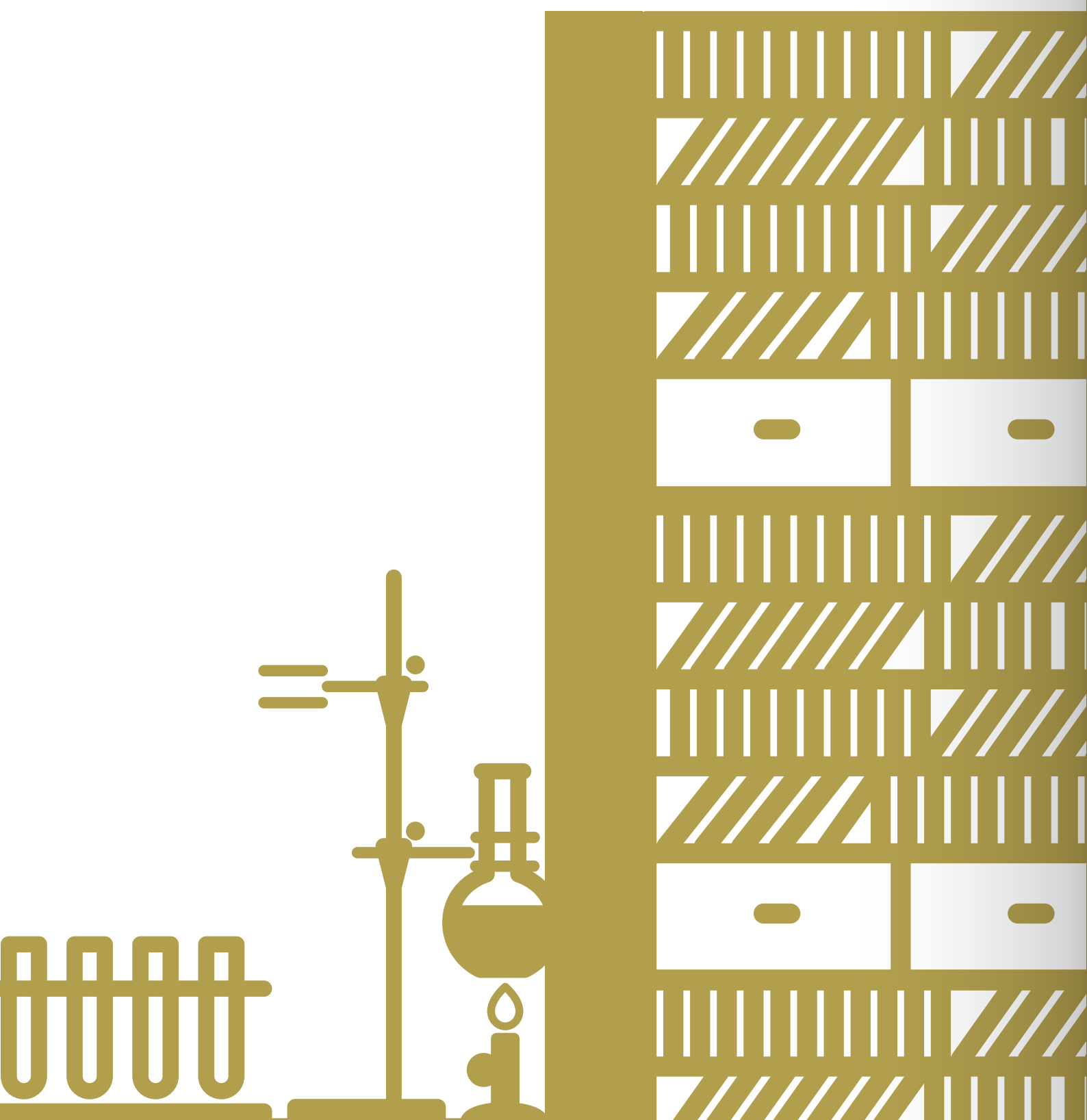
2021 : Dépôt de l'autorisation de travaux

2022 : Obtention de l'autorisation de travaux, validation des études de conception et production du dossier de consultation des entreprises

2024 : Fin des travaux et réouverture de la ménagerie



TRAVAIL FIN SUR LES ATTENTES DES UTILISATEURS (ANALYSE DES BESOINS, PROGRAMMATION)



Adapter le projet immobilier aux besoins des usagers fait partie des objectifs portés par l'Épaurif. Chaque projet se destine en effet à des utilisateurs divers, en attente d'usages spécifiques : enseignants, étudiants, chercheurs, personnels administratifs, prestataires... L'objectif d'un projet de restructuration doit permettre et fertiliser de nouvelles synergies entre ces différents publics et occupants. Cibler et identifier précisément les besoins de ces utilisateurs permet à l'Épaurif de proposer une programmation au plus près des préoccupations et besoins de chacun. Parfois, les sites d'intervention présentent aussi des caractéristiques qui favorisent l'émergence de nouvelles réflexions. Ainsi, un site temporairement vacant pourra devenir lieu de préfiguration des aménagements futurs. Cette solution permet de poursuivre une réflexion innovante sur les usages et de réduire l'impact de la vacance sur l'environnement proche du site, en particulier quand il est situé au cœur des espaces urbains.

Censier : vers de nouvelles activités universitaires au cœur de Paris

La libération prochaine du site de Censier (Paris 5^e arrondissement) offre la possibilité de rénover et restructurer le site pour accueillir à terme le développement de nouvelles activités universitaires et répondre aux besoins des usagers.

Aujourd'hui, le site est occupé par l'université Sorbonne Nouvelle qui est amenée à déménager sur le nouveau site Picpus près de la place Nation, libérant 25 000 m² de surface de plancher. Ces espaces pourront à terme bénéficier aux universités Sorbonne-université et Paris 2 Panthéon-Assas. L'attention est portée sur les besoins des deux établissements avec la création d'espaces adaptés à leurs activités. Une réflexion est également poursuivie par le CROUS sur les programmes complémentaires qui pourraient venir s'implanter en plus des deux universités, afin de créer de nouvelles synergies.

L'Epaupif a pour mission de piloter les études préalables. Elles doivent permettre d'identifier les contraintes du site, d'élaborer une programmation, d'en déterminer les coûts afin de pouvoir, dans un second temps, réfléchir aux différents montages juridiques et économiques possibles. Un travail fin est également mené sur les attentes des futurs utilisateurs, à court terme comme à long terme.

Pendant la programmation, les études de conception, et avant les travaux, le site restera vacant. Pour atténuer cette vacance, une réflexion sur l'occupation temporaire dans le cadre d'une démarche d'urbanisme transitoire du site a été lancée. Un fil rouge autour de la jeunesse et des étudiants permettra de préfigurer les futurs usages du campus.



ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maîtrise d'ouvrage : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Maîtrise d'ouvrage mandataire : Epaupif

Partenaires : Université Panthéon-Assas Paris 2, Sorbonne Université, CROUS de Paris

Programmation : Filigrane Programmation / IN4 / Eegenie

Volet valorisation et montages juridiques et financiers : LWA / Colliers International / Finance Consult

Étude de capacités constructives : Atelier Xavier Lauzeral

Étude SSI : Lacagne & Stafie Architectes

Étude de benchmark : Filigrane Programmation / Plein Sens

EN CHIFFRES

25 000 m² de surface de plancher

DATES CLÉS

2019 : Signature entre le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) et l'Epaupif de deux conventions : l'une pour les études préalables en vue de définir les conditions de réalisation d'un projet d'évolution du site de Censier et l'autre pour la maîtrise d'ouvrage des travaux de curage, désamiantage et dépollution du site de Censier

2019 : Réalisation des études préalables de programmation pour les futures universités bénéficiaires

2020 : Finalisation du préprogramme théorique pour l'université Paris 2 Panthéon-Assas

2020 - 2021 : Réalisation des études de préprogrammation et de benchmark pour définir le concept de ce futur centre de Sciences humaines et sociales pour Sorbonne Université

2021 : Réalisation des diagnostics de capacité des structures pour identifier les potentialités de transformations des bâtiments historiques

Été 2021 : Notification du marché de maîtrise d'œuvre (MOE) pour les travaux de curage, dépollution, désamiantage et démolition du site

2023 : Engagement des travaux de curage, dépollution, désamiantage et démolition



DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE DÈS L'AMONT DU PROJET ET PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE



Parce que la transition écologique concerne tout le patrimoine bâti en France, les bâtiments publics sont en première ligne pour accroître leur performance environnementale. C'est un enjeu d'exemplarité, de maîtrise budgétaire et de contribution au bien commun. L'Épaurif entend développer et soutenir une démarche volontaire et proactive dans l'ensemble des missions qui lui sont confiées. Dans un contexte aussi exigeant qu'ambitieux, l'Épaurif accompagne les établissements dans leur stratégie environnementale, de la définition à leur mise en œuvre opérationnelle. La multiplicité des solutions techniques mobilisables demande au préalable un ciblage précis des enjeux propres à l'établissement en amont du projet. Cette première étape permet d'intégrer, dès la programmation, la dimension environnementale de l'opération immobilière. Les certifications et les labels viennent ensuite concrétiser ces ambitions et leur mise en application.

La renaissance énergétique du bâtiment Breguet

La restructuration du campus de l'école CentraleSupélec, née en 2015 de la fusion de l'École Centrale de Paris et de Supélec, se poursuit en misant sur une démarche environnementale ambitieuse. Après la livraison en 2017 de deux nouveaux bâtiments, le campus poursuit sa mutation en portant son attention sur le bâtiment Breguet. Cet édifice de 1975 est aujourd'hui vétuste et ne correspond plus aux besoins et usages.

Certaines installations sont d'origine, ce qui implique une réhabilitation technique lourde et offre l'opportunité d'améliorer les performances énergétiques. Les ambitions environnementales sont affirmées par l'obtention de labels, comme la certification Haute Qualité Environnementale (HQE) bâtiment durable très performant.

L'objectif est également de faire renaître ce bâtiment ancien en conservant sa singularité au vu des constructions récentes du campus. La restructuration complète permettra à l'édifice de s'ouvrir sur le campus et devenir plus visible.

L'Epaurif intervient au titre de maître d'ouvrage délégué des études préalables autour d'un programme qui a vocation à :

- Distinguer les qualités paysagères intrinsèques du bâtiment dans son rapport aux constructions récentes du campus
- « Faire campus » en rééquilibrant et en mixant les fonctions à l'échelle du site et insérer le bâtiment dans son proche environnement
- Ouvrir le campus par une organisation et des espaces favorisant l'accueil d'entreprises et développant des collaborations avec l'université Paris Saclay (installation du siège sur le site), le monde économique, la recherche, les autres établissements et les habitants du quartier

LA STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE VISÉE

- Certification HQE bâtiment durable niveau très performant
- Label Bâtiment Bas Carbone (BBCA) niveau standard
- Label Bâtiment Basse Consommation (BBC-Effnergie) avec un objectif de réduction des consommations de 40 %
- Label biodiversité



ACTEURS DU PROJET / OPÉRATION

Maître d'ouvrage : CS

Maître d'ouvrage délégué : Epaurif

Partenaires : Université Paris Saclay (UPSay) et Établissement Public d'Aménagement du Plateau de Saclay (EPAPS).

Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) juridique et financier : FCL et Latournerie Wolfrom Avocats (LWA)

AMO fonctionnel : Ville Ouverte / Propolis (sous-traitant)

AMO technique : Cigma Ouest Saint-Brieuc (COSB), G-ON et Armor Ingénierie.

AMO restauration : PH Partners et GSIR (sous-traitant)

CHIFFRES CLÉS

36 300 m² de surface de plancher existante

110 M€ TDC : budget estimatif de l'opération



Le choix de la géothermie pour la bibliothèque « La Contemporaine »

L'Epaupif est mandaté par le Rectorat de l'Académie de Versailles pour piloter et assurer la maîtrise d'ouvrage du projet de construction de la bibliothèque-musée « La Contemporaine ». Ce nouvel édifice permet de regrouper des collections aujourd'hui dispersées entre le campus de Nanterre et l'Hôtel des Invalides à Paris et notamment des documents sur l'histoire européenne contemporaine (XX^e et XXI^e siècle). Ce bâtiment répond à la fois aux exigences de conservation des ouvrages et des œuvres, aux besoins des activités de recherche et à l'accueil de publics, à travers la création d'espaces dédiés aux expositions, d'une salle de consultation, de plusieurs salles d'activités pédagogiques, ainsi que de réserves et de locaux tertiaires.

La nouvelle bibliothèque de la Contemporaine présente un ambitieux programme environnemental avec l'intégration de la géothermie pour subvenir aux besoins énergétiques.

La production thermique du bâtiment est assurée par une Pompe à Chaleur réversible (PAC) eau/eau qui fonctionne sur la nappe. Deux puits ont été forés : un puit de captation et un puit de restitution. Le principe de géo-cooling est également intégré pour permettre, en été, de bénéficier de la fraîcheur de la nappe phréatique afin de refroidir le bâtiment. Cette installation thermique permet de diviser les coûts de l'énergie par cinq et d'assurer l'indépendance énergétique de l'édifice.



ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'Ouvrage : Rectorat de l'Académie de Versailles

Mandataire maîtrise d'Ouvrage : Epaurif

Utilisateurs : La Contemporaine

Groupement de Maîtrise d'œuvre : Atelier Bruno Gaudin (architecte mandataire) / ARTELIA (BET structure, VRD, fluides) / 8'18 (éclairage) / ACV (BET acoustique) / Berthon+Kravtsova (scénographe)

EN CHIFFRES

29,5 M€ TTC Budget toutes dépenses confondues

6 800 m² de surface de plancher (dont **2 000 m²** de réserves)

DATES CLÉS

2012 : Signature de la convention de mandat

2015 : Validation du dossier d'expertise

2016 : Notification du marché de maîtrise d'œuvre

Décembre 2017 : Obtention du permis de construire

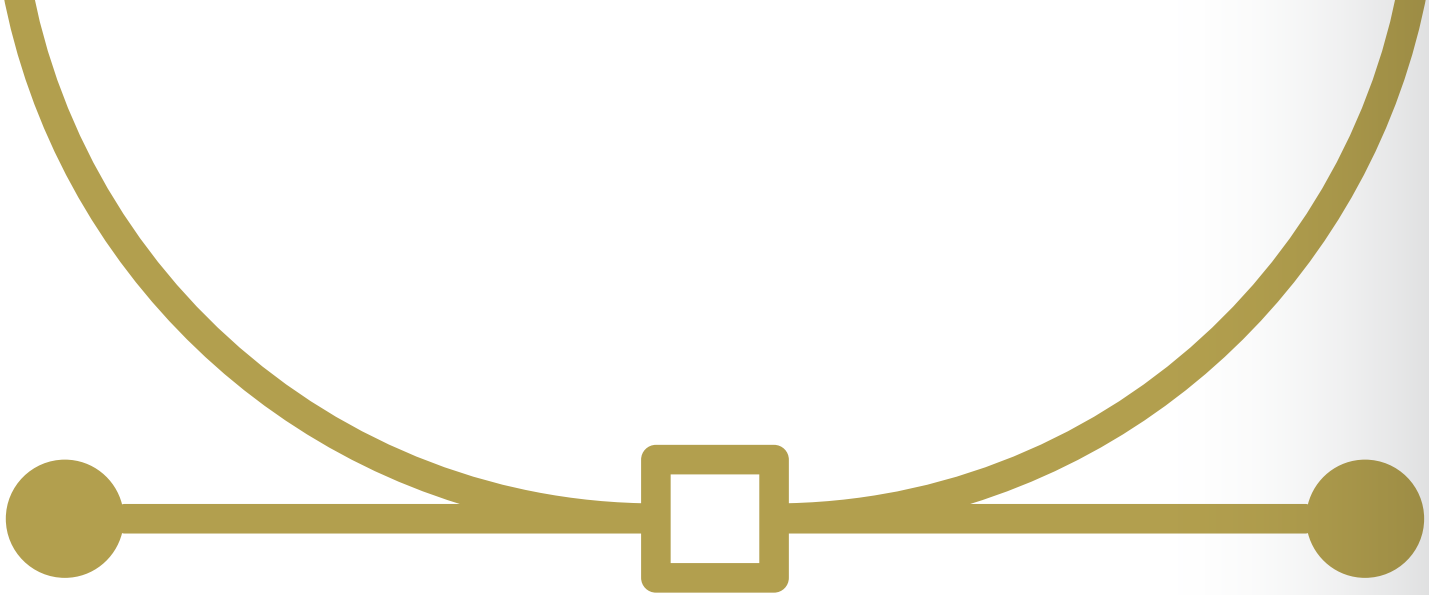
4^e trimestre 2018 : Démarrage des travaux

Mai 2021 : Réception des travaux - Mise en place du mobilier

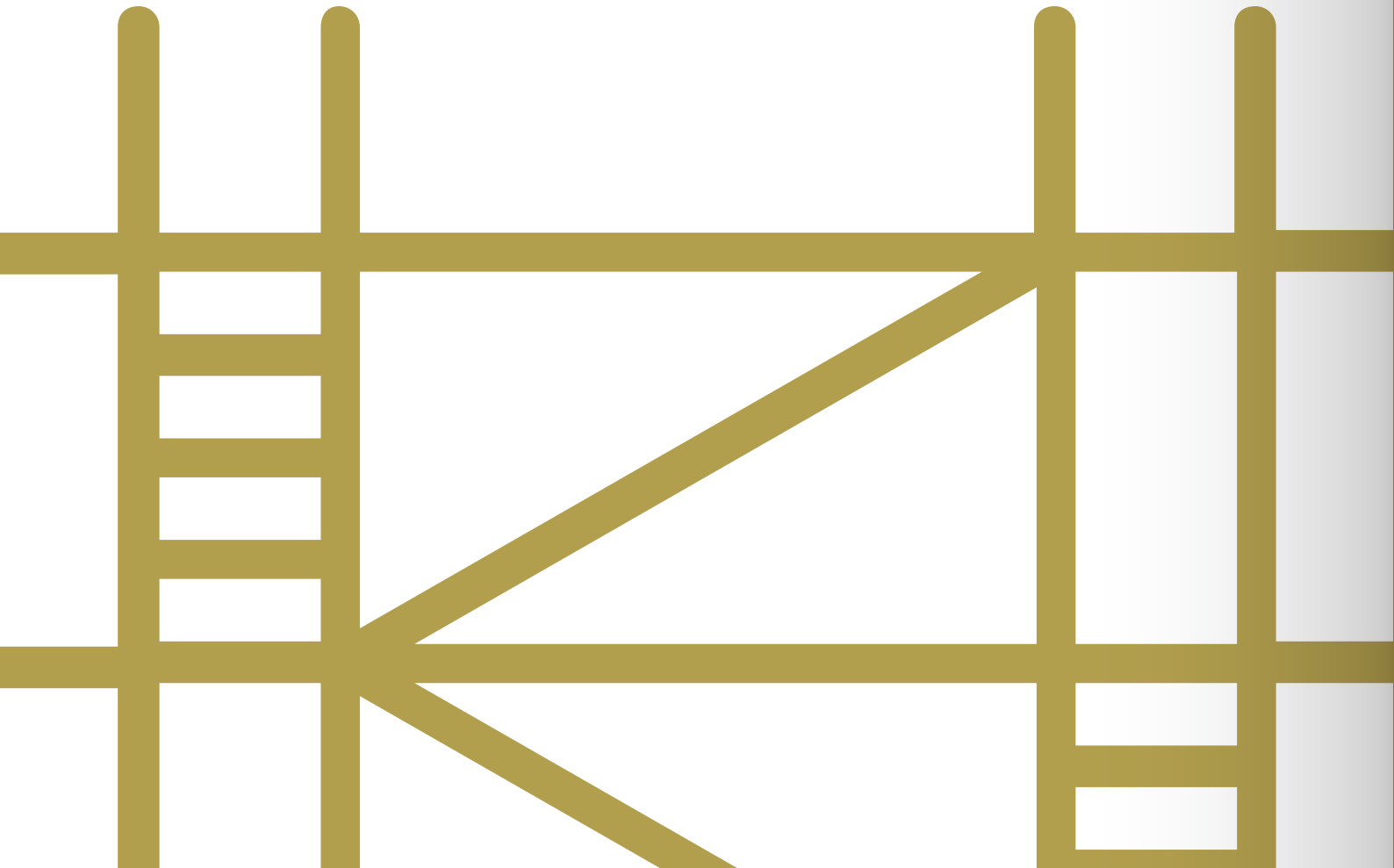
Été 2021 : Mise en place des expositions permanentes et temporaires

Octobre 2021 : Ouverture au public





MONTAGES EN CONCESSION / PPP / MARCHÉ GLOBAL ET CONDUITE D'OPÉRATION



L'Épaurif cultive depuis sa création une expertise dédiée aux grands projets, héritée de l'expérience fondatrice du campus de Jussieu. Les projets d'ampleur sont souvent complexes dans leur gouvernance, leur organisation spatiale et fonctionnelle, les modalités contractuelles.

Le montage en concession, le partenariat avec des acteurs privés, la collaboration avec d'autres établissements, peuvent demander des compétences juridiques et financières spécifiques. Les acteurs qui interviennent sont par nature nombreux et divers, ce qui exige une coordination potentiellement délicate. Ces opérations s'inscrivent également dans un temps long, qui ne doit pas pour autant conduire à négliger leurs enjeux calendaires importants. L'Épaurif s'efforce d'assurer un pilotage agile de cette typologie de projets, de la phase d'études préalables à la conception et la réalisation. Cette expérience importante, à nouveau enrichie ces dernières années par la préparation du projet de Campus Hospitalo-Universitaire du Grand Paris Nord, sera une fois de plus mobilisée dans le cadre du projet de transformation de l'ancien hôpital d'instruction des armées du Val-de-Grâce, dont le pilotage technique est assuré par l'Épaurif.

Transformation du Val-de-Grâce au profit d'un site dédié au numérique pour la santé : PariSanté Campus

En 2016, l'hôpital militaire du Val-de-Grâce ferme ses portes et libère 53 000 m² au cœur du 5^e arrondissement de Paris. En décembre 2020, le Président de la République annonce la création sur le site d'un campus du numérique pour la santé dénommé PariSanté Campus et marque le lancement de ce grand projet. L'Epaupif est alors mandaté par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) pour assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée du projet, sur les aspects suivants : conduite de l'opération immobilière, pilotage des études de programmation et de conception du projet et suivi des dispositifs d'accompagnement et de conseil.

Le campus se positionne au service du développement de la filière française du numérique pour la santé, en intégrant la dimension éthique et l'ouverture vers la société, avec l'ambition de fédérer son écosystème à l'échelle du Grand Paris et de rayonner en France, en Europe et à l'international.

Cette restructuration et extension de l'ancien hôpital permettra de construire un espace de formation, de recherche et d'innovation. Les objectifs clés consistent à stimuler la production et l'exploitation de données, soutenir la formation d'excellence et créer des viviers d'expertises, et enfin développer des

applications à fort impact économique. Ces ambitions entrent particulièrement en résonance avec le contexte sanitaire actuel, qui appelle à une évolution du monde du soin et de la santé.

Des investissements publics et privés

Le projet immobilier prévoit des travaux de reconversion et des extensions respectueuses du site et de son environnement. La surface totale du nouvel ensemble augmentera d'environ 20 000 m² la surface de plancher. Un peu moins de la moitié des surfaces, environ 35 000 m², sera dédiée à la partie publique et prévoit la création de laboratoires de recherche, d'espaces d'enseignement et de formation, des espaces d'accueil associatif et citoyen et la création d'une vie de campus. Un peu plus de la moitié des surfaces du site sera occupée par des programmes privés, pour y développer un hôtel d'entreprises, appuyer le développement de projets entrepreneuriaux, mettre à disposition des outils pour favoriser l'innovation et l'expérimentation, et organiser des événements avec la création d'un centre de conférences. L'opération porte également une dimension patrimoniale importante puisque le site est classé au titre des Monuments Historiques.

Dès 2021, un lieu préfigurateur concrétisera le projet PariSanté Campus et participera déjà à son rayonnement international. Cette étape vient soutenir la dynamique engagée par les acteurs publics et privés du projet.

Le montage en concession

Il est envisagé de recourir à une concession de travaux, dont la durée sera d'environ 25-30 ans et de la confier à un groupement d'opérateurs économiques. Ce dernier sera en charge de la réalisation des travaux, de l'entretien du site durant la durée du contrat, des travaux de gros et de renouvellement, des prestations de service, de l'exploitation et d'une partie du financement de l'opération.



ACTEURS DU PROJET

Maître d'ouvrage : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI)

Maître d'ouvrage délégué : l'Epaupif

Partenaires du projet :

- **Les acteurs publics :** l'Inserm, l'université Paris Sciences et Lettres (PSL), l'Inria, le Health Data, l'Agence du Numérique de Santé (ANS), l'Institut Prairirie, l'Institut TANTER, le Centre Q-Bio

- **Des acteurs privés** qui apporteront leur dynamisme et leur capacité à innover

EN CHIFFRES

5 partenaires publics (INSERM, Université PSL, INRIA, Health data Hub et Agence du Numérique en santé)

3 instituts de recherche (PRAIRIE, QBio, Institut des Technologies Avancées pour la Santé)

73 000 m² SDP de surface cible

360 M€ de budget global

DATES CLÉS DU PROJET

2020-2021 : Préparation du dossier de consultation, concertation CNDP, études de programmation et validation des tutelles

2022-2024 : Procédure de passation d'un contrat de concession

2021-2025 : Études et autorisations administratives

2025-2028 : Travaux

2028 : Ouverture du site

Un contrat de partenariat public-privé pour réaliser le pôle BPC

L'université Paris-Saclay poursuit sa restructuration et le regroupement de ses activités avec l'opération « Biologie – Pharmacie – Chimie ». Cet ensemble immobilier de près de 90 000 m² constitue l'un des chantiers universitaires les plus importants de France. L'Epaupif intervient auprès de l'université pour l'assister dans la conduite d'opération pour la réalisation de ce projet majeur.

Le projet prévoit la construction de deux sites : l'IDEEV et METRO. Le premier s'étend sur 14 000 m² et accueillera l'Institut Diversité Écologie et Évolution du Vivant (IDEEV). Le deuxième compte 74 000 m² et regroupera la faculté de pharmacie, l'Institut de Chimie Moléculaire et des Matériaux d'Orsay (ICMMO) et les masters de biologie et de chimie.

Cette opération de grande envergure est réalisée dans le cadre d'un partenariat public-privé. L'université a en effet conclu un contrat de partenariat public-privé avec la société Platon Saclay, menée par Bouygues Construction. L'opérateur privé est chargé pendant la durée du contrat de la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance du projet Biologie-Pharmacie-Chimie. La personne publique, ici l'université Paris-Saclay, verse un loyer durant la période du contrat.

Le suivi de l'opération est organisé autour de cette personne publique, qui est assistée dans ses relations avec le partenaire privé, SAS Platon-Saclay, par des Assistants à la Personne Publique (APP). L'Epaupif pilote une partie de ces APP, en plus de son rôle de conducteur d'opération.



ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Personne publique : Université Paris-Saclay

Conducteur d'opération : Epaupif

APP techniques principaux : SETEC (APP technique bâtimentaire), GOPURA (APP fonctionnel laboratoire)

Maître d'ouvrage : SAS Platon-Saclay

Concepteur-réalisateur-exploitation-maintenance : BOUYGUES CONSTRUCTION (mandataire)

Aménageur : EPAPS

CHIFFRES CLÉS

74 000 m² de surface de plancher pour le site METRO

14 000 m² de surface de plancher pour le site IDIEEV

305 M€ hors taxe d'investissement total, hors exploitation/maintenance

6 km de paillasse construites et **600** sorbonnes

DATES CLÉS

Avril 2018 : Signature du contrat de partenariat PPP et début de l'intervention de l'Epaupif

2019 : Démarrage du chantier en mars pour l'IDIEEV et en avril pour METRO

Janvier 2022 : Livraison et mise à disposition du site IDIEEV

Mai 2022 : Livraison et mise à disposition du site METRO



Un binôme Hôpital-Université pour le campus CHU Saint Ouen Grand Paris Nord

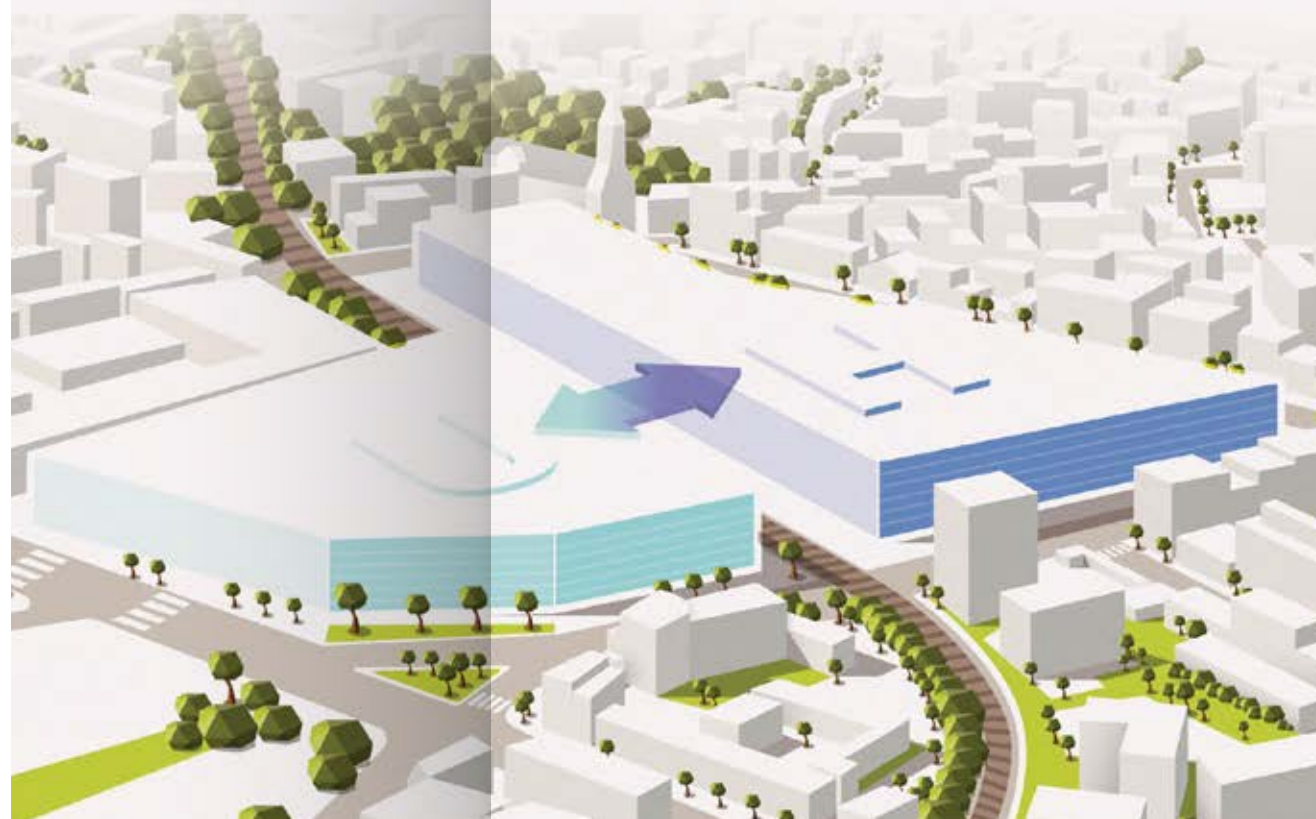
Le projet de campus CHU Saint Ouen Grand Paris Nord vise à créer un écosystème regroupant les activités de soins, de recherche et d'enseignement, en lien avec le nouvel hôpital remplaçant les actuels hôpitaux Bichat et Beaujon. Il est désigné comme projet d'intérêt général par l'État. Localisé à Saint-Ouen en Seine-Saint-Denis, il se situe à proximité immédiate de l'écoquartier des Docks, sur une emprise de plus de 7 hectares.

L'université de Paris et l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris (AP-HP) coconstruisent ensemble ce nouveau campus avec pour objectif de créer de nouvelles synergies. Cette coopération veut développer une recherche translationnelle avec une approche plus intégrative entre recherche fondamentale et clinique. D'un point de vue opérationnel, l'université de Paris et l'AP-HP participent ensemble à l'élaboration d'études communes sur les flux, la mobilité, le cahier des charges des prescriptions urbaines, paysagères et architecturales. Ils organisent en lien avec la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), la concertation sur le projet et ils échangent ensemble avec les collectivités territoriales. Enfin, ils co-financent et co-réalisent la passerelle qui permet de relier directement les locaux hospitaliers et ceux de la recherche universitaire.

L'opération permet l'implantation de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) en médecine et en odontologie d'Université de Paris et quatre instituts de formation en soins infirmiers.

Le volet universitaire du projet prévoit l'organisation du site en quatre pôles : le pôle « services » qui regroupe des espaces de vie étudiante réalisé par le CROUS de Paris ; le pôle enseignement-administration, le pôle recherche avec l'intégration de laboratoires de pointes et la liaison directe avec l'hôpital via une passerelle ; le pôle logistique.

L'Epaupif est missionné pour les études et en tant que conducteur d'opérations auprès d'Université de Paris, et assure la maîtrise d'ouvrage déléguée pour le CROUS de Paris.



ACTEURS DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage volet hospitalier :
Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP)

Maîtrise d'ouvrage volet universitaire :
Université de Paris

Conducteur d'opération volet universitaire :
Epaupif

Maîtrise d'ouvrage du pôle « Services » :
CROUS de Paris

Mandataire maîtrise d'ouvrage pour le pôle « Services » : Epaupif

Aménageur en charge des acquisitions foncières : Grand Paris Aménagement

CHIFFRES CLÉS – COMMUN

7 Ha d'emprise au sol totale

130 000 m² de surface de plancher dédiés au volet hospitalier

88 000 m² de surface de plancher dédiés au volet universitaire dont :

- **6 200 m²** de surface de plancher dédiés au pôle « vie de campus »

- **7 500 m²** de surface de plancher dans le cadre d'une phase ultérieure d'extension du bâtiment recherche

DATES CLÉS

Décembre 2018 – février 2019 :
Concertation publique

Été 2019 : Finalisation du préprogramme

Fin 2019 : Dépôt du dossier d'expertise et de labellisation, validation du projet par la Conférence Nationale de l'Immobilier Public (CNIP)

Mars 2021 : Publication de l'avis d'appel public à concurrence

2021-2023 : Dialogue compétitif en vue de la contractualisation d'un marché public global de performance (MPGP)

2023 : Notification du MGP

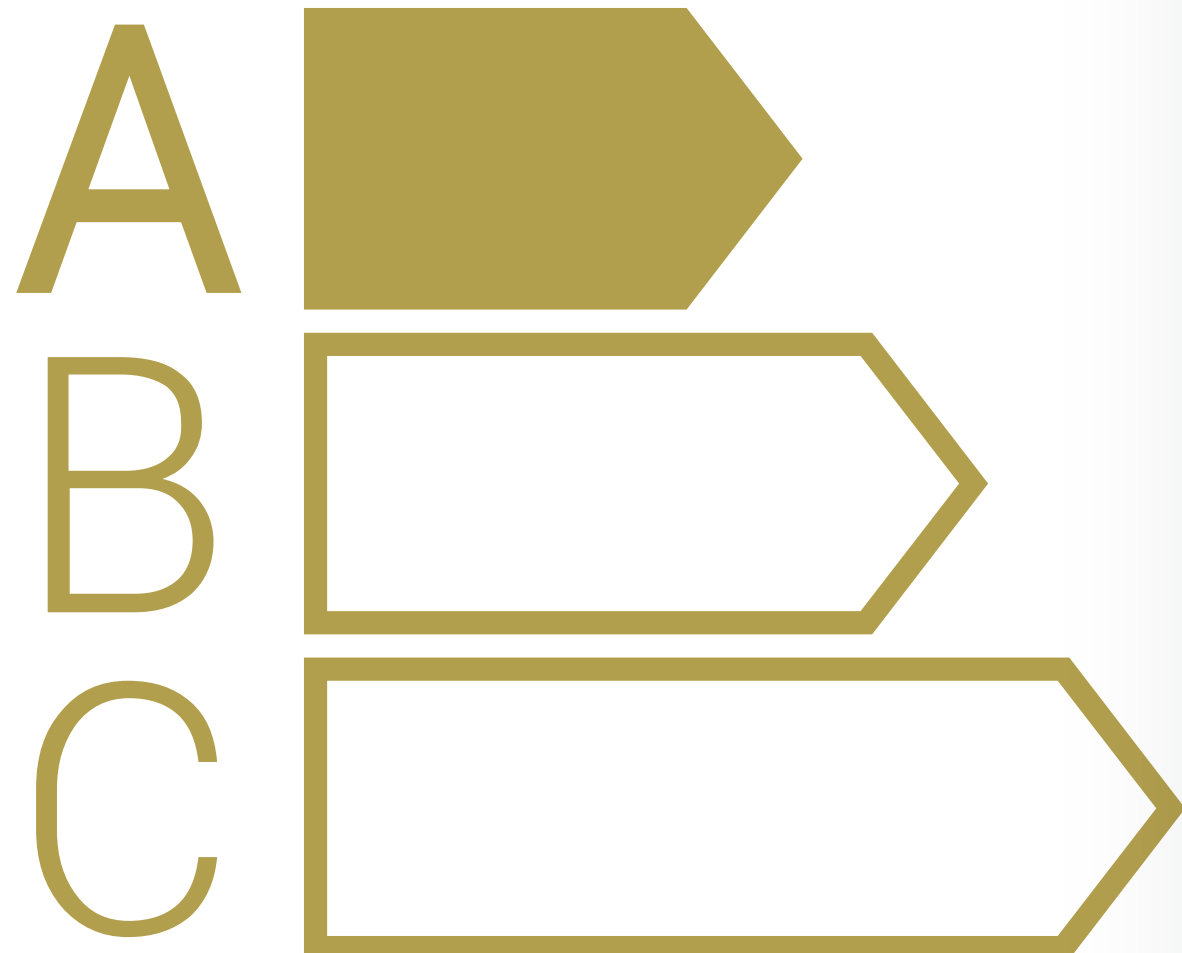
2023-2027 : Conception, construction, équipement et déménagement

Septembre 2027 : Mise en service (hors pôle recherche)

2028 : Mise en service du pôle recherche



PLAN DE RELANCE



Les conséquences de la crise sanitaire, subies par l'ensemble des secteurs de l'économie française, ont conduit le gouvernement à mettre en place le 3 septembre 2020 un Plan de Relance, à hauteur de 100 milliards d'euros. Il se décline sur 3 pans stratégiques de l'activité : la transition écologique, la cohésion et la compétitivité. Une enveloppe de 4 milliards d'euros a été consacrée à la rénovation énergétique des bâtiments publics, et notamment pour le secteur de l'enseignement supérieur et la recherche. L'objectif est de réduire la consommation d'énergie liée à ces bâtiments (changement de fenêtres, de systèmes de chauffage, travaux d'isolation, etc.). Ce plan est l'opportunité pour les établissements d'obtenir des financements pour améliorer les performances énergétiques de bâtiments anciens, parfois considérés comme des « passoires énergétiques ». L'Épaurif a accompagné certains d'entre eux, dans des délais très contraints, pour constituer les dossiers à remettre dans le cadre de l'appel à candidatures lancé à l'automne 2020. Plusieurs universités ont ensuite confié à l'Épaurif un mandat de maîtrise d'ouvrage pour conduire les opérations retenues. L'Épaurif s'est alors organisé rapidement pour prendre en charge ces projets, en recrutant de nouveaux collaborateurs et en constituant une équipe projet dédiée, qui sera plus à même de répondre aux enjeux calendaires et de suivi (communication spécifique, reporting). 8 opérations labellisées « France Relance » sont ainsi suivies par l'Épaurif, avec un objectif de notifier les marchés avant le 31 décembre 2021.

Plan de Relance / la rénovation de Maupertuis

La réhabilitation du bâtiment Maupertuis situé sur le site de l'université Evry Val d'Essonne (membre associé de l'Université Paris-Saclay) est financée en partie par le Plan France Relance, et conduite par l'Epaurif.

Construit en 2000, le bâtiment Maupertuis apparaît d'ores et déjà vétuste. Un état dû à des dysfonctionnements majeurs apparus assez tôt lors de l'exploitation du bâtiment. Sur une surface de 17 000 m², le site abrite aujourd'hui différents départements de l'université, des espaces administratifs et un amphithéâtre.

Le plan de relance permettra de financer la réhabilitation thermique du bâtiment, avec un gain de performance très important attendu sur cet ouvrage. En parallèle, une mise aux normes et une adaptation fonctionnelle seront organisées sur la base de financements Contrat Plan État Région (CPER) précédemment obtenus.

Le programme comprend logiquement des objectifs visant à réduire la consommation d'énergie.

ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : Université d'Evry-Val d'Essonne

Mandataire : Epaurif

Programmiste technique : PARICA

Programme fonctionnel : ESSOR

EN CHIFFRES

16,9 M€ TDC coût objectif de l'opération

État : **9,8 M€** au titre du Plan de Relance

État : **7 M€** au titre du CPER

DATES CLÉS

2020 : Obtention du financement « plan de relance »

Printemps 2021 : Reprise du programme et détails des fiches espaces

Désignation des AMOs et diagnostics complémentaires

Juin 2021 : Lancement de la phase offre

Décembre 2021 : Notification du marché au groupement

2023 : Réalisation des travaux

Plan de Relance / poursuivre la réhabilitation du bâtiment de l'Illustration

La réhabilitation du bâtiment de l'Illustration du campus de Bobigny de l'université Sorbonne Paris Nord se poursuit. En 2020, un complément de financement de 8 millions d'euros est obtenu dans le cadre du plan de relance initié par le gouvernement français et s'ajoute au financement du Contrat de Plan État-Région (CPER) (7,5 millions d'euros).

Aujourd'hui, les 2/3 du bâtiment sont réhabilités, mais la partie restante est vacante et dégradée depuis de nombreuses années. La troisième tranche de travaux doit permettre la réhabilitation de l'Aile Sud du bâtiment, en parallèle de la réalisation d'un restaurant universitaire par le CROUS au rez-de-chaussée et en mezzanine. L'opération vise à mettre aux normes l'ouvrage et à améliorer ses performances énergétiques. L'objectif est de réduire de 40 % la consommation énergétique de l'édifice.

ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : Université Sorbonne Paris Nord

Maître d'ouvrage délégué : Epaurif

Programmiste : Artelia

CROUS de Créteil pour la réalisation du restaurant universitaire

EN CHIFFRES

6 420 m² de surface de plancher vacante

15,5 M€ TDC coût total de l'opération

7,5 M€ TDC financement CPER

8 M€ TDC financement Plan de Relance

DATES CLÉS

Décembre 2019 : Dépôt du dossier d'expertise

Juillet 2020 : Avis favorable du rectorat sur le dossier d'expertise

Décembre 2020 : Obtention du financement « plan de relance »

1^{er} semestre 2021 : Finalisation du programme technique détaillé

Été 2021 : Lancement du recrutement pour le marché de conception/réalisation

2022 : Lancement des travaux

DOSSIERS DE LABELLISATION ET D'EXPERTISE

Tout projet immobilier universitaire financé par l'État doit faire l'objet d'un dossier d'expertise, soumis à la validation de leur tutelle. L'Épaurif met son expérience au service des établissements pour constituer ces dossiers qui interviennent dans une phase critique des projets. Le dossier d'expertise comporte plusieurs parties qui permettent de préciser l'état du site existant, de présenter les différents scénarii étudiés, le programme retenu et les objectifs de l'opération, puis de détailler les modalités opérationnelles. Une fois constitué, il suit un processus de validation précis : il est d'abord approuvé par le Conseil d'Administration de l'établissement, puis instruit par le Rectorat et enfin soumis à l'agrément du Préfet de la région. L'Épaurif accompagne donc ces différentes étapes, de la constitution du dossier à sa validation par les différentes instances, prenant en compte les remarques et amendant si besoin au gré de la démarche. En parallèle de ce dossier d'expertise, les opérations immobilières peuvent être soumises à une procédure de labellisation soumise à l'examen du Responsable Régional de la Politique Immobilière de l'État (RRPIE) et d'Évaluation Socio-Économique (ESE) pour les plus gros projets d'investissement. Ces différentes procédures visent à s'assurer que les maîtres d'ouvrage se sont posés les questions adéquates avant de privilégier un scénario immobilier.

Poursuivre la réhabilitation de l'IUT Rostand

Les 2000 étudiants des IUT de l'université d'Evry Val d'Essonne (UEVE) sont aujourd'hui répartis sur 3 sites distants. Le site Rostand, à Evry Courcouronnes, a accueilli pour sa part 420 étudiants (jusqu'en 2015), soit les départements Génie Électrique et Informatique Industrielle (GEII) et Gestion Logistique et Transport (GLT), ainsi que l'administration centrale.

Une dispersion des effectifs, une obsolescence du bâti et un contexte de requalification urbaine du quartier par les collectivités locales ont conduit l'UEVE à concevoir un ambitieux programme de réhabilitation de ces formations professionnalisantes du site Rostand.

En 2020, l'Epaupif a accompagné l'Établissement dans la constitution du Dossier d'expertise pour approbation au Conseil d'Administration pour la seconde tranche de travaux de restructuration de l'IUT.

Le projet prévoit la réhabilitation de 6 720 m² de surface au plancher. L'objectif est de construire des espaces adaptés aux besoins pédagogiques d'aujourd'hui, de mettre aux normes les bâtiments et enfin d'améliorer la visibilité du site et son accessibilité. Une première tranche des travaux, sous maîtrise d'ouvrage UEVE, est engagée en 2015. Pour la deuxième tranche, c'est l'Epaupif qui intervient comme maître d'ouvrage délégué à partir de 2018.

ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : Université Evry Val d'Essonne

Maître d'ouvrage délégué : Epaupif

Utilisateurs : IUT Évry Val d'Essonne

Acteurs locaux :

- **Cabinet CLD IMMOBILIER :** Gestionnaire de l'AFUL (Association Foncière Urbaine Libre), copropriété sur dalle comprenant l'IUT

- **École Nationale Supérieure d'Informatique pour l'Industrie et l'Entreprise (ENSIIE) :** Membre du Groupement d'Établissements recevant du Public comprenant l'IUT et le CNAM

Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) fonctionnel : SCET

AMO technique : Cigma Ouest Saint-Brieuc (COSB) et Alto Ingénierie

EN CHIFFRES

6 720 m² de surface de plancher

Besoins estimés dans le préprogramme : de l'ordre de **3 000 m²** de surface utile

19,5 M€ TDC Coût estimé de l'opération

DATES CLÉS

2015 : Libération du site

2016 – 2018 : Réalisation des travaux de la tranche 1 - phase A, en attente du lancement des travaux de la tranche 1 - phase B

2018 : Signature de la convention entre le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), l'UEVE et l'Epaupif et lancement des études préalables de la tranche 2

2019 : Finalisation du préprogramme de l'opération

1^{er} semestre 2020 : Dépôt du dossier d'expertise

2^e semestre 2020 : Signature d'un avenant portant sur un complément financier et l'élargissement du périmètre des missions jusqu'à la phase de recrutement du maître d'œuvre

2020 : Lancement du programme détaillé

2021 : Lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre

Vers la création d'un Learning Center à Evry, lieu de partage et de rencontre

Aujourd'hui, la bibliothèque de l'université d'Evry n'est plus adaptée et l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Sciences de l'Homme et de la Société occupe un bâtiment vieillissant et éloigné du centre du campus. Pour répondre à ces deux problématiques, l'Epaupif est mandatée pour conduire un projet d'extension à proximité directe de la bibliothèque universitaire et accompagner l'université dans la réalisation du dossier d'expertise.

L'objectif est de créer un véritable Learning Center qui regroupe un service commun de documentation et l'UFR Sciences de l'Homme et de la Société. L'opération vise à faire évoluer la bibliothèque traditionnelle vers un véritable lieu de partage et de rencontre qui s'appuie sur le numérique. L'UFR est également recentrée dans le campus principal, rapprochant les étudiants et les chercheurs des ressources documentaires. La capacité d'accueil des espaces existants est optimisée grâce à la construction d'espaces réversibles, modulables et mutualisés. Le Learning-Center est également ouvert sur l'extérieur et à disposition des habitants de l'agglomération.

En 2020, le projet a été modifié pour intégrer une restructuration plus importante du bâtiment existant. De nouvelles études ont été réalisées pour cela et la troisième version du dossier d'expertise a été déposée en fin d'année.

ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : Université Evry Val d'Essonne

Maître d'ouvrage délégué : Epaupif

Utilisateurs : Bibliothèque Universitaire (BU) et UFR des Sciences de l'Homme et de la Société

AMO fonctionnel : AG Studio

EN CHIFFRES

Existant :

6 500 m² de SDP Bibliothèque universitaire

1 800 m² d'emprise de la parcelle libre constructible

Projet d'extension (faisabilité) :

environ 5 000 m² de SDP Surface estimée

Estimation des besoins (préprogramme) :

9 145 m² de surface utile

34,3 M€ TDC coût estimé de l'opération

DATES CLÉS

Début 2017 : Signature de la convention entre l'Epaupif et l'université

Été 2017 : Lancement des études de préprogrammation

2018 et 2019 : Conduite des études et échanges avec le Rectorat sur le projet

Été 2020 : Arbitrage de l'université pour retenir l'option d'un équipement unique

3^e trimestre 2020 : Dépôt d'une nouvelle version du dossier d'expertise, intégrant cette perspective

2021 : Finalisation du programme détaillé - réalisation d'une campagne de diagnostics techniques - mise à jour de l'audit énergétique

2022 : Lancement de la consultation du maître d'œuvre



CONCOURS D'ARCHITECTURE ET DE MAÎTRISE D'ŒUVRE



Le recrutement du groupement de maîtrise d'œuvre est une étape décisive dans le projet. Du lancement de la procédure à la sélection du lauréat proprement dite, l'Épaurif met son savoir-faire au service des établissements d'enseignement supérieur pour en organiser les différentes étapes, en particulier lorsque le recrutement s'opère sous la forme très encadrée du concours. Le groupement de maîtrise d'œuvre, le plus souvent conduit par un architecte, parfois par un Bureau d'Études Techniques (BET), selon la nature du projet va avoir pour première mission de concevoir un projet fonctionnel, technique, architectural, paysager qui réponde aux enjeux et besoins mis en évidence par la programmation, de préparer la consultation et le choix des entreprises et enfin de diriger l'exécution des travaux. Son rôle auprès de la maîtrise d'ouvrage est donc absolument central en tant que concepteur, conseil et garant de la qualité du projet tout au long de l'opération. La mise en concurrence des maîtres d'œuvre dans les projets immobiliers portés par une personne publique est obligatoire, et c'est donc le cas pour les projets menés par l'Épaurif. Cette sélection est régie par de nombreuses règles qui garantissent la bonne tenue et la transparence des appels d'offres. La plus connue, le processus du concours, notamment obligatoire pour les projets de construction neuve, se décline en plusieurs étapes : publication de l'Avis d'Appel Public à Concurrence (AAPC), remise des candidatures, première sélection de 3 à 5 candidats par un jury, remise d'une proposition architecturale pour le futur projet après quelques mois de travail de chaque équipe, puis nouveau jury pour choisir le lauréat qui remporte le marché. L'Épaurif a organisé en 2020, 3 procédures de concours de maîtrise d'œuvre, enrichissant encore son expérience quant aux modalités d'organisation de ces procédures pour retenir le meilleur candidat pour le projet.

Un nouvel élan pour le bâtiment A de l'université Paris 8 Saint-Denis

Bâtiment historique de l'université de Paris 8 Saint-Denis, le bâtiment A n'a jamais connu de travaux d'envergure depuis sa construction dans les années 1980. Techniquement obsolète, le bâtiment de 24 000 m² n'est plus adapté aux usages pédagogiques d'aujourd'hui, ce qui rend nécessaire une restructuration lourde. L'Epauf est mandaté pour piloter les études préalables de programmation des opérations de restructuration et en particulier d'une première phase opérationnelle de démolition partielle du bâtiment et de reconstruction d'un nouveau bâtiment dédié à l'UFR Arts. Cette construction nouvelle prendra place à proximité de la remarquable Maison de la Recherche de l'université, qui a été récemment mise en service.

Les objectifs du programme se déclinent en deux axes stratégiques :

- Rationaliser et standardiser les espaces, moderniser les espaces pédagogiques spécifiques
- Prendre en compte les enjeux du développement durable pour améliorer le fonctionnement des installations et leur confort

L'année 2020 s'est concentrée sur le recrutement du groupement de maîtrise d'œuvre. Les candidats étaient appelés à proposer des solutions innovantes pour adapter la programmation aux besoins spécifiques des formations artistiques hébergées dans le bâtiment. En juin, le jury s'est réuni pour sélectionner quatre candidats qui devaient remettre en fin d'année un projet relativement détaillé (niveau « Esquisse + »).

Le projet de démolition-reconstruction-réhabilitation se décline en plusieurs tranches. La première doit initier la restructuration lourde de l'ensemble des plots du bâtiment A dans une opération réfléchie en phases successives permettant le maintien dans de bonnes conditions des activités du site. Une démarche de modélisation numérique des bâtiments, dite démarche BIM (Building Information Modeling), sera déployée pour s'assurer notamment de la qualité des enchaînements et du traitement des interfaces. L'outil doit également permettre de maîtriser la qualité et les coûts du projet et garantir, à terme, des conditions d'exploitation-maintenance plus efficiente.



ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : Université Paris 8

Maître d'ouvrage mandataire : Epaurif

Audit technique : EGIS

Programmation : FLIGRANE programmation (mandataire), ARCHIVOLT, Pierre Noé architecte, BIMTEC

Financier : État 100 % dans le cadre du Contrat Plan État Région (CPER)

EN CHIFFRES

Budget de l'opération : **24,225 M€ TDC**
dont **0,6 M€** pour les études préalables
et **23,625 M€** pour la 1^{re} phase

5 100 m² de surface de plancher

DATES CLÉS

2017 : Signature de la convention + recrutement des prestataires

2018 : Dossier d'expertise + finalisation du préprogramme

2019 : Finalisation de l'évaluation socio-économique + finalisation des études de programmation

2020 : Lancement de la consultation de la maîtrise d'œuvre (MOE)

2021 : Notification du marché de la MOE et démarrage des études

2022 : Déconstruction de la zone des amphithéâtres et poursuite des études sur le bâtiment neuf

2023 - 2025 : Construction du bâtiment neuf



Choix du maître d'œuvre pour l'IUT Neuville

L'Epaupif est mandaté par l'université de CY Cergy Paris Université pour piloter un projet de réhabilitation et d'extension d'un site qui accueillait une pépinière d'entreprises, afin de regrouper trois des quatre départements de l'IUT à Neuville-sur-Oise. L'objectif est de créer un pôle sciences expérimentales et ingénierie qui permette d'offrir plus de visibilité aux formations proposées et d'en renforcer l'attractivité. Le pôle vise également à favoriser la coopération avec les entreprises et les liens entre formation et recherche.

Au cours de l'année 2020, s'est déroulé le processus de recrutement du groupement de maîtrise d'œuvre. En juillet 2020, quatre candidats ont été sélectionnés par un jury parmi les très nombreuses candidatures, en vue de la deuxième phase du concours. Il s'agit des groupements menés par Dominique Lyon Architectes, Atelier Du Pont, AZC Atelier Zündel Cristea et Bruno Gaudin Architectes. Les offres ont été analysées en décembre pour la tenue d'un jury en janvier 2021.

L'opération permettra l'accueil sur le site de Neuville de la direction de l'IUT, d'un FacLab et des trois départements de Gestion Logistique et Transport (GLT), Qualité Logistique Industrielle et Organisation (QLIO) et Techniques de Commercialisation (TC). Le site devra être exemplaire en termes de consommation énergétique et d'accessibilité. Le FacLab permettra de favoriser les synergies entre savoirs techniques et applications pratiques. La livraison des locaux est prévue pour le dernier trimestre de l'année 2024.

ACTEURS DU PROJET

Maître d'ouvrage : CY Cergy Paris Université

Mandataire de la maîtrise d'ouvrage : Epaupif

Programmiste : Artélia

CHIFFRES CLÉS

6 200 m² de surface de plancher dont

3 700 m² en extension

25,2 M€ toutes dépenses confondues

DATES CLÉS

Fin 2018 : Signature de la convention entre le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, l'université de Cergy-Pontoise et l'Epaupif

2019 : Réalisation du préprogramme et du programme technique détaillé

Janvier 2020 : Validation du Dossier d'expertise (DEX) par la préfecture

2020 : Recrutement du maître d'œuvre

2021 - 2023 : Etudes et recrutement des entreprises

Fin 2024 : Livraison



Un concours d'architecture pour le réaménagement du Grand Hall de l'ENS

Les départements de chimie, géoscience et physique de l'École Normale Supérieure sont accueillis sur le site Lhomond, au cœur de Paris, au sein des bâtiments Erasme, Lhomond et Grand Hall. Conçus dans les années 1930, les bâtiments ont fait l'objet d'une première tranche de restructuration dans le cadre du contrat de projets État Région 2007-2013. Néanmoins, cette tranche ne comprenait pas les travaux du Grand Hall.

Le Grand Hall a été initialement conçu pour accueillir des équipements scientifiques de très grande taille qui n'ont finalement jamais été installés. Les volumes n'étaient plus adaptés aux besoins de l'école et des travaux de réaménagements ont alors été progressivement entrepris. Aujourd'hui, l'objectif est de repenser son aménagement pour l'adapter aux besoins pédagogiques et scientifiques actuels. La quasi-totalité des planchers doit être démolie et l'enveloppe du bâtiment sera conservée. Pour augmenter la surface du

bâtiment, des extensions seront réalisées par une surélévation et la création d'un deuxième sous-sol. En outre, une salle de conférence de 120 places est prévue et l'aire de livraison et de stockage sera réaménagée. L'opération prévoit également des interventions au premier sous-sol du bâtiment Lhomond avec l'installation d'un nouveau liquéfacteur d'Hélium, équipement très spécifique nécessitant la mobilisation de compétences techniques en cryogénie.

L'Epaupif a organisé en mai 2020 la première phase du jury de concours de maîtrise d'œuvre. Parmi les 68 candidatures, quatre équipes ont été retenues pour présenter un projet : celles menées par Christ & Gantenbein architects, Atelier Novembre, Fabre/Speller Architectes et Antonini Architectes. Leurs offres ont été remises en décembre 2020. En parallèle, l'Epaupif a poursuivi les diagnostics sur le site et a fait réaliser des diagnostics au titre de l'archéologie préventive.



ACTEURS DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage et utilisateurs : École Normale Supérieure de Paris (ENS) – Département de Physique

Maître d'ouvrage délégué : Epaurif

Programmiste Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) phases concours, ESQ+, Avant-projet sommaire (APS) et Avant-projet définitif (APD) : Co-S (mandataire) en collaboration avec CROSCAN (cotraitant)

CHIFFRES CLÉS

3,8 M€ toutes dépenses confondues de budget prévisionnel pour les études de programmation et de conception (mandat Epaurif)

DATES CLÉS

8 Janvier 2018 : Convention 2017-12 ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) – École Normale Supérieure de Paris (ENS) – Epaurif pour la conduite d'études et travaux à l'École Normale Supérieure de Paris dans le cadre des financements du Contrat Plan État Région (CPER) 2015-2020

Décembre 2018 : Avenant n°1 pour intégrer au mandat de maîtrise d'ouvrage la conduite d'études et travaux relatifs à l'opération de réaménagement du Département de Chimie à l'École Normale Supérieure de Paris - Site Lhomond, 24 rue Lhomond 75005 Paris

28 Octobre 2019 : Publication de l'Avis d'Appel Public à Concurrence (AAPC) du concours restreint de maîtrise d'œuvre (MOE)

12 Décembre 2019 : Réception des candidatures

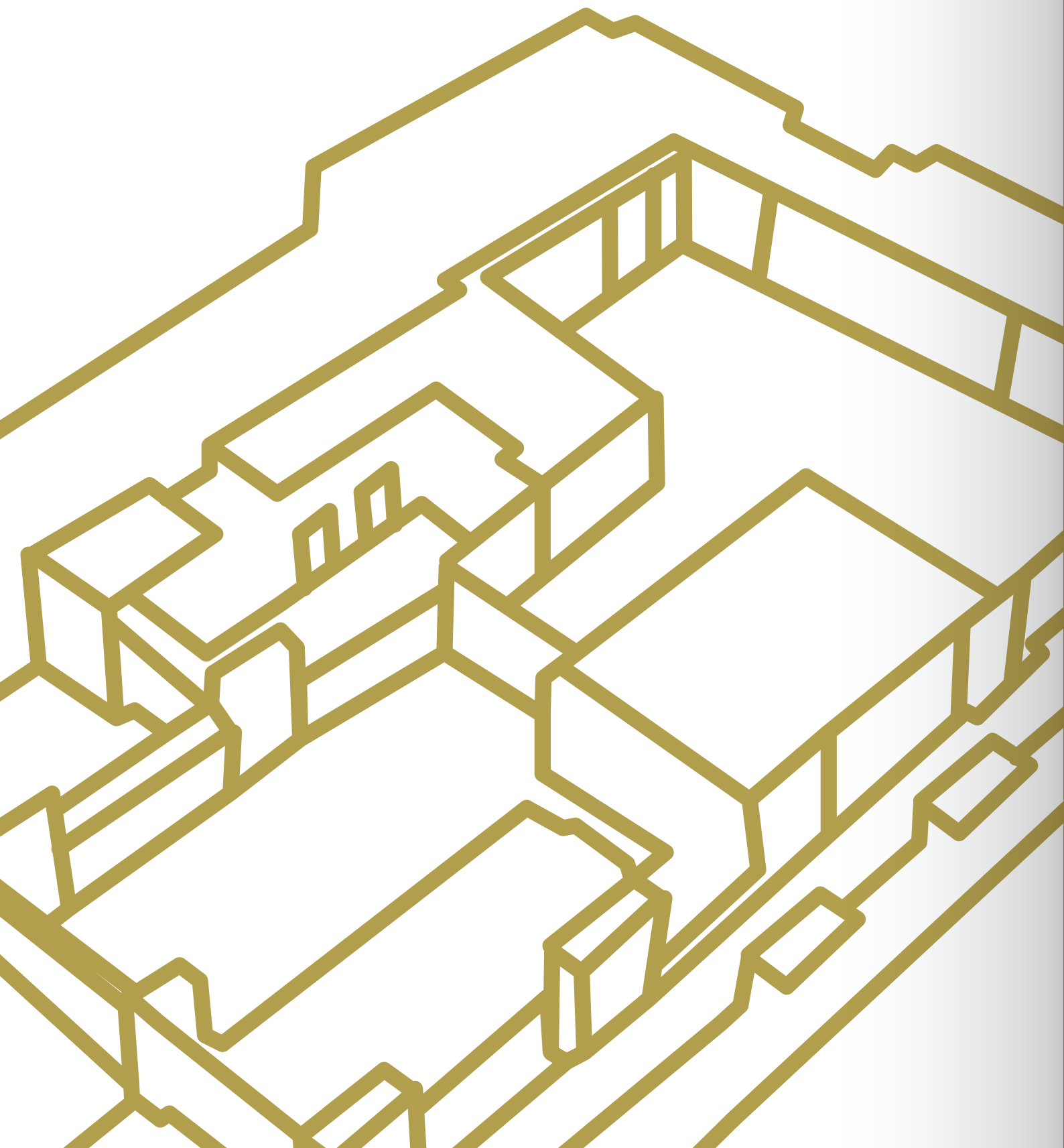
Mai 2019/rentrée 2020 : Finalisation des diagnostics

30 Juin 2020 : Jury 1 du concours de MOE : sélection des candidatures

1^{er} décembre 2020 : remise des offres par les groupements de MOE



BIM : LA MAQUETTE NUMÉRIQUE AU SERVICE DU PROJET ET DE L'EXPLOITATION DU BÂTIMENT



L'Épaurif a toujours veillé à intégrer les nouveaux outils disponibles pour garantir un accompagnement au plus près des besoins opérationnels. Le recours à la technologie de modélisation numérique des bâtiments (BIM, Building Information Modeling) permet notamment de créer des modèles virtuels, intégrant l'ensemble des données et contraintes des projets. Grâce à cet outil numérique, la fiabilité et la qualité de la conception se trouvent renforcées et la compréhension des propositions facilitée. Cet outil permet également de constituer une base de données, d'où sont plus aisément extraits les plans 2D et les décomptes et ainsi délivrer une maquette très riche aux entreprises dans le cadre des Dossiers De Consultation (DCE) qui leur sont adressés. Moins d'erreurs de conceptions, moins d'incertitudes en appel d'offres et donc des prix plus justes, moins de difficultés en phase chantier : l'investissement initial en temps et honoraires est souvent rapidement rentabilisé ! Par le développement progressif de ses projets en BIM, l'Épaurif monte en compétences en même temps que les professionnels de la construction afin d'en faire profiter l'écosystème universitaire et de poursuivre l'adaptation des outils à ses problématiques.

BIM : un partenariat actif avec le CSTB

L'Epaupif est engagé depuis 2015 dans un partenariat de recherche avec le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) afin de développer des méthodes et des outils BIM les plus performants au bénéfice des opérations suivies.

Cette démarche s'est notamment traduite dans les années antérieures par la production d'une charte BIM pour les bâtiments d'enseignement supérieur et de recherche, d'un guide des bonnes pratiques pour mener un projet en BIM de bout en bout. Elle s'est aussi déclinée à travers plusieurs expérimentations avec les établissements universitaires ayant conduit à la création d'interfaces BIM tout à fait innovantes, notamment pour améliorer la vérification de l'adéquation programme/projet « BIM Program » et aussi accompagner plus efficacement les opérations de déménagement « BIM Transferts ».

Pour faciliter la transition numérique des métiers du bâtiment, l'Epaupif s'est également doté d'un espace dédié sur la plateforme numérique collaborative KROQI, permettant le partage des données des projets avec l'ensemble des intervenants et offrant des fonctionnalités intégrées pour le BIM. Des formations

sur l'utilisation de cet outil, mais aussi sur la mise en œuvre du processus BIM ont été organisées à destination des agents de l'Epaupif afin de renforcer les savoir-faire et la connaissance dans ce domaine en pleine évolution.

Cette collaboration avec le CSTB se poursuit aujourd'hui avec de nouvelles réflexions sur les sujets de stratégie de numérisation des ouvrages en vue de leur réhabilitation en BIM, de prise en compte de l'exploitation des bâtiments en BIM, de l'analyse du cycle de vie d'un projet au travers du BIM, ou encore avec l'expérimentation de nouvelles innovations BIM sur les opérations en cours.

Opérations développées en BIM

Compte tenu de sa complexité et de la pluralité des intervenants techniques, l'opération **Campus Agro Paris-Saclay** a entièrement été développée en BIM, et cela dès la phase de dialogue compétitif. La maquette numérique du projet a ainsi évolué en précision et en information au fur et à mesure de l'avancement des études et des travaux. Elle a ainsi particulièrement facilité le travail de synthèse architecturale et technique, notamment pour le cheminement des nombreux réseaux à l'intérieur des bâtiments de recherche. Cette technologie, offrant la possibilité de visualiser le projet en 3D a, en outre, été d'une grande aide pour le travail de « maquettage » des espaces de laboratoire en lien avec les futurs utilisateurs. Outil au service de la gestion patrimoniale, le BIM permettra également une gestion optimisée et performante pour l'exploitation-maintenance du bâtiment, mais sera aussi utilisée pour préparer et suivre toutes les opérations de déménagement des équipements à la livraison de l'ouvrage.

De même s'agissant du **pôle Biologie-Pharmacie-Chimie (BPC)** de l'université Paris Saclay, la maquette BIM a été réalisée par le groupement Platon titulaire du Partenariat Public Privé (PPP). Utilisée en phase de réalisation, elle sera un outil précieux pour la phase de réception à venir. Elle doit permettre à terme d'insérer les données dans l'outil de gestion en exploitation maintenance.

Pour le **CHU Saint-Ouen Grand Paris Nord** et compte tenu de l'ampleur de ce projet, le recours à une maquette BIM est prévu dès le dialogue compétitif, en 2021. S'agissant d'un Marché Global de Performance (MGP), il s'agit d'une maquette qui a vocation à évoluer tant en conception qu'en réalisation et exploitation.

Pour la **Maison Internationale de la Recherche (MIR) des Chênes** comme pour l'opération **MathStic**, le recours au BIM a débuté dès la phase concours, puis s'est poursuivi tout au long de la phase de conception, pour disposer d'une maquette BIM à l'issue des travaux, qui vont débiter en 2021. L'Epaupif est accompagné d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) BIM sur ces opérations.

Enfin, le **bâtiment des Arts pour Paris 8** est également une opération qui sera développée en BIM dès le stade de la maîtrise d'oeuvre.

Le choix d'un processus BIM pour la Maison Internationale de la Recherche à Cergy

L'Epaurif est mandaté depuis 2018 par l'université de Cergy-Pontoise pour le projet de la future Maison Internationale de la Recherche située sur le Campus des Chênes. L'objectif : concevoir un pôle multifonctionnel autour des sciences humaines et des sciences de la modélisation. Concrètement, cette opération permet une réorganisation de l'université avec la création d'espaces de convivialité facilitant l'accueil de chercheurs étrangers et l'organisation d'événements. Cette opération permet également le regroupement à la fois des masters 1 et 2 d'Economie-Gestion, Mathématiques et Physiques dans un pôle enseignement, et celui des trois laboratoires du Pôle « Modélisation des dynamiques et des interactions ». Ce projet s'intègre également dans l'objectif urbain de développement d'un campus innovant au cœur même de la ville de Cergy.

L'opération est menée en processus BIM (Building Information Modeling) et fait donc l'objet d'un développement sous forme de modélisation numérique du bâtiment. L'objectif est de produire un Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE) numérique. L'utilisation de la maquette BIM depuis le concours de maîtrise d'œuvre jusqu'à la livraison de la maquette BIM du DOE constitue une première expérience pour l'université de Cergy-Pontoise.

ACTEURS DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage : CY Cergy Paris Université

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Epaurif

Partenaires : Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP), Ville de Cergy

Maîtrise d'œuvre : Groupement K-ARCHITECTURES / AIA INGENIERIE / ALTIA / AIA ENVIRONNEMENT

Programmiste : ALGOE

Bureau de contrôle : BTP Consultants

Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) : DEGOUY

Économiste : Simonneau SARL

Assistant à Maîtrise d'Ouvrage BIM : Z Studio

EN CHIFFRES

19,8 M€ de budget toutes dépenses confondues (avenant 2)

5 470 m² de surface de plancher

DATES CLÉS

11 octobre 2016 : Convention de mandat

2017 : Diagnostics du terrain, reprise des études de faisabilité et de programmation par la société ALGOE missionnée par l'Epaurif depuis octobre 2017

Mars 2018 : Lancement du concours de maîtrise d'œuvre

Septembre 2018 : Jury 1

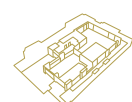
Avril 2019 : Jury 2

Juillet 2019 : Lancement des études de conception

Décembre 2020 : Validation de la phase PRO

Février 2021 : Lancement de l'appel d'offres travaux

T2 2023 : Livraison du bâtiment





PHASE D'ÉTUDES DE CONCEPTION / PERMIS DE CONSTRUIRE ET ORGANISATION D'APPEL D'OFFRES TRAVAUX

Confirmer les besoins, réaliser les diagnostics complémentaires nécessaires, concevoir le projet en respectant le programme défini, déposer le permis de construire, recruter les entreprises de travaux... Les études de conception et la phase d'appels d'offres représentent une phase cruciale, dont la qualité sera déterminante pour la phase de chantier. Les projets de restructuration, en particulier, demandent par nature, un temps de réflexion plus long pour s'assurer de stabiliser tous les éléments et proposer le projet le plus adapté. La capacité d'organisation et de pilotage de cette phase est l'une des expertises principales de l'Épaurif. Les études menées sont diverses et conjuguent plusieurs champs de compétences, notamment technique, juridique, financière, opérationnel et environnemental. À travers la maîtrise de toutes ces expertises, l'Épaurif apporte aux universités le soutien préopérationnel nécessaire pour mener l'ensemble des études de la phase de conception.

Vers une future « Clinique de l'autonomie »

L'Institut Universitaire d'Ingénierie en Santé (IUIS) souhaite renforcer ses activités de recherche avec la création d'un nouveau centre de recherches universitaires sur l'autonomie. Dans ce but, l'AP-HP a mis à disposition une partie du bâtiment Pasteur du centre hospitalier Charles Foix à Ivry-sur-Seine (94). L'Epaufif est mandaté en tant que maître d'ouvrage de la phase de conception et pilote l'ensemble des études préalables aux travaux.

Ces études se sont poursuivies en 2020 avec la validation de la phase diagnostic et des esquisses en début d'année, et la validation de la phase d'avant-projet en août. Le permis de construire est déposé en octobre et la phase projet est validée en décembre. En 2021, l'objectif est de valider le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) au premier trimestre pour engager les travaux à partir du troisième trimestre.

L'opération vise à réhabiliter deux étages du bâtiment Pasteur, le rez-de-chaussée et le premier étage. L'objectif est de transformer l'espace et changer son affectation pour y aménager des salles d'expérimentations et des espaces de travail collaboratif. Le projet intègre une mise en conformité, une réhabilitation des installations techniques (ventilations, chauffage, sécurité incendie, électricité...) et la rénovation thermique du bâtiment. L'activité de la pharmacie hospitalière située au sous-sol sera maintenue et son fonctionnement devra être préservé.

ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'Ouvrage : Sorbonne Université

Mandataire maîtrise d'Ouvrage : Epaurif

Utilisateurs : IUIS (Institut Universitaire d'Ingénierie en Santé)

Groupement de maîtrise d'œuvre : Atelier TEQUI Architectes / OTE (BET technique) / OTELIO (BET environnement)

Programmist : IDEAM

Contrôleur technique : QUALICONSULT

Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) : DEGOUY

EN CHIFFRES

6,1 M€ TTC de budget toutes dépenses confondues

1 620 m² de surface hors œuvre nette

DATES CLÉS

Décembre 2015 : Signature de la convention de mandat sur la base du projet initial de « l'institut de la longévité et du vieillissement »

Mars 2017 : Modification du programme en « Clinique de l'Autonomie » par Sorbonne Université. Reprise des études de programmation par l'Epaurif en conséquence

Mars 2019 : Validation du programme technique détaillé par Sorbonne Université

Septembre 2019 : Notification du marché de maîtrise d'œuvre

Février 2020 : Validation de la phase DIAG

Août 2020 : Validation de la phase AVP

Octobre 2020 : Dépôt du permis de construire

Décembre 2020 : Validation de la phase PRO

1^{er} trimestre 2021 : Validation du DCE et publication

3^e trimestre 2021 : Démarrage des travaux

4^e trimestre 2022 : Réception

Rénovalo, le projet de restructuration pour le site d'Orsay

Une partie des activités de l'université Paris-Saclay déménage pour rejoindre le site du plateau de Saclay, libérant des espaces dans la vallée d'Orsay qui doivent être restructurés et optimisés. Le départ de l'Institut de Mathématiques a notamment libéré le bâtiment 425 pour lequel l'Epaurif assure la maîtrise d'ouvrage déléguée. Financé par le Contrat Plan État Région (CPER) et le Plan de Relance mis en place par l'État, ce projet « Rénovalo 425 » vise à regrouper l'UFR STAPS, le Master de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF), la Direction de l'Innovation Pédagogique, le laboratoire d'Études sur les Sciences et les Techniques et les associations culturelles des personnels de l'université.

Les travaux de réhabilitation comprennent la réfection complète des installations techniques avec des mises aux normes réglementaires et la restructuration des espaces afin de créer des synergies et d'offrir des locaux d'enseignement fonctionnels.

Le projet a évolué au cours de l'année 2020 pour intégrer de nouvelles prestations financées par le Plan de Relance. La consultation des lots impactés a été relancée au début de l'année 2021. En parallèle, les travaux de déconstruction-désamiantage-déplombage lancés en septembre 2019 se sont achevés en mars 2020.

ACTEURS DU PROJET :

Maîtrise d'ouvrage : Université Paris-Saclay

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Epaurif

Programmist : MottMacDonald

Maîtrise d'œuvre : Groupement : AASB (Agence d'Architecture Suzel Brout -architecte mandataire) – PLBI – DAL – STM

Contrôle technique : Alpha contrôle

Coordinateur Sécurité et Protection de la santé : COSSEC

CHIFFRES CLÉS

6,7 M€ de budget toutes dépenses confondues, comprenant les prestations liées au Plan de Relance

5 300 m² de surface de plancher

DATES CLÉS

2016 : Signature de la convention de mandat entre l'université Paris-Sud, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et l'Epaurif

2016 : Lancement des études de programmation

2017 : Réalisation des diagnostics techniques, de la faisabilité et du programme détaillé

Novembre 2017 : Publication de l'Avis d'appel public à concurrence pour le recrutement du maître d'œuvre

Juillet 2018 : Désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre

Septembre 2019 – Mars 2020 : Travaux de déconstruction-désamiantage-déplombage

1^{er} trimestre 2020 : Lancement de la consultation pour les travaux de réhabilitation

1^{er} trimestre 2021 : Attribution des premiers lots et relance de la consultation pour les lots adaptés suite au plan de relance

Juin 2021 : Démarrage des travaux

Été 2022 : Réception



Cap sur Paris 2024 pour le centre Sarrailh

Après avoir missionné l'Epaufif pour la réalisation des études de programmation de la réhabilitation du centre Jean Sarrailh, le CROUS de Paris a mandaté l'Epaufif pour piloter les travaux de la première phase de l'opération.

Cet édifice constitue un lieu névralgique de la vie étudiante parisienne, il accueille 3 300 personnes par jour. Ce bâtiment regroupe un centre universitaire sportif de 10 000 m², une résidence étudiante de 185 logements, un restaurant universitaire de 300 places, des locaux administratifs et un centre de conférence. Construit au début des années 1960, il n'a jamais connu de travaux importants. Il présente aujourd'hui des dysfonctionnements et des aménagements vétustes. Les études préalables ont permis d'identifier trois phases d'aménagement.

La phase 1 se concentre sur la mise en conformité réglementaire et la rénovation du centre sportif, avec l'amélioration de la performance énergétique du bâtiment.

Les phases 2 et 3 visent l'amélioration fonctionnelle et l'amélioration des conditions d'accueil des étudiants,

la rénovation des locaux tertiaires et l'amélioration du service de restauration adaptés aux nouveaux usages.

La rénovation du centre sportif permettra à ce dernier de devenir un centre d'entraînement pour les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. En 2020, les études se sont poursuivies avec la remise des études PRO. Dans le cadre du Plan de Relance, le CROUS a déposé une candidature pour le centre Jean Sarrailh, ce qui a entraîné la réalisation d'une mission complémentaire par la maîtrise d'œuvre pour identifier les conditions d'intégration du plan de relance au programme initial. La candidature a été retenue en janvier 2021.

ACTEURS DU PROJET

Maître d'ouvrage : CROUS de Paris

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Epaufif

EN CHIFFRES

25,6 M€ de budget TDC

21 000 m² de SHON

4 000 m² de parcelle

DATES CLÉS

21 décembre 2017 : Notification du marché de maîtrise d'œuvre

2018 : Phases de diagnostics et avant-projet sommaire

Fin 2019 : Validation de l'avant-projet sommaire et avant-projet définitif

2020 : Validation PRO

Juillet 2021 : Réception des offres travaux

Janvier 2022 : Démarrage des travaux

1^{er} trimestre 2023 : Livraison du centre sportif universitaire

1^{er} semestre 2024 : Livraison de l'ensemble phase 1



Le renouveau du campus de Paris-Dauphine

Installée depuis la fin des années 1960 dans l'ancien siège de commandement de l'OTAN construit en 1955, l'université Paris Dauphine-PSL est reconnue pour son pôle de recherche dans le domaine des sciences de la décision et de l'organisation. Après cinquante ans, les locaux exigent d'être adaptés. L'Epaurif est mandaté par l'université pour conduire l'ensemble des études préalables et la phase opérationnelle du projet.

Le projet consiste à réhabiliter le bâtiment existant (63 000 m² de surface de plancher) et construire une nouvelle aile (5 200 m² de surface de plancher) dans la cour de l'université. Les objectifs consistent à rationaliser l'organisation interne de l'université et adapter les locaux aux usages pédagogiques d'aujourd'hui. Le projet permet la mise aux normes de l'ensemble de l'existant du point de vue de la sécurité et de l'accessibilité, la mise à niveau des installations techniques et la rénovation thermique de l'enveloppe du bâtiment. C'est toute l'amélioration des fonctionnalités qui est visée, pour répondre à l'évolution des usages.

L'opération est divisée en plusieurs phases afin de maintenir le fonctionnement de l'université pendant toute la durée du chantier. Le permis de construire a été obtenu en décembre 2020.

Une première phase de travaux préparatoires a été lancée à l'été 2020 et devrait s'achever au deuxième trimestre 2021.

ACTEURS DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage : Université Paris Dauphine-PSL

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Epaurif

Maîtrise d'œuvre : Groupement GPAA/CET/ CITAE/AD INGE/SCO/ SEMOFI

Programmistes : Algoé/Polyprogramme/ AMOFI

CHIFFRES CLÉS

63 000 m² de surface de plancher du bâtiment existant

5 200 m² de surface de plancher de la nouvelle aile

DATES CLÉS

18 novembre 2016 : Notification du marché de maîtrise d'œuvre

22 septembre 2017 : Comité de pilotage de validation du Pré-Avant projet et du scénario retenu

Juin 2018 : Validation de l'Avant-Projet Sommaire

Septembre 2019 : Validation de l'Avant-Projet Définitif

Février 2020 : Dépôt du permis de construire

Août 2020 - juin 2021 : Déroulement des travaux anticipés

2021-2025 : Déroulement des travaux principaux par phases



DÉMARCHE BÂTIMENT DURABLE FRANCILIEN



La démarche Bâtiment Durable Francilien (BDF), inspirée d'une démarche similaire développée en 2008 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, est mise en œuvre depuis début 2020 pour plusieurs opérations pilotées par l'Épaurif : MathSTIC avec l'université Sorbonne Paris Nord, le bâtiment des Arts pour l'université Paris 8 à Saint-Denis, les opérations pour le Muséum d'Histoire Naturelle sur le bâtiment des reptiles au Jardin des Plantes à Paris et sur le site de Brunoy... Ce dispositif d'accompagnement, d'évaluation et d'apprentissage permet au maître d'ouvrage de se fixer et de valoriser un niveau d'ambition en termes d'objectifs de développement durable pour son projet immobilier. Le suivi, animé par l'association Ekopolis, s'organise de la conception à la réalisation et se poursuit pendant deux ans après la mise en exploitation. Il existe quatre niveaux de valorisation : cap, bronze, argent et or. La démarche, particulièrement détaillée, permet de s'adapter aux spécificités de chaque projet et d'impliquer dès le début du processus les utilisateurs, qui deviennent d'autant plus acteurs de la réalisation et de la gestion de leurs futurs locaux.

Objectif niveau argent de la démarche Bâtiment Durable Francilien pour le futur centre de recherche MATH STIC

L'université Sorbonne Paris Nord souhaite développer un centre de recherche attractif dans les domaines des mathématiques, des sciences et des technologies de l'information et de la communication. Dans cette optique, les laboratoires associés au CNRS, le Laboratoire Analyse Géométrie et Applications (LAGA) et le Laboratoire de Traitement et de Transport de l'Information (L2TI) seront regroupés au sein d'un nouvel édifice désigné MATH STIC situé sur le campus de Villetaneuse. Ce centre doit permettre de créer de nouvelles synergies entre les laboratoires. Une nouvelle entité qui entend également faciliter le partage des connaissances puisqu'elle permettra l'accueil du public. Dans ce projet, après avoir réalisé les études de faisabilité et de programmation, l'Epaufif a été mandaté comme maître d'ouvrage délégué de l'opération.

Ce projet s'inscrit dans la démarche Bâtiment Durable Francilien. Les échanges itératifs entre concepteurs, utilisateurs et maître d'ouvrage, autour d'une grille détaillée de points d'attention organisés autour des grands objectifs du développement durable, permettent d'enrichir le projet et de le pousser vers l'excellence. Cette démarche souligne la volonté de l'université d'inscrire durablement ses projets en faveur de la transition écologique, que ce soit dans la conception du bâtiment, sa construction ou son exploitation.

L'opération a pu faire l'objet d'une première évaluation en phase conception en juin 2020 qui a permis de confirmer qu'elle pourrait atteindre le niveau argent et qui devra être confirmée en phase de réalisation.

ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : Université Sorbonne Paris Nord

Programmiste : SAMOP

Mandataire de la maîtrise d'ouvrage pour les études : Epaurif

Maîtrise d'œuvre :

VIB ARCHITECTURE (Architecte mandataire)

TPF INGENIERIE (BET TCE)

OASIIS (BET HQE)

Bureau de contrôle : Alpha Contrôle

Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) : Degouy

CHIFFRES CLÉS

2 400 m² de surface utile

Laboratoires : 1 900 m² de surface utile

Zone d'accueil événementiel : 350 m² de surface utile

Activités supports : 150 m² de surface utile

DATES CLÉS

2019 : Jury de sélection de la maîtrise d'œuvre

2021 : Obtention du permis de construire

2021 : Notification des marchés de travaux

2021-2023 : Réalisation des travaux



GESTION DES CHANTIERS : POURSUIVRE L'ACTIVITÉ SOUS CONTRAINTE COVID



L'annonce du confinement à la mi-mars 2020 a interrompu la grande majorité des chantiers menés par l'Épaurif. L'établissement a dû s'adapter à des contraintes inédites. Sa réactivité et sa collaboration étroite avec les autres acteurs des projets ont permis de rapidement mettre en place des mesures sanitaires adaptées aux spécificités de chacun des sites. La reprise des travaux a été progressive : les chantiers génèrent beaucoup de flux de personnes, de matériaux et d'engins qui doivent être totalement repensés pour protéger l'ensemble des collaborateurs. L'Épaurif a également dû composer avec les retards occasionnés. Le calendrier a été repris pour chacune des opérations, en intégrant les conséquences en termes de réception des travaux ou de transferts d'activités.

Adapter le chantier de Campus Agro Paris-Saclay face à la situation sanitaire

Le projet Campus Agro Paris-Saclay permet de réunir les entités d'AgroParisTech et d'une partie des laboratoires de l'INRAE. Situé dans le quartier de l'École polytechnique du plateau Saclay, ce nouveau campus a vocation à créer un pôle unique, mondialement reconnu, d'enseignement, de recherche et de transfert en sciences et ingénierie du vivant dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement. Le projet prévoit la construction de 66 000 m², composés de 8 bâtiments disposés autour d'un parc arboré de près de 2 hectares.

Les chantiers, comme celui mené par l'Epaupif pour le projet Campus Agro Paris-Saclay, ont tous été marqués par l'interruption des travaux en mars 2020. Face à cette situation inédite, l'ensemble des acteurs du projet Campus Agro Paris-Saclay se sont concertés pour définir et mettre en place les mesures sanitaires adaptées afin de garantir la sécurité et

la santé du personnel. Les dispositions prises ont permis la reprise progressive des travaux à partir du mois de juin, sans discontinuité depuis, grâce au respect des préconisations par chacun des 750 collaborateurs quotidiens qui interviennent sur le site.

Dans ce projet complexe, l'Epaupif est mandataire d'un groupement multicompetences qui accompagne le maître d'ouvrage, Campus Agro SAS, en tant que conducteur d'opération administratif et technique dans l'ensemble des étapes de cette opération emblématique menée en Conception Réalisation Exploitation Maintenance (CREM).



ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maîtrise d'ouvrage : Campus Agro SAS (société de réalisation sous actionnariat d'AgroParisTech, de l'Institut National de Recherche en Agriculture Alimentation et Environnement et de la Caisse des dépôts et consignations)

Conduite d'opération : Epaurif (mandataire), CET Ingénierie, GESCEM et 2EI

Titulaire du contrat de conception, réalisation, exploitation, maintenance :

Mandataire : GTM Bâtiment, filiale du groupe VINCI Construction France

Architectes : Agences Marc Mimram & Associés et Lacoudre Architectures/ Patriarche architecte associé

Entreprise de travaux : Campenon Bernard Construction (CBC)

Entreprise assurant l'exploitation maintenance et les services : ENGIE

EN CHIFFRES

190 M€ HT de budget investissement

75 M€ HT de budget exploitation maintenance services (sur 26,5 ans)

4,2 Ha de surface de la parcelle

environ **66 000 m²** de surface de plancher

DATES CLÉS

2015 : Désignation du groupement dont l'Epaurif est mandataire

Octobre 2017 : Signature du contrat de Conception, Réalisation, Exploitation et Maintenance (CREM) d'une durée de 30 ans

Mars 2018 : Remise de l'avant-projet définitif

Octobre 2018 : Obtention du permis de construire

Novembre 2018 : Remise du PRO

Janvier 2019 : Lancement des travaux de construction

Certification Effinature Pass – phase conception

Avril 2019 : Certification Haute Qualité Environnementale (HQE) niveau Excellent – phase conception

Certification Effinature Pass – phase réalisation n°1

Juillet 2019 : Fin des terrassements et travaux de fondations

Octobre 2020 : Fin des travaux de gros œuvre

Fin 2021 : Fin des travaux

2022 : Transferts et mise en service du campus



Composer avec le ralentissement du chantier du nouveau campus de l'université Sorbonne Nouvelle

L'Epaurif est désigné comme maître d'ouvrage de la réalisation du futur campus Nation qui prévoit le relogement dans de nouveaux locaux de l'université Sorbonne Nouvelle.

La livraison des travaux, initialement prévue au printemps 2020, a été différée en raison de la crise sanitaire et de difficultés opérationnelles qui ont fortement ralenti la poursuite des travaux. Le chantier, après avoir été quasiment interrompu au moment du confinement, a dû s'adapter et mettre en place des mesures sanitaires pour protéger l'ensemble des collaborateurs présents sur le site. La livraison est désormais envisagée à l'été 2021.

L'université souhaite aussi, à l'occasion de ce déménagement, s'affirmer encore davantage comme un établissement ouvert sur le monde extérieur. Des espaces de conférences et d'expositions ont été intégrés au programme pour permettre à l'établissement de remplir aussi sa mission de diffusion des savoirs, de la culture et de l'innovation auprès d'un public plus large.

À terme, le campus prévoit d'accueillir 18 000 étudiants et 2 250 enseignants et personnels administratifs. Le projet intègre également l'École Supérieure d'Interprétariat et de Traduction (ESIT).

L'opération s'adapte aux usages des enseignements spécifiques dispensés par l'université, notamment dans le cas des enseignements artistiques tels que le cinéma, l'audiovisuel et les études théâtrales. Ainsi, une salle de spectacle de 150 places, 3 salles de pratiques théâtrales, une salle de projection de 150 places, une salle de pratique muséale et un plateau télévision sont réalisés. Le projet intègre également des cabines d'interprétariat qui répondent aux besoins spécifiques de l'ESIT.



ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : Epaurif

Utilisateurs : Université Sorbonne Nouvelle et CROUS de Paris

Groupe de maîtrise d'œuvre : Atelier 2 Portzamparc (mandataire) / IGREC / CERIS Ingénierie / VSA / GREENAFFAIR

Organisme certificateur HQE : Certivéa

Entreprises travaux : 5 lots en phase démolition/ 16 lots en phase construction : CBC, Sarmates, SIMEON, Roux frères, Loison, Vallée, Sertac, Guiban, INEO, Lagoona, BC Caire, OTIS, IDFC, Saviex et La Saônoise de mobiliers

CHIFFRES CLÉS

39 600 m² de surface de plancher

18 000 étudiants

2 250 enseignants et personnels

DATES CLÉS

Décembre 2013 : Signature de la convention confiant la maîtrise d'ouvrage à l'Epaurif

2014 : L'équipe conduite par l'architecte Christian de Portzamparc, désignée lauréate du concours de maîtrise d'œuvre, pour son projet original et ouvert sur la ville

Janvier 2016 : Lancement d'une première phase de démolition/ réhabilitation d'un bâtiment existant (achevée en décembre 2016)

Décembre 2016 : Notification des marchés pour les travaux de construction neuve

Février 2017 : Démarrage des travaux

Juillet 2018 : Fin de la majeure partie du gros œuvre

2019 : Poursuite des travaux

2020 : Interruption des travaux à cause de la pandémie et report de la date de livraison initialement prévue au printemps ou à l'été 2020

2021 : Livraison des travaux



Chantier du BEM : organiser la reprise après un arrêt temporaire

Le futur Bâtiment d'Enseignement Mutualisé (BEM) incarne le rapprochement de grandes écoles d'ingénieurs au sein du site de Palaiseau, sur le campus de l'École Polytechnique. Dans ce bâtiment, seront hébergés divers programmes pédagogiques au bénéfice des étudiants des six écoles d'ingénieurs du site : l'École Polytechnique, l'Institut Mines-Telecom, Agro ParisTech, ENSTA Paris Tech, ENSAE ParisTech et IOGS. Véritable lieu de rencontre et de fertilisation des savoirs entre les enseignants, les étudiants et les chercheurs, le programme immobilier doit susciter et faire naître de nouvelles synergies. Cet espace fait l'objet d'un programme ambitieux, sur les performances énergétiques visées aussi bien que sur l'aspect architectural. Il prévoit des espaces pour favoriser l'animation de la vie de campus et

les rencontres. L'espace est ouvert à la fois sur l'intérieur et l'extérieur grâce à sa grande façade vitrée.

L'Epaurif a pour mission d'assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'opération, l'École Polytechnique assurant le pilotage général du projet et le lien avec les autres écoles. Cette année, il a fallu composer avec l'interruption du chantier et sa reprise progressive. Entre mars et juin, l'opération a donc été fortement ralentie. La fin de l'année 2020 est marquée par l'achèvement des travaux de gros œuvre, avec la pose de la charpente métallique et le début de la pose des vitrages de la façade ouest.





ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maîtrise d'ouvrage : École Polytechnique

Mandataire maîtrise d'ouvrage : Epaurif

Utilisateurs : École Polytechnique, Institut Mines-Télécom, AgroParisTech, ENSAE Paris, ENSTA Paris, IOGS

Maîtrise d'oeuvre : Groupement constitué de trois cabinets d'architectes Sou Fujimoto Architects, Nicolas Laisné, Dimitri Roussel, OXO Architectes et de bureaux d'études techniques EGIS Bâtiment, Franck Boutté Consultants, Jean-Pierre Lamoureux

Programmist et Assistant à Maîtrise d'Ouvrage HQE : Mott MacDonald

Entreprises attributaires : CARDINAL EDIFICE, CONCERTO, ROUX FRERES, ELECTROFLUID, ENGIE INEO, THYSSENKRUPP

EN CHIFFRES

37,83 M€ TTC de budget TDC

9 250 m² de surface de plancher



DATES CLÉS

Novembre 2012 : Convention de financement entre le ministère de l'Éducation Nationale, des Études Supérieures et de la Recherche (MENESR), l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) et l'École polytechnique

Février 2015 : Convention tripartite (État, École polytechnique et Epaurif) conférant à l'Epaurif la maîtrise d'ouvrage déléguée

Mars 2015 : Désignation de l'équipe lauréate de maîtrise d'œuvre

Octobre 2015 à août 2017 : Études de conception

Août 2017 : Publication des marchés de travaux

Janvier à Juin 2018 : Déclarations d'infructuosité et lancement de procédures négociées

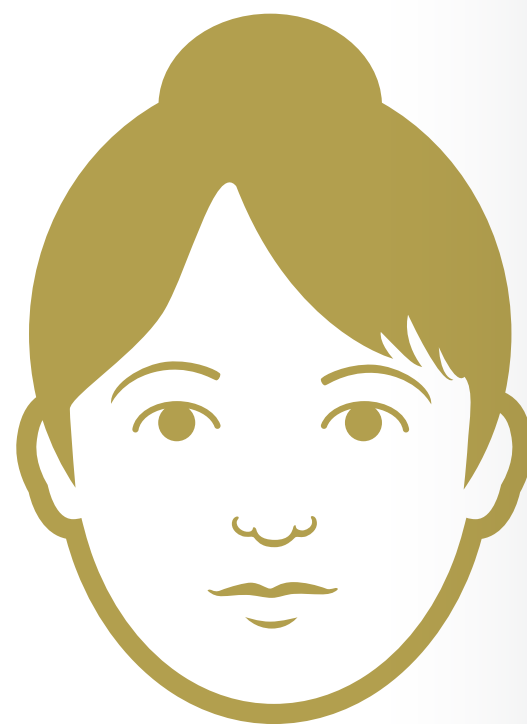
Juin 2018 : Remise des offres

Novembre 2018 : Obtention du complément de budget

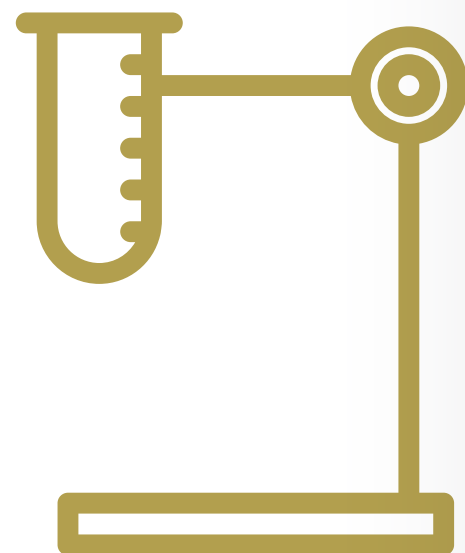
Décembre 2018 : Attribution des marchés de travaux

Janvier 2019 : Lancement de l'exécution des marchés de travaux

Fin 2020 : Achèvement des travaux de gros œuvre



INTERVENTION EN SITE OCCUPÉ



L'Épaurif intervient souvent en contexte foncier et financier contraint. Les sites universitaires, souvent saturés, manquent de locaux disponibles pour accueillir la délocalisation provisoire des enseignements, des activités administratives ou de recherche. La location temporaire de sites externes représente un coût souvent important et ne présente pas toujours une solution immobilière adaptée. Lors des projets de réhabilitation, de restructuration ou d'agrandissement, l'Épaurif doit donc régulièrement mener des opérations en site occupé.

Cette situation exige de porter une attention particulière au déroulement des projets. En phase de conception, il s'agit de recenser l'ensemble des contraintes de fonctionnement des bâtiments et des services, d'imaginer des opérations en tiroir avec une alternance entre espaces en chantier, espaces libérés et espaces réceptionnés. En phase de chantier, il s'agit de préserver le confort requis pour le maintien des activités, études et recherche sur le reste du site. Réduire les nuisances par des moyens techniques, des horaires adaptés, repenser les flux de personnes. Une campagne de communication auprès des usagers permet également de les informer de la durée et de la nature de ces travaux.

Une double contrainte d'occupation et de densité pour l'ESPCI

L'École Supérieure de Physique et de Chimie Industrielle (ESPCI), créée en 1882, occupe aujourd'hui des locaux vétustes dans le 5^e arrondissement de Paris. L'Epaupif a été mandatée pour ce projet de démolition-reconstruction dans un site partiellement occupé.

L'opération prévoit la démolition-reconstruction de l'école, ce qui permet à terme une augmentation de surface nette de 9 000 m² environ. L'opération libérera également plusieurs bâtiments actuellement occupés (environ 7 500 m²), qui seront restitués en fin d'opération à la Ville de Paris. L'opération permettra enfin de créer un jardin en cœur d'îlot qui sera accessible aux utilisateurs de l'école comme aux riverains.

En plus de se dérouler dans un site qui reste occupé par la majeure partie des activités de l'école, le chantier doit composer avec un environnement urbain dense. Les travaux doivent prendre en compte la mitoyenneté, la circulation et la présence d'autres grandes écoles à proximité.

Pour répondre à ces contraintes, l'opération se compose de plusieurs phases de travaux. La phase 0, des travaux de démolition de locaux disparates et de terrassement, les travaux anticipés, s'est achevée en juillet 2020, après deux mois d'interruption de mars à mai à cause du confinement. La phase 1 a commencé en novembre 2020. Elle correspond à la construction du bâtiment cœur au centre de la parcelle, qui sera dédié à des activités de recherche dans les domaines d'excellence de l'École. La phase 2 débutera après la phase 1 et se concentre sur le bâtiment couronne en périphérie de la parcelle, qui sera très largement libéré en fin de phase 1.

Les entreprises doivent également répondre à des objectifs stricts qui prennent en compte la nature contrainte du site. Les flux sont séparés, les bruits et les vibrations soumis à un seuil et les horaires sont adaptés.



ACTEURS DU PROJET

Maître d'ouvrage/Utilisateur : ESPCI
Maîtrise d'ouvrage déléguée : Epaurif
Financement : Ville de Paris et Région Île-de-France
Groupement de maîtrise d'œuvre : Architectures Anne Démians (mandataire)

EN CHIFFRES

176 M€ toutes dépenses confondues de budget global
38 000 m² de surface hors œuvre nette

DATES CLÉS

27 mai 2015 : Notification du marché de maîtrise d'œuvre
Mai 2017 : Validation de l'Avant-Projet Définitif
Février 2018 : Obtention du permis de construire
Novembre 2018 : Démarrage des travaux anticipés : travaux préparatoires dont démolition
Mars – Mai 2020 : Interruption du chantier
Mai 2020 : Attribution des marchés des travaux principaux
Juillet 2020 : Réception des travaux préparatoires
Novembre 2020 – 2022 : Travaux de la phase 1 : cœur d'îlot
2022 – 2024 : Travaux de la phase 2 : couronne



Opération sur mesure pour la faculté de médecine du Kremlin-Bicêtre

L'Epaupif est mandaté par l'université Paris-Saclay pour l'accompagner dans les études préparatoires à la restructuration du bâtiment de la faculté de médecine. Aujourd'hui, le site de Kremlin-Bicêtre s'avère saturé, notamment à cause de l'augmentation du nombre d'étudiants et du relogement des premières années sur le campus. Les bâtiments ne sont par conséquent plus adaptés aux besoins pédagogiques.

Une extension de la faculté est en cours de travaux et doit être livrée à l'été 2021. Avec 6 700 m² supplémentaires, le bâtiment accueillera un pôle de recherche, une animalerie, des espaces de colloques et des locaux pour des fonctions de support. Cette construction permet la libération d'environ 2 000 m² dans le bâtiment existant. Cet espace doit être réhabilité et permettre l'accueil des étudiants en première année et l'adaptation des locaux aux nouvelles méthodes pédagogiques.

Les interventions devront être phasées au sein d'une opération-tiroir afin de reloger les usagers au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Le diagnostic amiante réalisé en juillet 2020 indique sa présence importante dans le bâtiment. Le chantier devra par conséquent être adapté pour assurer la sécurité des usagers. L'opération de désamiantage et le contexte de travaux en site occupé impactent le budget global de l'opération et le planning prévisionnel du chantier. Ce projet fera l'objet d'une demande de financement de sa première phase de réalisation dans le cadre du Contrat Plan État Région (CPER) 2021/2027.

ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : Université Paris-Saclay
Maître d'ouvrage délégué : Epaupif
Programmiste : EGIS CONSEIL
Assistant à Maîtrise d'Ouvrage amiante : EGIS CONSEIL
Diagnostic amiante : ADIAG APAVE
Diagnostic structure : STRUCTURE & REHABILITATION
Diagnostic réseaux : ALTEREA

EN CHIFFRES

Extension déjà en cours : **+ 6 700 m²**
de surface utile
Bâtiment restant à restructurer :
9 150 m² de surface utile
dont phase 1 du projet :
3 450 m² de surface utile impactée
Budget de l'opération : **20,15 millions d'euros** (Contrat Plan État Région 2021/2027)

DATES CLÉS

Décembre 2019 : Notification du marché de programmation
Mars 2020 : Validation du recueil des besoins en comité technique
Juin et juillet 2020 : Notification des marchés de diagnostics amiante, structure et réseaux
Décembre 2020 : Validation des études de faisabilité en comité de pilotage
2021 : Élaboration du préprogramme
Fin 2021 : Élaboration du dossier d'expertise (objectif dépôt du dossier d'expertise avant la fin d'année 2021)
Élaboration du programme technique détaillé
2022-2023 : Études de maîtrise d'œuvre
2024 : Lancement des travaux

Moderniser le siège de l'Alliance Française Paris Île-de-France en site contraint

L'Alliance Française Paris Île-de-France exerce son activité depuis 1919 dans un ensemble immobilier situé au 101 boulevard Raspail (Paris 6^e). L'Epaupif est mandaté par cet établissement privé d'enseignement supérieur pour mener une réflexion sur la modernisation et sur le regroupement de ses activités au sein d'un seul des bâtiments du site (le bâtiment A). La restructuration vise à optimiser le fonctionnement de l'établissement et rationaliser sa superficie d'accueil, tout en améliorant le confort des espaces et la performance de l'ouvrage.

Le site n'est pas uniquement occupé par l'Alliance Française Paris Île-de-France. Le bâtiment A est positionné au niveau de l'accès des autres bâtiments situés à l'arrière de la parcelle, qui seront maintenus en activité. L'espace d'intervention est restreint ce qui contraint substantiellement la réalisation des travaux.

De plus, une partie du bâtiment présente un caractère patrimonial. Les trois premiers étages du bâtiment A datent du début du XX^e siècle, et la surélévation des années 1950. La façade inférieure sur rue est ornementée et contraste avec sa partie supérieure et les façades sur cour, plus sobres. Au rez-de-chaussée, l'entrée débouche sur un vaste hall en mosaïque au centre duquel est implanté un escalier monumental.

ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : Alliance Française Paris Île-de-France
Mandataire pour la maîtrise d'ouvrage des études préalables : Epaupif
Programmiste fonctionnel et architectural : Co-S
Programmiste technique et environnemental : ARTELIA

CHIFFRES CLÉS

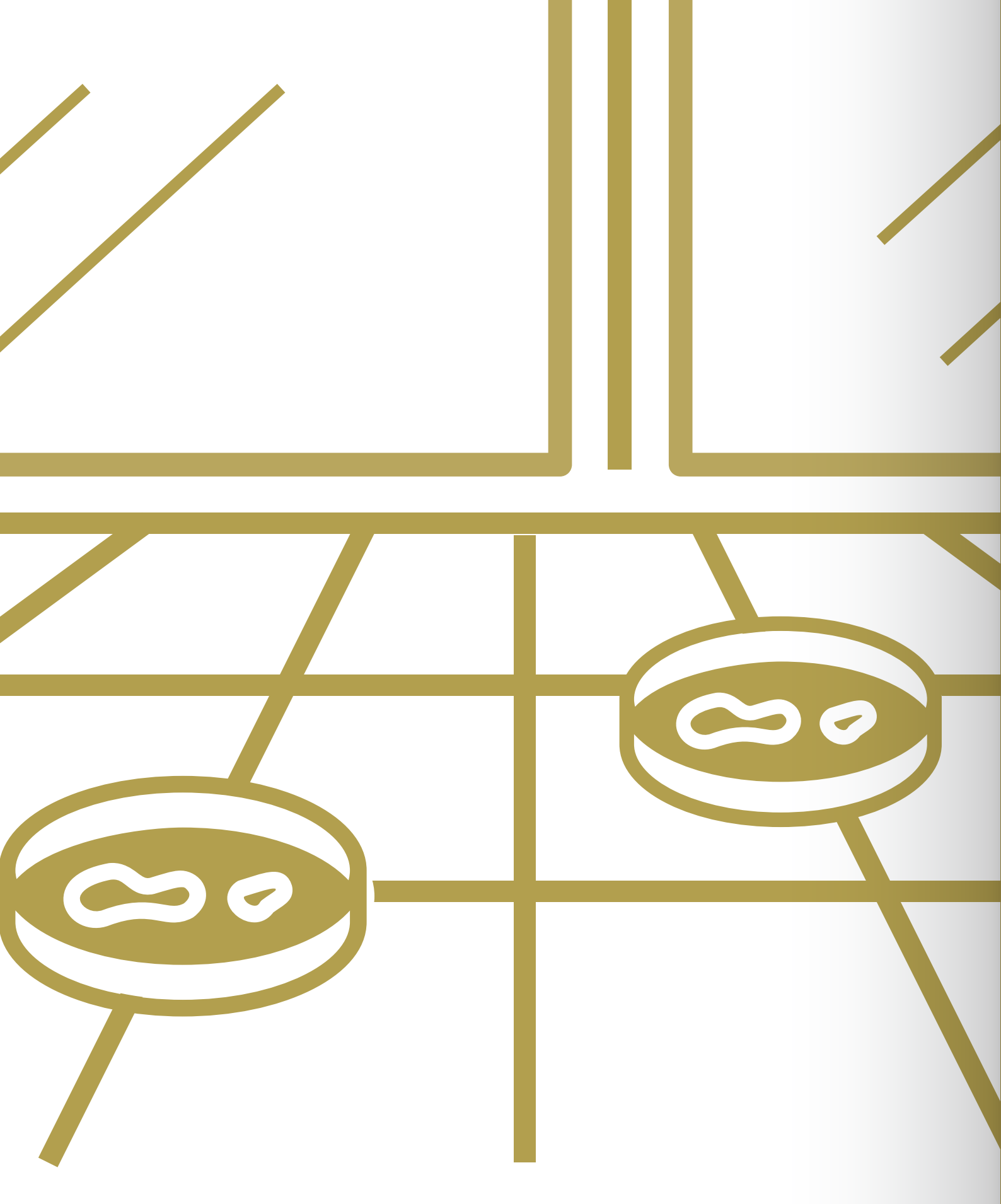
Environ **3 000 m²** réhabilités

DATES CLÉS

Septembre 2020 : Signature de la convention tripartite Alliance Française Paris Île-de-France / ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation / Epaupif



Une recherche en évolution constante. Des matériels et équipements toujours plus exigeants. Des équipes et thématiques qui nécessitent souplesse et adaptabilité permanente. La conception d'équipements scientifiques de pointe requiert de pouvoir mobiliser une expertise spécifique, pour proposer les réponses techniques idoines. L'expérience de l'Épaurif dans ce domaine garantit la prise en compte systématique des besoins, contraintes et spécificités de ces projets. Les espaces de recherche, pensés sur le long terme, intègrent flexibilité et modularité, pour pouvoir être reconfigurés en souplesse dans le futur. Et ainsi garantir de pouvoir toujours disposer d'équipements aux standards internationaux, qualité essentielle pour assurer le rayonnement et l'attractivité des établissements.



ÉQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES DE POINTE

D'un besoin spécifique à un projet atypique : préparer la reconversion de Brunoy pour le Muséum National d'Histoire Naturelle

Le site du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) sur la commune de Brunoy (91) accueille des activités de recherche sur l'écologie forestière et la stratégie adaptative des organismes vivants. Les locaux actuels ne répondant plus aux besoins de ces activités scientifiques de pointe, l'Epaupif a été mandaté pour piloter l'ensemble des études préalables en vue d'une opération de rénovation et de restructuration. L'année 2020 a permis de valider le cadrage des besoins et la faisabilité du projet et de concrétiser la convention avec les collectivités.

Le site de Brunoy du MNHN possède un certain nombre d'arbres remarquables et est donc logiquement classé en partie en zone naturelle dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP). Cette double qualité, naturelle et patrimoniale, nécessitera un inventaire du patrimoine naturel et culturel précis des parcelles occupées par le Muséum en s'appuyant sur les compétences internes et sur différentes associations locales.

Le programme immobilier assume différents objectifs : restructurer et rationaliser le site, améliorer l'accueil des équipes de recherche, adapter et réhabiliter l'animalerie, ouvrir le site au public.

L'opération prévoit la construction d'un nouveau bâtiment et la réhabilitation des autres.

Pour répondre à la diversité des équipes et des sujets de recherches, les locaux devront s'adapter aux besoins spécifiques des usagers et garantir une certaine flexibilité. L'animalerie fait l'objet d'une attention particulière, notamment parce

qu'elle héberge des activités spécifiques qui la différencient d'une animalerie traditionnelle. Enfin, l'ouverture au public s'appuiera sur des espaces muséo polyvalents. Des espaces prévus pour l'enseignement sont au programme avec l'installation de certains modules des parcours master offerts par le Muséum.

Une démarche environnementale ambitieuse est engagée avec la volonté d'atteindre a minima la certification Bâtiment Durable Francilien niveau bronze. L'accent sera particulièrement mis sur les enjeux liés à la biodiversité sur le site. En 2021, un inventaire de la flore et la faune du site est prévu.

ACTEURS DU PROJET

Maître d'ouvrage : Muséum National d'Histoire Naturelle

Maître d'ouvrage délégué : Epaupif

Programmiste : Elix

DATES CLÉS

10 septembre 2019 : Notification du marché de programmation début de la phase de diagnostics (structure, amiante/plomb, réseaux, études de sol géotechnique et pollution...)

Septembre 2020 : Validation du cadrage des besoins et de la faisabilité

Octobre 2020 : Signature de la convention avec les collectivités

Février 2021 : Préprogramme

Mars 2021 : Dépôt du dossier unique d'expertise et de labellisation

Premier semestre 2021 : Programme technique détaillé

Second semestre 2021 : Lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre

Répondre aux besoins d'un centre de chimie du XXI^e siècle

L'École Nationale Supérieure de Chimie de Paris (ENSCP), ChimieParistech, est une école d'ingénieurs qui forme les cadres scientifiques et techniques dans le domaine de la chimie et de ses interfaces. Les locaux sont de moins en moins adaptés aux pratiques actuelles de l'enseignement et de la recherche en chimie. Les extensions successives réalisées sans projet d'ensemble n'ont pas permis de rationaliser le bâtiment et d'optimiser son utilisation. L'obsolescence de certains équipements techniques et réseaux rendent le bâtiment énergivore, coûteux et inconfortable, et ces contraintes obèrent le développement de l'école.

L'enjeu de l'opération immobilière, à travers la restructuration de l'école, est d'adapter le bâtiment aux nouveaux usages et besoins inhérents à la pratique de la chimie du XXI^e siècle. L'aménagement des laboratoires et le développement de l'innovation sont deux axes forts du projet avec lesquels l'Epaupif, mandaté pour piloter les études préalables, doit composer. La programmation doit être en cohérence avec la stratégie scientifique ambitieuse de l'école.

ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maîtrise d'ouvrage : École Nationale Supérieure de Chimie Paris

Maîtrise d'ouvrage mandataire : Epaupif

Partenaires : Ville de Paris

Programmation : EGIS Conseil / Colliers international

Volet valorisation et montages juridiques et financiers : Mazars/Dentons

Étude spécifique laboratoires : LABConsulting

Étude réglementaire et capacitaire : Atelier parisien d'urbanisme (Apur)

EN CHIFFRES

1920 date de construction du bâtiment

13 000 m² de surface de plancher dont :

6 890 m² d'espace de recherche

3 640 m² d'espace de formation

1 430 m² de local technique

1 040 m² d'espace administratif

DATES CLÉS

Début 2019 : Signature de la convention entre le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, ChimieParistech et l'Epaupif

Été 2019 : Notification des études de préprogrammation fonctionnelle, technique et juridique et lancement de l'étude spécifique sur les laboratoires

T3 2019 : Présentation de l'étude réglementaire et capacitaire

S2 2020 : Reprise des études préalables et de programmation fonctionnelle

2021 : Réalisation de l'étude de faisabilité comprenant la définition de la stratégie immobilière et la finalisation du préprogramme de l'opération



TRANSFERTS : UNE ATTENTION PERMANENTE AUX BESOINS ET DEMANDES DES UTILISATEURS



Le rôle de l'Épaurif se poursuit parfois après la réception des chantiers pour transférer les activités à l'intérieur des nouveaux locaux. Les opérations de transfert demandent une coordination rigoureuse entre les différents acteurs du projet. En particulier, lorsqu'elles concernent des équipements scientifiques de pointe ou des objets et matières dangereuses ou fragiles, qui nécessitent alors également de respecter des conditions strictes et spécifiques. Il s'agit de s'assurer du bon fonctionnement et de la bonne conformité des laboratoires et de toutes leurs installations techniques avant d'envisager de transférer ces activités sensibles. L'Épaurif est attentif aux besoins de l'établissement et travaille en étroite collaboration avec ses différentes composantes pour lui proposer des solutions adéquates.

Le transfert d'activités scientifiques de pointe pour Necker

Les travaux de réhabilitation de la Tour Wogenscky se sont achevés en 2019, pour le compte de l'Université de Paris qui y a réinstallé la faculté de médecine sur le site de Necker. Ces espaces rénovés ont permis le regroupement des équipes de recherche jusqu'alors dispersées sur les sites Broussais, Cochin et Necker. L'Epaurif avait assuré la préparation des transferts et mené les études d'avant-projet en 2017 et de projet en 2018.

Les transferts de ce type d'équipements scientifiques de pointe sont particulièrement exigeants. Pour la deuxième phase du projet, au 2^e sous-sol, la livraison des locaux de l'animalerie a permis à l'automne 2020 d'engager la qualification de la zone SOPF (Specific Opportunistic Pathogen Free). Cette zone représente environ un quart de la surface de l'animalerie et est la plus complexe en termes de propreté et de statut sanitaire à maintenir. Après la qualification, l'Epaurif a pu mettre en service et investir la zone SOPF pour accueillir les animaux hébergés auparavant à Broussais. L'emménagement de l'animalerie est échelonné sur 2021.

ACTEURS DU PROJET

Maître d'ouvrage : Université de Paris et Faculté de Médecine Paris Descartes

Maître d'ouvrage mandaté : Epaurif

CHIFFRES CLÉS

1,3 M€ de budget

9 000 m² de surfaces utiles déménagées en 2019 (équipes de recherche)

Animalerie : 3 290 m², dont **2 555 m²** de zones à accès restreint

DATES CLÉS

2017 : Études d'avant-projet (repérage et expression des besoins)

2018 : Études de projet (inventaires et plan d'implantation)

Automne 2019 : Transfert des équipes de recherches

Automne 2020 : Qualification de la zone SOPF

2021 : Emménagement de l'animalerie échelonnée tout au long de l'année



Organiser les futurs emménagements vers le pôle Biologie-Pharmacie-Chimie et le Campus Agro Paris-Saclay

L'Epaufif participe à la réalisation de deux opérations immobilières majeures du Plateau de Saclay, à savoir les opérations Biologie-Pharmacie-Chimie (BPC) avec et pour le compte de l'université Paris Saclay (voir page 50) et Campus Agro avec et pour le compte d'AgroParisTech et de l'INRAE (voir page 94). Les deux projets de construction prévoient la livraison de bâtiments universitaires sur de nouveaux Campus érigés sur le plateau de Saclay, en proximité des nouvelles implantations de grands établissements ou structures de recherche ayant déjà pris possession de leurs nouveaux locaux (Centrale Supélec, ENS Paris Saclay, CNRS...). Les projets de travaux BPC et AgroParisTech présentent un programme de surfaces utiles de l'ordre de 58 000 m² pour Paris-Saclay répartis sur les deux sites IDEEV et METRO et de 47 000 m² utiles pour AgroParisTech/ INRAE (dont 25 500 m² de locaux expérimentaux).

Les opérations de transfert doivent garantir l'installation et la reprise d'activités des composantes universitaires dans de bonnes conditions, ainsi que la libération complète des sites vendus, rendus à leurs propriétaires, ou en cours de cession dans le respect des délais. Ainsi, le Campus de Chatenay Malabry de Paris Saclay, les sites de Claude Bernard, Maine et Massy d'AgroParisTech sont prévus d'être libérés en 2022.

En 2020, les études de préparation des transferts ont été menées par l'Epaufif pour chacun de ces deux projets. Consistant en un repérage et une qualification des espaces à libérer selon

des critères d'accessibilité, de spécificité, de technicité et de dangerosité, les études de préparation aux transferts se basent sur des visites des sites et des locaux des composantes universitaires à déménager. Elles visent à délimiter le périmètre des opérations sur les sites de départ et d'arrivée et à prendre connaissance des contraintes de fonctionnement des entités administratives, d'enseignement et de recherche. Elles ont pour objectif d'identifier les tâches à mener et les prestataires à recruter, de dimensionner les marchés et les budgets nécessaires aux déménagements ainsi que d'en ordonnancer le calendrier.

Les opérations BPC et AgroParisTech présentent des similitudes en termes de technicité, particulièrement concernant les conditions de transfert des appareils scientifiques, qui nécessitent l'intervention des mainteneurs ou fabricants pour préparer, déconnecter et reconnecter les équipements.

Par ailleurs, les déménagements des produits chimiques et biologiques, qu'ils soient des produits commerciaux ou issus de la recherche font l'objet de préparation spécifique et d'une attention soutenue, d'autant plus qu'ils sont réglementés (transport de matières dangereuses). Il est notoire que les échantillons constituant les banques de données des équipes de recherche et devant être conservés à basses températures pendant toute la durée du transfert, font l'objet de procédures particulières. Le repérage de l'existant et des typologies de produits, leur tri préalable, allant parfois jusqu'à leur reconditionnement, requièrent

un investissement important des équipes de recherche dans la préparation aux déménagements. Cette activité est souvent un point d'entrée pour mobiliser les chercheurs dans la préparation de leurs déménagements.

Ces deux opérations présentent également des similitudes s'agissant du traitement des mobiliers non déménagés, puisque les projets de construction prévoient la livraison de mobilier tertiaire et de laboratoire neuf. Ainsi, une attention accrue a été portée pendant les études sur la destination de ce qui n'est pas récupéré, privilégiant la réutilisation via des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire et prévoyant le recyclage systématique des éléments sains via les éco-organismes (non contaminés).

Enfin, ces deux opérations de travaux présentent la caractéristique commune d'avoir été conçues en BIM, permettant de maquetter, dès la phase études, les locaux de recherche et le positionnement des terminaux des réseaux d'électricité et de fluides. Dans cet objectif, les équipements à déménager ont été représentés dans les maquettes numériques des projets de construction. L'équipe transfert de l'Epaufif a prévu d'exploiter ces données, tant du point de vue de l'agencement des équipements dans les locaux, puisque la mise à jour des schémas d'implantation des pièces est nécessaire aux déménagements, que du point de vue des données relatives aux réseaux de fluides contenues dans les maquettes.



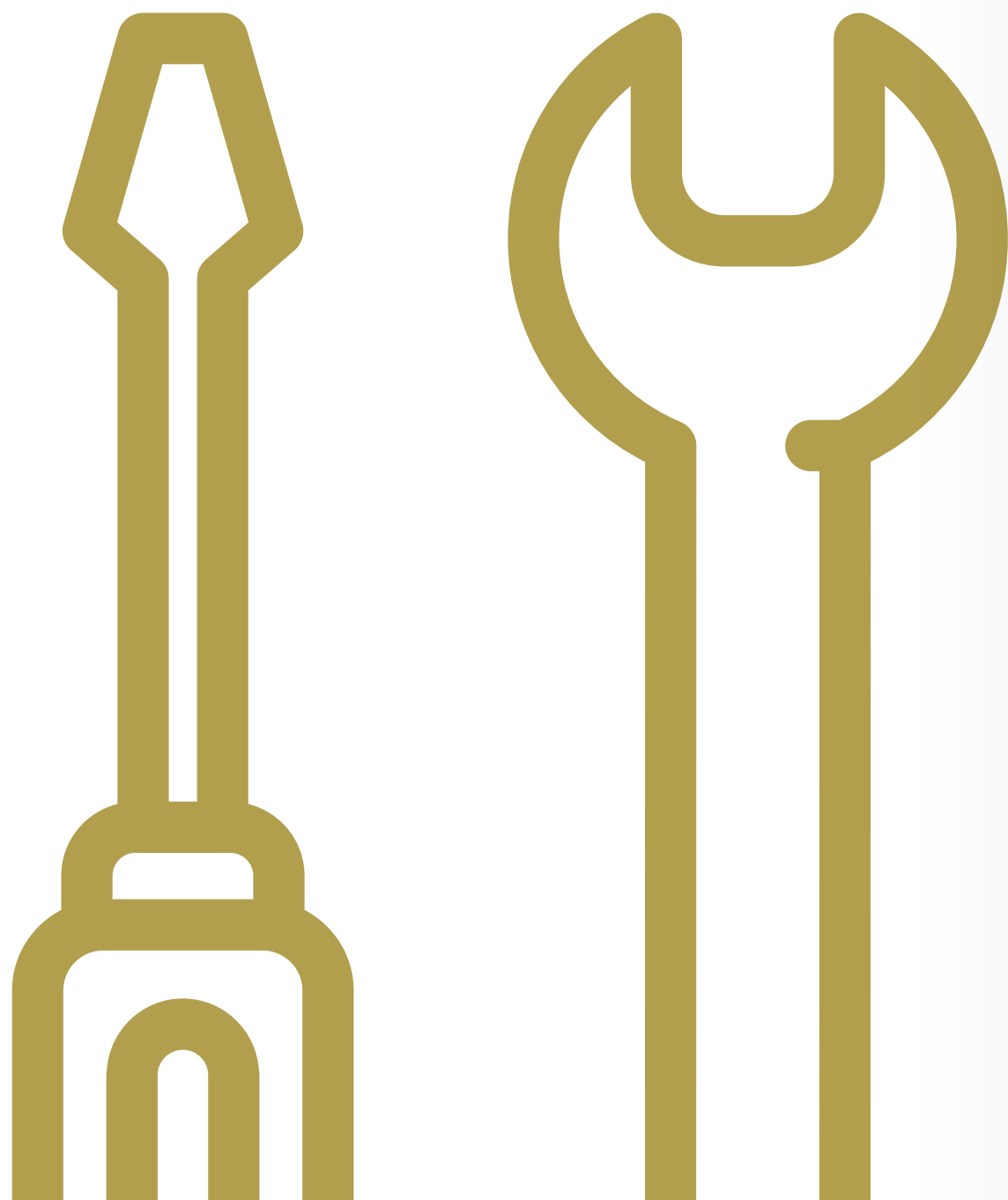
Préparer le transfert vers le campus Nation

L'opération de transfert de l'université Sorbonne Nouvelle a pour objectif le déménagement de l'université vers ses nouveaux locaux du campus érigé sur le site de Nation-Picpus dans le 12^e arrondissement à Paris. Elle prévoit la libération de Censier, son site principal situé dans le 5^e arrondissement, ainsi que d'une dizaine de ses implantations parisiennes. 2020 a été marquée par la finalisation du programme d'acquisition de mobiliers neufs et la revue des documents corollaires : l'affectation des locaux du campus aux composantes universitaires et la validation des inventaires logistiques. La poursuite des études préparatoires au déménagement menées par l'AMO INGENOVA a conduit à la mise en place de comités de suivi de déménagement permettant d'en partager les étapes et d'en relayer les objectifs calendaires auprès des entités.

La préparation du déménagement du site Bièvre a été l'occasion de mettre au point les procédures de validation des inventaires logistiques, la sortie des inventaires comptables et les choix de réemploi et recyclage des matériels informatiques et des mobiliers.



GPA ET PARACHÈVEMENT



La livraison des ouvrages et le suivi de leur qualité constituent des étapes importantes, et témoignent de la rigueur et du savoir-faire de l'établissement. La mission se poursuit en effet au-delà des travaux, à travers deux moments clés : la levée des réserves et la garantie de parfait achèvement. Ces deux dispositifs viennent assurer à l'Épaurif et l'université partenaire de la conformité des travaux et du bon fonctionnement de l'ensemble. Le suivi du projet après la livraison permet ainsi d'identifier les possibles malfaçons et défauts de conception et d'organiser les travaux complémentaires nécessaires pour corriger ces dysfonctionnements avant la fin des marchés avec les différents prestataires.

Un Data Center plus performant pour P2IO

Le nouveau Data Center de l'université Paris-Saclay a été livré en début d'année 2020. Cette opération Virtual Data permet l'extension d'une salle serveur mutualisée entre plusieurs laboratoires de l'université. Envisagée dès la conception en 2013 de la salle informatique du laboratoire expérimental de la Physique des 2 Infinis et des Origines (P2IO), l'extension permet d'augmenter la surface de la salle en passant de 100 m² à 250 m² et d'accueillir 21 baies supplémentaires en complément des 33 initiales. Des éléments techniques spécifiques ont également été ajoutés pour permettre le bon fonctionnement du Data Center, qui a pu être éprouvé tout au long de l'année 2020. Les équipes de l'Epauf ont accompagné la correction des dysfonctionnements repérés.

ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'Ouvrage : Université Paris-Saclay

Mandataire maîtrise d'Ouvrage : Epauf

Utilisateurs : Laboratoires

Bureau d'études techniques (Maîtrise d'œuvre et Ordonnancement, Pilotage et Coordination [OPC]) : Critical Building

EN CHIFFRES

2,52 M€ TTC de budget toutes dépenses confondues

250 m² de surface hors œuvre nette

DATES CLÉS

13 juin 2017 : Signature de la convention de mandat pour les études et les travaux relatifs à l'extension de la salle serveur mutualisée du bâtiment 206 de l'université Paris Saclay

20 mars 2019 : Notification des marchés de travaux

8 janvier 2020 : Réception des travaux

2020 : Périodes de mise en exploitation, de levée des réserves et de garantie de parfait achèvement



EN BREF

Avenir garanti pour l'îlot Champollion

Le projet de requalification de l'îlot Champollion s'est achevé en 2019. L'Epaupif a poursuivi sa mission de maître d'ouvrage délégué en s'assurant de la levée de l'ensemble des réserves à la réception et de la mise en œuvre des appels en garantie de parfait achèvement. Ces deux étapes ont été achevées dans le courant de l'année. Cette requalification de l'îlot a permis d'améliorer l'accueil des étudiants, de restructurer des espaces pour le service informatique de l'université et surtout de restituer la morphologie initiale du passage de la Sorbonne.

ACTEURS DU PROJET/OPÉRATION

Maître d'ouvrage : Chancellerie des Universités

Maître d'ouvrage Mandataire : Epaupif

Utilisateurs : CROUS de PARIS/ Sorbonne Université

Groupement de maîtrise d'œuvre : FABRE-SPELLER / BMI / LOUIS CHOLET / KEUL / STUDIO DAP / NOVOREST

CHIFFRES CLÉS

18 logements restructurés à destination de chercheurs

1 cafétéria créée

DATES CLÉS

Décembre 2014 : Convention de mandat

Avril 2015 : Marché de maîtrise d'œuvre

Juillet 2016 : Achèvement du curage

Janvier 2017 : Délivrance du permis de construire

Juillet 2017 : Démarrage des travaux de réhabilitation

Juillet 2019 : Réception des travaux

Juin 2020 : Achèvement des levées de réserves

Octobre 2020 : Achèvement de la Garantie de Parfait Achèvement (GPA)

Mots, papillons et couleurs pour le CTLES

L'Epaupif a assuré l'organisation du jury final pour choisir le groupement d'artistes qui réalisera le 1 % artistique du Centre Technique du Livre de l'Enseignement Supérieur (CTLES). Reporté le 3 février 2021 en raison des circonstances sanitaires, le jury a vu les présentations de 4 projets portés par les groupements d'artistes suivants :

- Angela Detanico et Rafael Lain
- Bruno Peinado et Pierre-Yves Arcile
- Laurent Sfar et Jérôme Dupeyrat
- Olivier Vadrot

Le projet retenu est celui de Bruno Peinado et Pierre-Yves Arcile. L'œuvre aux multiples facettes est intitulée « Tous les mots et toutes les couleurs du monde – Des papillons et un code pour la bibliothèque de Babel ». La mise en place devrait débiter au second semestre 2021.

Vers la fin de réhabilitation de la caserne Lourcine

Le projet de restructuration de l'ancienne caserne militaire Lourcine qui accueille le nouveau campus de l'université Paris 1-Panthéon-Sorbonne s'achève progressivement avec la levée des derniers désordres et des ultimes réserves.

Les travaux des bâtiments B1 et B2 ont été réceptionnés en juin 2019. Depuis, l'attention de l'Epaupif s'est concentrée à lever les réserves liées à la réception et les désordres relevant de la garantie de parfait achèvement, prolongée jusqu'au mois de septembre 2021.

ACTEURS DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Maîtrise d'ouvrage déléguée pour les bâtiments 1 et 2 : Epaupif

Groupement maîtrise d'œuvre : Chartier Dalix, Egis bâtiment, Egis concept, D&h et AcoustB

Programmiste : Artelia

Bureau de contrôle : BTP Consultant

Entreprise générale : Bouygues bâtiment Île-de-France

Étude de sol : Saga ingénierie

CHIFFRES CLÉS

34,99 M€ de budget toutes dépenses confondues

10 500 m² de surface de plancher

DATES CLÉS

9 janvier 2017 : Notification du marché de travaux à l'entreprise Bouygues bâtiment Île-de-France

9 mars 2017 : Notification de l'ordre de service de démarrage des travaux

1^{er} trimestre 2018 : Fin des travaux de gros œuvre dans les bâtiments 1 et 2

Juin 2019 : Livraison des bâtiments 1 et 2

Été 2019 : Installation du mobilier et réalisation des transferts

Septembre 2021 : Fin de la période de Garantie de Parfait Achèvement (GPA) (prolongée de 15 mois)



Organisation



Le conseil d'administration

Le conseil d'administration, composé de 22 membres, est présidé par le Recteur de l'académie de Paris, Recteur de la région académique d'Île-de-France, Chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France assisté des Recteurs des académies de Créteil et de Versailles en tant que vice-présidents. Il comporte 11 représentants de l'État, 4 représentants des collectivités territoriales directement concernées (Région Île-de-France et Ville de Paris), 4 représentants du monde universitaire, 1 personnalité qualifiée et 2 représentants du personnel. La mise en œuvre des décisions du conseil d'administration échoit à un directeur général nommé par décret. Le directeur général, le contrôleur budgétaire et l'agent comptable y assistent avec voix consultative. Cette composition du conseil a été ajustée début 2020 au regard de l'évolution de l'organisation territoriale de l'État.

COMPOSITION DU CA EN 2020

M. Gilles PÉCOUT, Recteur de la région académique d'Île-de-France, Recteur de l'académie de Paris, chancelier des Universités de Paris et d'Île-de-France et président du Conseil d'administration jusqu'au 21 juillet 2020

M. Christophe KERRERO, Recteur de la région académique d'Île-de-France, Recteur de l'académie de Paris, chancelier des Universités de Paris et d'Île-de-France et président du Conseil d'administration à compter du 21 juillet 2020

M. Daniel AUVERLOT, Recteur de l'académie de Créteil

Mme Charline AVENEL, Rectrice de l'académie de Versailles

M. Michel CADOT, Préfet de la Région Île-de-France jusqu'au 17 août 2020

M. Marc GUILLAUME, Préfet de la Région Île-de-France depuis le 17 août 2020

Mme Anne-Sophie BARTHEZ, directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle

Mme Marie-Christine LEMARDELEY, adjointe à la mairie de Paris

M. Jean-Louis MISSIKA, adjoint à la mairie de Paris jusqu'au 28 juin 2020

M. Jacques BAUDRIER, adjoint à la mairie de Paris, qui succède à M. Jean-Louis MISSIKA

Mme Mélanie JODER, directrice des affaires financières du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI)

Mme Amélie VERDIER, directrice du budget

M. Alain RESPLANDY-BERNARD, directeur de l'immobilier de l'État

M. François ADAM, directeur de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages

M. Bernard LARROUTOUROU, directeur général de la recherche et de l'innovation jusqu'au 25 novembre 2020

M. Nicolas CHAILLET, directeur général de la recherche et de l'innovation par intérim à compter du 25 novembre 2020

Mme Faten HIDRI, vice-présidente du conseil régional d'Île-de-France

Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN, conseillère de la région Île-de-France

M. Jean CHAMBAZ, président de Sorbonne Université

M. Patrick CURMI, président de l'université Evry-Val d'Essonne

M. Christian LERMINIAUX, directeur de l'école nationale supérieure de Chimie de Paris - Chimie ParisTech PSL

M. Éric DUTIL, Inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche, personne qualifiée

M. Quentin HEIL, représentant du personnel Epaurif

M. Xavier MEHU, représentant du personnel Epaurif

DÉLIBÉRATIONS VOTÉES EN 2020

32

délibérations au total

10

portent sur la vie de l'établissement (compte financier, budget initial et budgets rectificatifs, validation du Contrat d'Objectifs et de Performance [COP], modification du cadre d'emploi, contrôle interne, délégations du CA...)

3

sont directement liées au fonctionnement du conseil d'administration

4

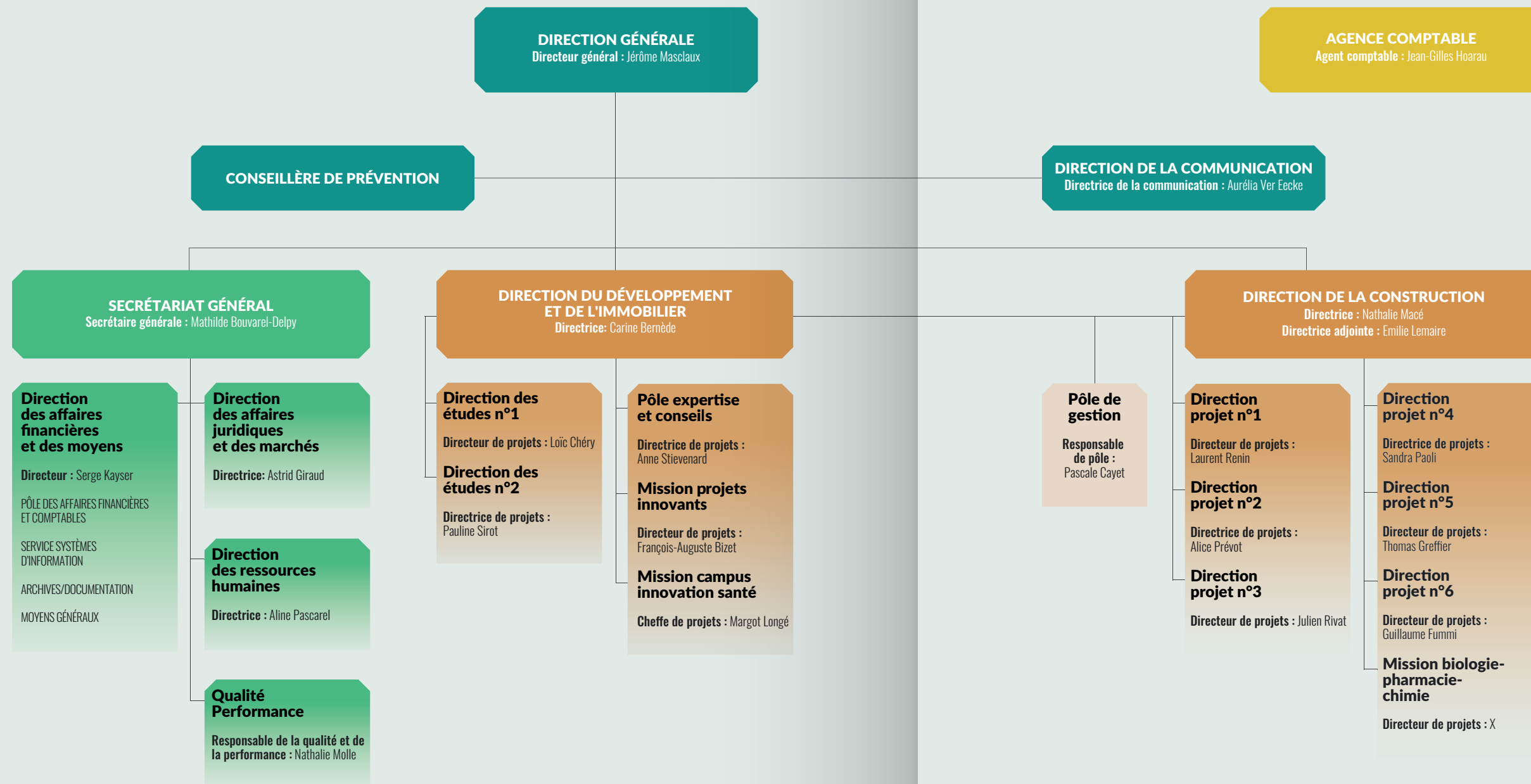
portent sur des nouvelles conventions de partenariat ou opérationnelles (convention cadre de partenariat avec le CROUS de Paris, convention de financement « Dauphine-PSL », d'études « CY Cergy Paris Université » et une convention pour un projet de restructuration avec l'Alliance Française)

15

concernant des avenants aux conventions en cours sur diverses opérations (IUT de Neuville, MNHN, IHP, Nation...)

L'organigramme de l'établissement

au 1^{er} mai 2021



Indicateurs chiffrés



INDICATEURS FINANCIERS

Budget exécuté 2020

Recettes : **7 931 422 €** dont **508 922 €** de ressources propres (6,5 %)

Dépenses : **8 057 993 €** engagés (AE)
7 917 083 € payés (CP)

AE : Autorisation d'Engagement
CP : Crédits de Paiement

Autorisations d'emploi

7 7,5 ETPT (dont 8,5 hors plafond)

Répartition des dépenses

Dépenses de personnel : **5 773 026 €**

Dépenses de fonctionnement : **2 083 117 €**

Dépenses d'investissement : **60 940 €**

Opérations gérées en compte de tiers

66 429 395 € décaissés, **62 795 818 €** encaissés

Actes de gestion

961 engagements juridiques,
2 826 demandes de paiement, **85** ordres à recouvrer

Délai global de paiement

26 jours en moyenne

Coût moyen d'une opération gérée en compte de tiers

13,55 M€ (médiane : **13,81 M€**)

Opérations gérées en compte de tiers

53 dont **3** opérations supérieures à **100 M€** (ESPCI, Nation, Dauphine)

INDICATEURS OPÉRATIONS

62 opérations achevées depuis la création de l'Eaurif en 2010

56 opérations et démarches en cours avec 30 partenaires différents dont :

- **48** opérations (études ou travaux) en maîtrise d'ouvrage ou maîtrise d'ouvrage déléguée

- **3** partenariats d'études (Apur, IPR et CSTB)

Apur : Atelier parisien d'urbanisme

IPR : Institut Paris Région

CSTB : Centre Scientifique et Technique du Bâtiment

3 nouvelles opérations engagées en 2020 (études de programmation)

53 compte de tiers gérés, dont 3 pour des opérations supérieures à 100 M€ (École Supérieure de Physique et de Chimie Industrielles de la ville de Paris, construction campus Nation, restructuration université Paris Dauphine-PSL).

42 sites d'intervention dont 35 interventions prévues sur des bâtiments existants

INDICATEURS COMMANDES PUBLIQUES

35 marchés supérieurs à 150 k€ en cours d'exécution au 31 décembre 2020, dont 7 conclus en 2020

232 consultations lancées

202 marchés et **59 avenants** notifiés

3 concours d'architecture menés en 2020

1 nouvelle procédure de sélection menée au titre du « 1 % artistique »

ARCHIVES

950 mètres linéaires d'archives

11 demandes de communication d'archives

BUDGET DE L'ÉTABLISSEMENT

	2016	2017	2018	2019	2020
Dépenses	7 589 726	7 676 560	7 660 452	8 006 810	7 917 083
Recettes	7 630 230	8 126 169	8 290 577	7 757 482	7 931 422

RÉPARTITION PAR ENVELOPPES EN 2020

Personnel	5 773 026
Fonctionnement	2 083 117
Investissement	60 940

RÉPARTITION PAR DESTINATIONS EN 2020

Ressources humaines	5 897 471
Immobilier	1 259 873
Etudes générales et conseil	302 003
Autres moyens généraux	457 736

DÉPENSES DE PERSONNEL

	2016	2017	2018	2019	2020
Dépenses	5 220 721	5 437 959	5 502 694	5 561 312	5 773 026
Moyenne ETPT	66,8	68,4	68,6	70,1	72,4

OPÉRATIONS GÉRÉES EN COMPTE DE TIERS

	2016	2017	2018	2019	2020
Décaissements	74 125 195	72 157 994	101 878 668	80 040 233	66 429 395
Encaissements	73 208 677	96 456 167	77 183 559	108 852 959	62 795 818

COMMUNICATION

5 reportages photos (248 photos) **sur 5 chantiers** (École Supérieure de Physique et de Chimie Industrielles de la ville de Paris, Caserne Lourcine, Faculté de médecine Necker, Faculté de pharmacie, bibliothèque La contemporaine)

Site Internet

Utilisateurs : **2 543**

Moyenne utilisateurs mensuelle : **224**

Nouveaux utilisateurs : **2 524**

Sessions : **3 397**

Nombre de sessions par utilisateur : **1,34**

Pages vues : **9 047**

Pages/session : **2,66**

Durée moyenne des sessions : **00:01:45**

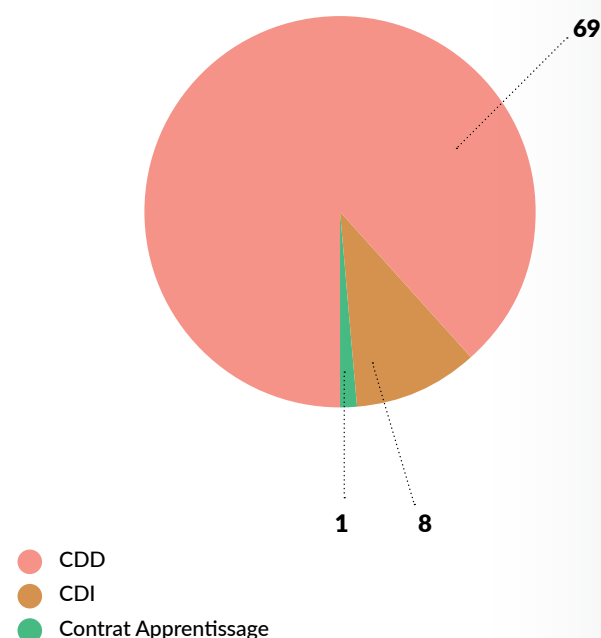
Bilan social

L'ensemble des diagrammes ci-après sont réalisés à partir de l'effectif relevé au 31 décembre 2020

1. NOMBRE TOTAL D'AGENTS FIGURANT À L'EFFECTIF

Au 31 décembre 2020, les effectifs étaient de 78 agents en Equivalent Temps Plein (ETP), en progression de 9 ETP par rapport à l'année précédente. Parmi ces 78 agents, 8 d'entre eux en contrat à durée indéterminée, 1 agent est en contrat d'apprentissage. Les agents identifiés en CDD recouvrent également des situations de détachement pour les fonctionnaires, convenue en général pour une durée de 3 ans.

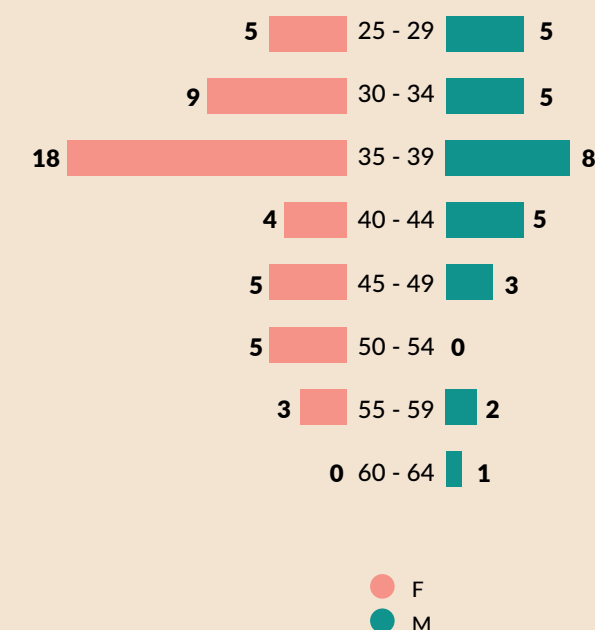
CONTRATS AU 31/12/2020



2. RÉPARTITION PAR ÂGE DE L'EFFECTIF

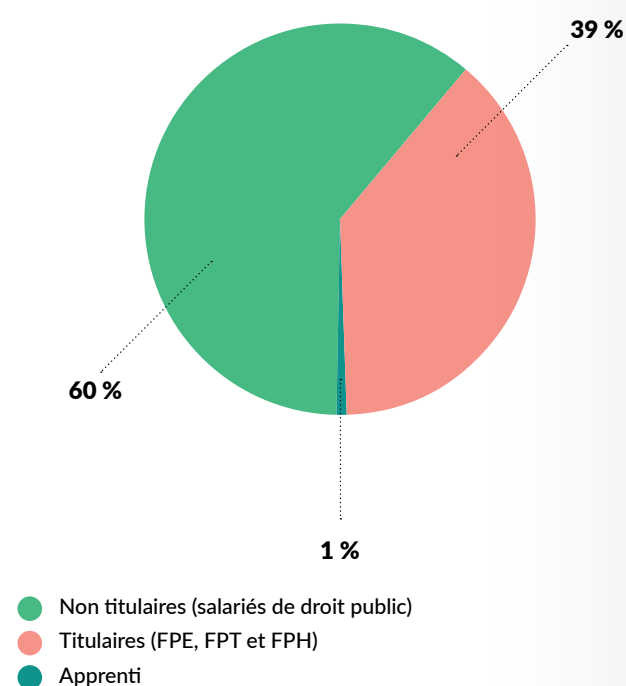
La moyenne d'âge au 31 décembre 2020 est de 39 ans. La pyramide des âges, en effectifs, fait clairement apparaître la relative jeunesse des collaborateurs de l'Epaurif, qui offre notamment des opportunités professionnelles pour des 2^e, 3^e voire 4^e expériences.

TRANCHE D'ÂGE H/F



39 % des agents sont fonctionnaires, 60 % sont des agents contractuels, le solde correspondant à une personne en apprentissage. La proportion d'agents titulaires de la fonction publique d'Etat ou territoriale se maintient à un niveau relativement élevé au regard d'établissements similaires.

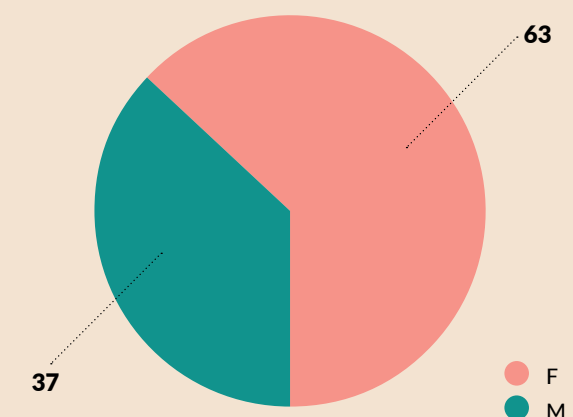
AGENTS PAR STATUT EN 2020



3. LA RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR GENRE

Au 31 décembre 2020, l'effectif de l'établissement reste majoritairement féminin.

RÉPARTITION PAR GENRE AU 31/12/2020



4. RÉPARTITION DES AGENTS PAR CADRE D'EMPLOI

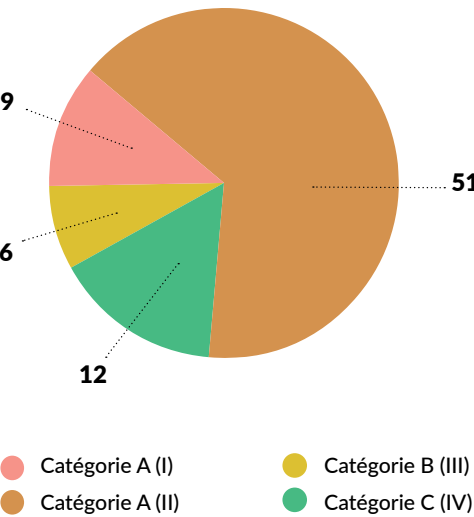
Le cadre d'emploi de l'établissement correspond aux emplois suivants :

Catégorie	Type d'emploi
Cat. I	Directeurs/rices, membres du comité de direction
Cat. II	Directeurs/rices de projets / chef(fe)s de service / responsables d'opérations
Cat. III	Conducteurs/trices d'opérations / gestionnaires / technicien(ne)s
Cat. IV	Chargé(e)s de gestion / assistant(e)s

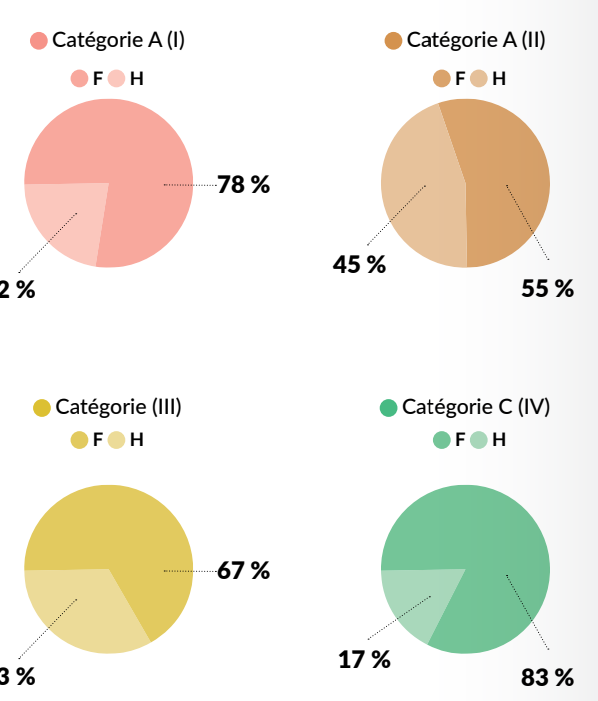
L'effectif de l'établissement est principalement composé de personnels de catégorie I et II, équivalentes à la catégorie A de la Fonction Publique.

NOMBRE D'AGENTS PAR CATÉGORIE EN 2020

En cohérence avec la répartition par genre présentée ci-avant, on note une représentation plus élevée des femmes au sein de chaque catégorie d'emploi au sein de l'établissement, y compris dans celles équivalentes de la catégorie A de la fonction publique.



RÉPARTITION H/F PAR CADRE D'EMPLOI AU 31/12/2020



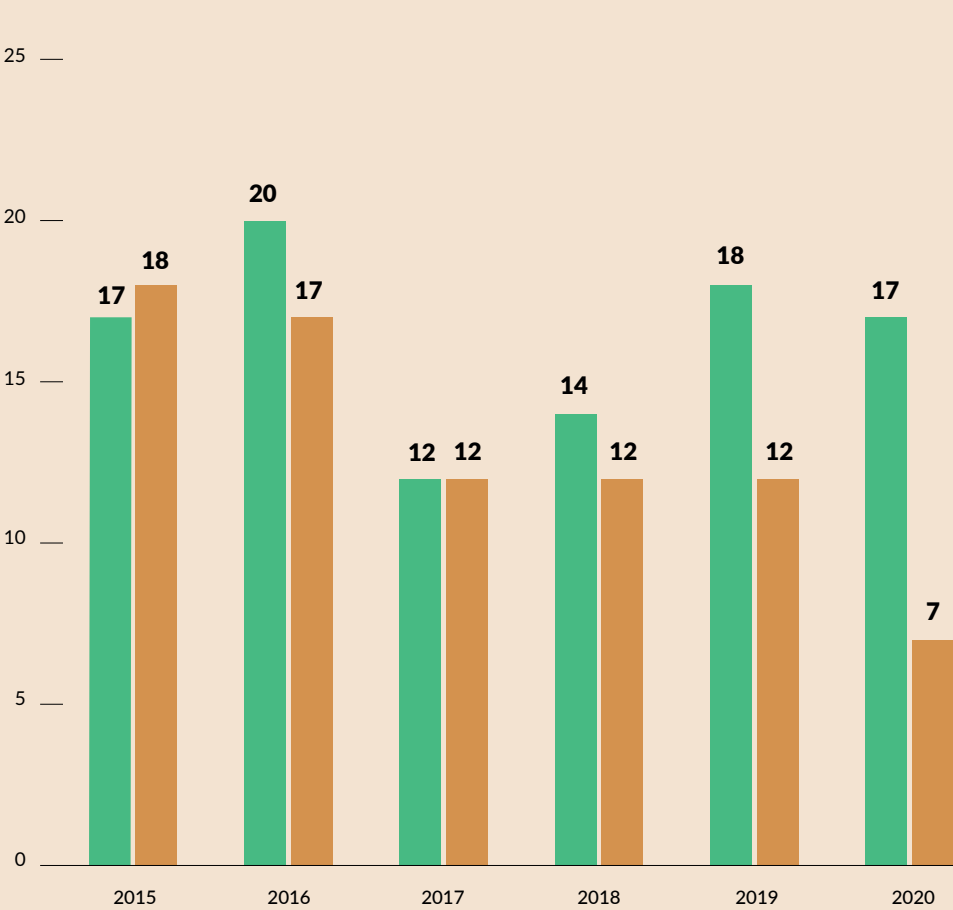
5. ROTATION DES PERSONNELS

L'année 2020 recense 7 départs pour 17 arrivées, marquant une diminution sensible des départs constatés par rapport aux années antérieures.

La crise sanitaire connue à compter de mars 2020 et les incertitudes engendrées en matière économique, notamment au sein du secteur privé, ont certainement contribué à une plus grande stabilité des équipes et il conviendra de poursuivre l'observation de l'évolution de cet indicateur sur une période plus longue.

Les recrutements se sont inversement maintenus à un niveau élevé, traduisant le développement de nouvelles missions pour l'Epaupif dans le cadre de conventions ad hoc (DGRI pour la mission Parisanté Campus, Alliance Française, anticipation du Plan de relance) tout comme la capacité de l'établissement à maintenir ses activités tout au long de cette période pandémique.

ROTATION DES PERSONNELS DE 2015 À 2020



La formation à l'Epaufif en 2020

1. LES AXES PRIORITAIRES DÉFINIS POUR L'ANNÉE 2020

La formation professionnelle et le développement des compétences métier ont été des axes majeurs de la politique de l'établissement en 2020. Ainsi, en nette augmentation depuis 2017, le budget formation a été défini afin de développer l'offre d'un point de vue quantitatif et qualitatif. Les modalités et les pédagogies se sont vues transformées du fait de la crise sanitaire et le présentiel a évolué vers du distanciel majoritairement.

Les axes prioritaires de l'établissement en matière d'organisation de la formation se sont centrés sur :

- La mutualisation des besoins : ainsi, en 2020, l'établissement a développé des formations collectives en « intra » qui permettent d'optimiser l'offre de formation (MS projet, Excel, Gérer les litiges et les réclamations, Gérer ses opérations de construction avec la méthode du coût global...)
- L'accompagnement dans les projets de service / direction
- Les formations réglementaires nécessaires (membres du CHSCT, SST...)

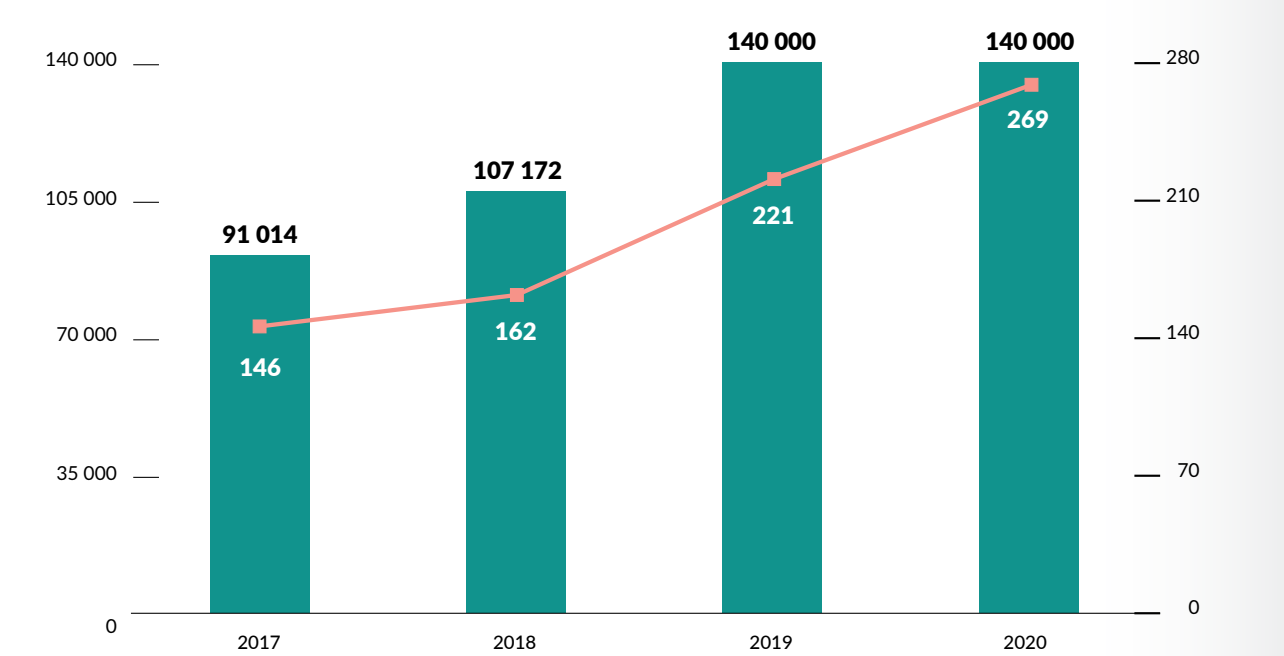
Au demeurant, le plan de développement des compétences a accompagné les agents au plus près de leurs besoins et de leurs attentes et l'établissement s'est investi sur le développement de compétences transverses, qui se poursuivra dorénavant de manière pluriannuelle.

2. QUELQUES CHIFFRES-CLÉS DE LA FORMATION

Catégorie	2019	2020
Taux de départ en formation (nombre total de journées de formation / en moyenne par agent)	2,85	3,32*
Taux de départ en formation (% d'agents partis au moins une fois en formation)	82 %	86 %
Nombre de jours de formation	221	269
Budget total	140 000	140 000
Taux d'exécution - budget	97 %	99 %

* Nombre de jours de formations suivies / nombre d'actions de formations validées

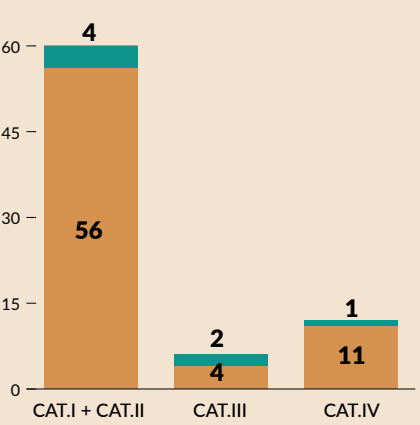
BUDGET ET NOMBRE DE JOURS DE FORMATION



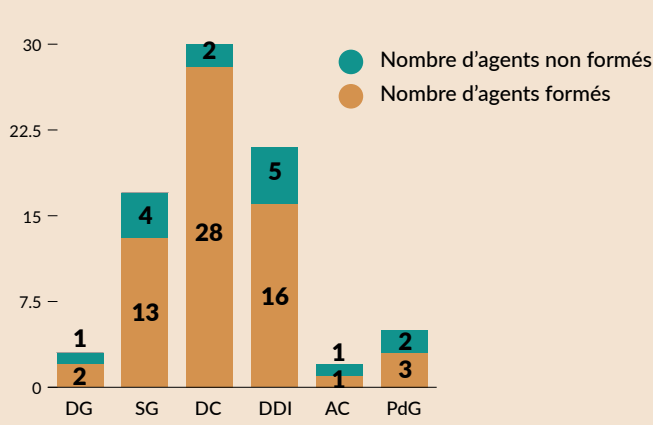
3. LA RÉPARTITION DES FORMATIONS 2020

En 2020, 70 agents ont suivi une ou plusieurs formations nouvelles. Ne sont pas pris en compte dans ce chiffre les reports ou poursuites de formations initiées en 2018 et 2019. Les représentations ci-dessous concernent l'ensemble des effectifs en 2020, en tenant compte des arrivées et des départs.

NOMBRE D'AGENTS FORMÉS EN 2020 PAR CATÉGORIE



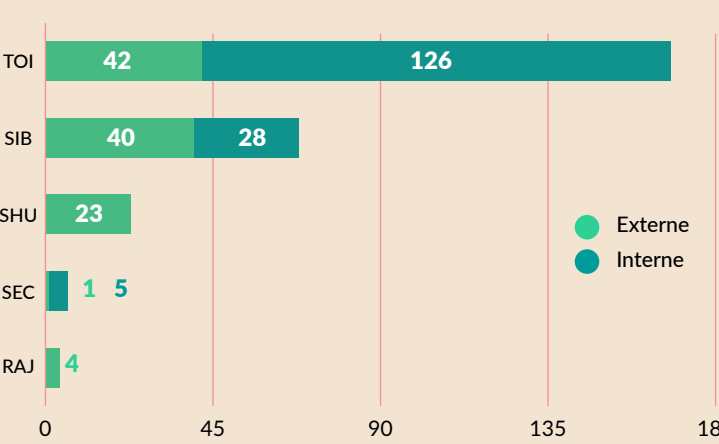
NOMBRE D'AGENTS FORMÉS EN 2020 PAR DIRECTION



4. LES THÉMATIQUES DES FORMATIONS 2020

Comme explicité précédemment, le nombre de jours de formation a pu être significativement augmenté en 2020, à budget constant et malgré les difficultés engendrées par la crise sanitaire, grâce à une organisation des formations requérant plus régulièrement aux formations collectives en « intra ». Le recours à des formations extérieures engendre en effet un coût moyen supérieur à une formation réalisée en « intra ». Les sessions externes ont donc concerné majoritairement des demandes individuelles nécessitant une expertise métier spécifique.

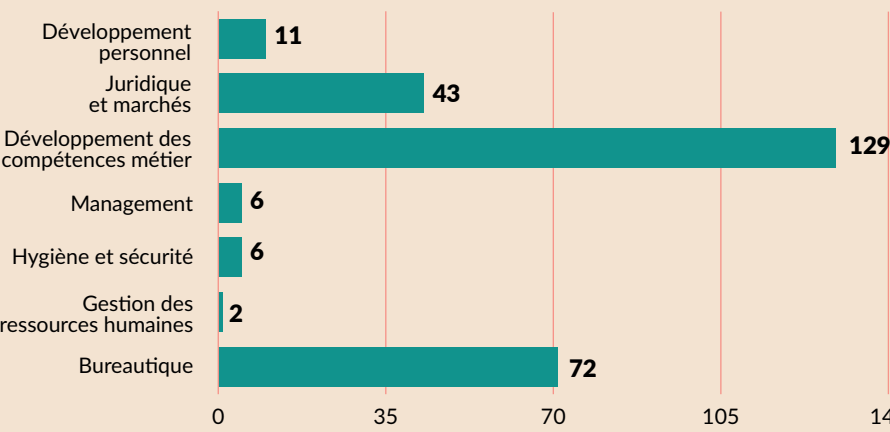
RÉPARTITION DES JOURS DE FORMATION EXTERNE/INTERNE



Pour mémoire, les regroupements des domaines de compétences sont les suivants :

- TOI : Techniques d'opérations immobilières
- SIB : Systèmes d'information et bureautique
- SHU : Sciences humaines
- SEC : Sécurité
- RAJ : Règlementation et affaires juridiques
- PBF : Pilotage budget et finances
- COM : Communication

RÉPARTITION DES JOURS PAR THÈME



- 25 Observatoire de Paris
- 29 Hôtel de la Meilleraie (Sciences Po Paris)
- 30 Institut Henri Poincaré
- 31 Faculté de Pharmacie (Université de Paris)
- 32 Muséum National d'Histoire Naturelle - Pavillon Reptiles
- 36 Site de Censier (ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation)
- 40 Bâtiment Bréguet (CentraleSupélec)
- 42 Bibliothèque La Contemporaine (Rectorat de l'académie de Versailles)
- 48 Val-de-Grâce (ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation)
- 50 Pôle Biologie-Pharmacie-Chimie (Université Paris-Saclay)
- 52 Pôle santé campus CHU Saint Ouen Grand Paris Nord
- 56 Site Maupertuis (Université Evry-Val d'Essonne)
- 57 Bâtiment Illustration (Université Sorbonne Paris Nord)
- 60 Institut Universitaire Technologie Rostand (Université Evry-Val d'Essonne)
- 61 Learning center (Université Evry-Val d'Essonne)
- 64 Bâtiment A (Université Paris 8)
- 68 Institut Universitaire de Technologie Neuville (Université CY Cergy Paris Université)
- 70 École Normale Supérieure (Grand Hall)
- 78 Maison Internationale de la Recherche (Université CY Cergy Paris Université)

- 82 Institut Universitaire d'Ingénierie en Santé (Sorbonne Université)
- 83 Projet Renovalo (Université Paris-Saclay)
- 84 Centre Sarrailh (CROUS de Paris)
- 86 Université Paris Dauphine-PSL
- 90 Centre de recherche MATHSTIC (Université Sorbonne Paris Nord)
- 94 Campus Agro Paris-Saclay (Campus Agro SAS)
- 98 Campus université Sorbonne Nouvelle
- 100 Bâtiment d'Enseignement Mutualisé (Ecole polytechnique)
- 106 École Supérieure de Physique et de Chimie Industrielles (ESPCI)
- 110 Faculté de médecine Kremlin-Bicêtre (Université Paris-Saclay)
- 111 Alliance Française-site de Paris
- 114 Muséum National d'Histoire Naturelle - site Brunoy
- 115 École Nationale Supérieure de Chimie (ENSCP)
- 118 Transfert site Faculté de médecine Necker (Université de Paris)
- 120 Transfert pôle Biologie-pharmacie-chimie et campus Agro Paris-Saclay
- 122 Préparer le transfert vers le campus Nation
- 126 Data center P2IO (Université Paris-Saclay)
- 128 Îlot Champollion (Chancellerie des Universités)
- 128 Centre Technique du livre de l'Enseignement Supérieur (CTLES)
- 129 Caserne Lourcine (Université Paris 1-Panthéon Sorbonne)

- ACMH : Architecte en chef des monuments historiques
- AMO : Assistant à la Maîtrise d'ouvrage
- APD : Avant-projet détaillé, vient après l'APS
- APS : Avant-projet sommaire, vient après l'Esquisse
- BDF : Démarche « Bâtiment Durable Francilien »
- BET : Bureau d'études techniques
- BIM : Building Information Modeling, modèle de maquette numérique du bâtiment
- CDD : Contrat à durée déterminée
- CDI : Contrat à durée indéterminée
- CHSCT : Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
- CHU : Centre hospitalo-universitaire
- CNDP : Commission Nationale du Débat Public
- CPER : Contrat de Plan Etat Région
- CROUS : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
- CSPS : Coordonnateur de sécurité et de protection de la santé
- DCE : Dossier de Consultation des Entreprises (de travaux), vient après le PRO
- DEX : Dossier d'expertise (procédure de validation des projets MESRI)
- DGESIP : Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, du MESRI
- DGRI : Direction générale de la recherche et de l'innovation, du MESRI
- DIE : Direction de l'Immobilier de l'Etat, au ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance
- DOE : Dossier des ouvrages exécutés
- ENS : Ecole Normale Supérieure
- ESE : Evaluation Socio-Economique
- ETP : Equivalent Temps Plein
- ETPT : Equivalent Temps Plein Travaillé
- GPA : Garantie de Parfait Achèvement
- HQE : Haute Qualité Environnementale

- HT : Hors Taxes
- INRAE : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
- INRIA : Institut national de recherche en informatique et en automatique
- INSERM : Institut national de la santé et de la recherche médicale
- IPR : Institut Paris Région
- IUT : Institut Universitaire de Technologie
- MESRI : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
- MGP : Marché public Global de Performance
- MOA : Maîtrise d'ouvrage
- MOD : Maîtrise d'ouvrage déléguée
- MOE : Maîtrise d'œuvre
- OPC : Ordonnancement, Pilotage et Coordination
- OTAN : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
- PPP : Partenariat Public Privé
- PRO : Dossier d'études de projet, viennent après l'APD
- SAS : Société par Actions Simplifiées
- SDP : Surface de plancher
- SHON : Surface Hors Œuvre Nette
- SPSI : Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière
- SST : Santé et sécurité au travail
- TCE : Tous corps d'état
- TDC : Toutes Dépenses Confondues
- TTC : Toutes Taxes Comprises
- UFR : Unité de Formation et de Recherches
- VRD : Voiries et Réseaux Divers

Epaurif
103 rue Réaumur 75002 Paris
www.epaurif.fr

Directeur de publication : Jérôme Masclaux
Direction de la communication : Aurélia Ver Eecke

Conception et réalisation : Alkimiki

Crédits photos : Hélène Peter, Sylvain Cambon, SFA + NLA + OXO + RSI, Baumschlager Eberle, BTuA et Groupe-6, VIB architecture, Freepik, lipsky-rollet architectes, SOA Architectes, AZC Atelier Zündel Cristea, Antonini Architectes et Associés, K-ARCHITECTURES, GPAA/CET/CITAE/AD INGE/SCO/SEMOfI

Date impression : Juin 2021



EPAURIF

ETABLISSEMENT
PUBLIC
D'AMENAGEMENT
UNIVERSITAIRE
DE LA REGION
ILE-DE-FRANCE



Epaurif
103 rue Réaumur
75002 Paris
www.epaurif.fr